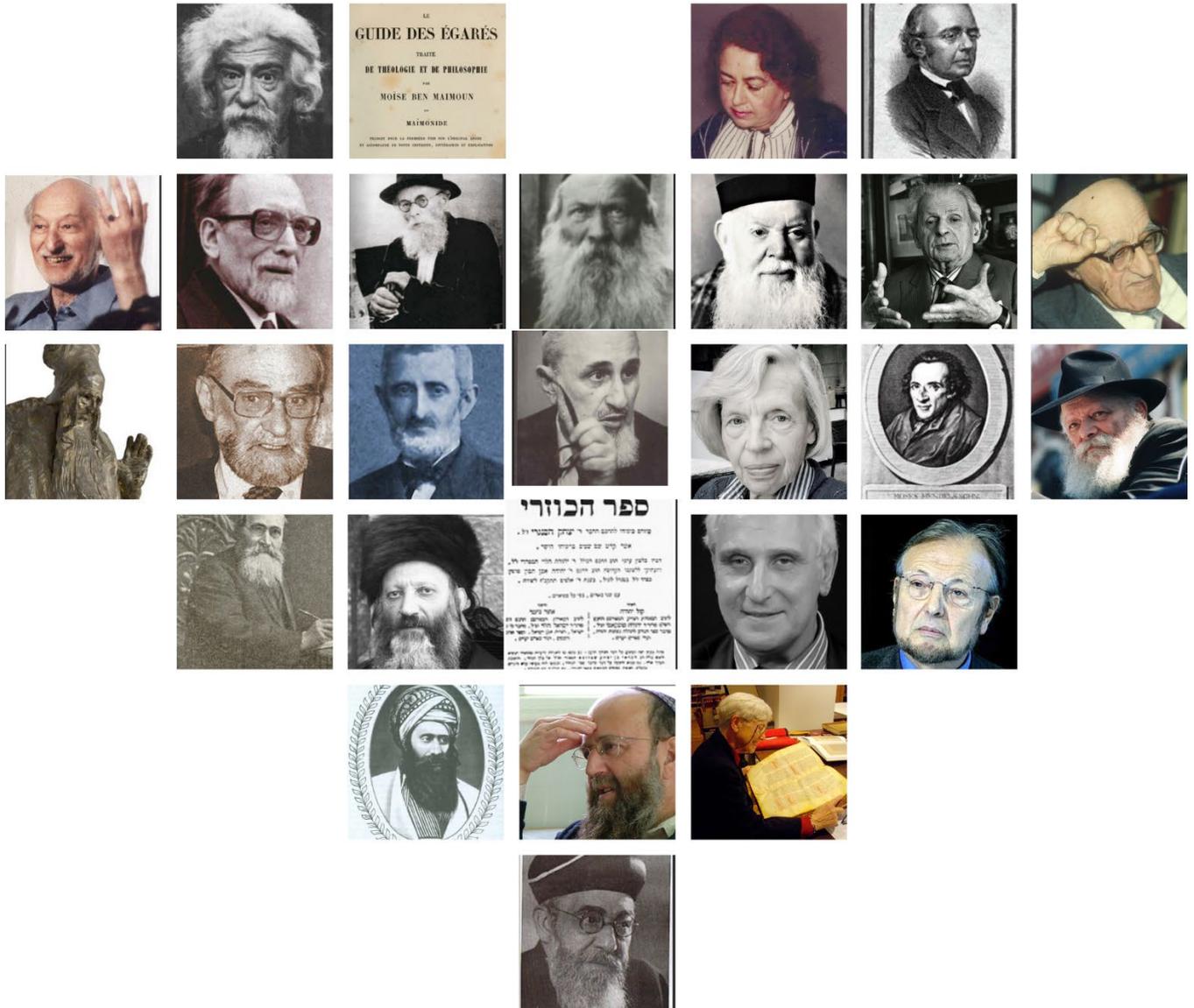


# ASKOLA

## MANUEL DE PENSEE JUIVE



# TOME 1

## Mikhaël BENADMON

**TABLE DES MATIERES**

**INTRODUCTION**

**LA REVOLUTION PROPHETIQUE**

**LA TENTATION IDOLATRE**

**LA REVELATION**

**A SON IMAGE**

**A SON IMAGE : LA TOLERANCE ET SES LIMITES**

**LE SENS DES COMMANDEMENTS**

**PROVIDENCE ET LIBRE ARBITRE**

**LIBRE ARBITRE ET RESPONSABILITE**

**L'ELECTION D'ISRAEL**

**L'ART DE LA PRIERE**

**BIOGRAPHIES**

## TABLE DES MATIERES DETAILLEE

### INTRODUCTION

#### LA REVOLUTION PROPHETIQUE

Introduction

Pour commencer...

La condition prophétique : Heureux comme un prophète ?

Face au paganisme, deux messages inaltérables

1. La morale est une valeur religieuse : *Amos*
2. La critique de l'hypocrisie et du pouvoir corrompu : *Isaïe, Hoshéa*

Le *Navi* – qui est-il ?

1. Le prophète prédit-il l'avenir ? *Armand Abécassis*
2. Le prophète est-il magicien ? *André Neher* et *Rav Saadia Gaon*
3. Le prophète n'est-il qu'un porte-parole ? *Raphael Draï et Rabbi Yossef Albo*
4. Le prophète est-il un philosophe ? *Maïmonide*
5. Le prophète est-il sioniste-religieux ? *Rabbi Yehuda Hallevi*
6. Le prophète est-il apprécié du pouvoir ? *André Neher*
7. Le prophète est-il heureux ? *André Neher*

Travail personnel : Devenez notre nouveau prophète

#### LA TENTATION IDOLATRE

Introduction

Pour commencer...

Le sens du monothéisme : morale, providence, justice

1. Le monothéisme, fondement de la morale – *Abraham Heschel*
2. Le monothéisme, fondement de la providence – *Leon Askenazi*
3. Le monothéisme, fondement de la justice – *Rav S.R. Hirsch*

La logique idolâtre :

1. L'idolâtrie, une erreur doctrinale – *Maïmonide*
2. L'idolâtrie, une option rationnelle – *Rabbenou Nissim*
3. L'idolâtrie, le culte de l'image – *Hermann Cohen*
4. L'idolâtrie, un Dieu à échelle humaine – *Catherine Chalier*

Le combat contre le langage idolâtre

1. Que peut-on dire de Dieu ? *Maïmonide*
2. 'La Torah s'exprime dans le langage des hommes' – *Maïmonide*
3. La théorie des attributs négatifs – *Colette Sirat*
4. L'opposition à Maïmonide – *Rabbi Abraham de Posquières*

L'idolâtrie : vénération et soumission

1. L'idolâtrie, un besoin de vénération – *Rabbi Yehuda Hallevi*
2. L'idolâtrie, un besoin de soumission – *Rav M.A. Amiel*
3. L'idolâtrie, soumission au provisoire – *Abraham Heschel*
4. L'idolâtrie, libération de la pulsion sexuelle – *Talmud, Pereyre & Eliacheff*
5. L'idolâtrie, étincelle de divinité – *Charles Mopsik*
6. L'idolâtrie, étincelle de moralité – *Rav A.I. Hacohen Kook*

Travail personnel : Media et idolâtrie

## LA REVELATION

Introduction

Pour commencer...

C'est quoi une révélation ?

1. La révélation, un témoignage – *Abraham Heschel*
2. La révélation, un appel à l'interprétation humaine – *E. Levinas*
3. La révélation, une pensée parfaite – *Maharal de Prague*
4. La révélation, une législation - *Moïse Mendelsohn*

La révélation : classification des commandements

1. Lois rationnelles et lois révélées – *Rav Saadia Gaon*
2. Les devoirs des corps et les devoirs des cœurs – *Rabbenou Bahya Ibn Paqûda*
3. Les six catégories – *Rav S.R. Hirsch*

Révélation et raison : La révélation exclut-elle la réflexion rationnelle

1. Les trois lois – *Rabbi Yossef Albo*
2. Lois rationnelles, un préambule incontournable – *Rabbi Yehuda Hallevi*

Révélation et raison : La Halakha exclut-elle la réflexion rationnelle ?

1. La centralité de la raison – *Rav Yossef Engel*
2. La centralité du bon sens – *Rav Shmuel Glazner*
3. La loi rationnelle n'exclut pas la motivation religieuse – *Rav Y.M. Epstein*

Travail personnel : Vos dernières révélations

## A SON IMAGE

Introduction

Pour commencer...

Le *Tselem*, étude des versets

A son image : La dignité humaine

1. Amour et morale – *Rav Elie Benamozegh*
2. Conquête et gouvernance – *Rav Saadia Gaon*
3. La créativité humaine - *Rav J.D. Soloveichik*
4. Le libre arbitre – *Rabbi Simha Hacohen de Dwinsk*
5. Le don – *Rav Eliyahu Dessler*
6. La raison – *Maïmonide*
7. L'émergence de la vie – *David Hartman*
8. La dignité du corps mort – *Rav S. Goren, Rav Waldenberg, Rav A.I. Hacohen Kook, Rav B.Z.M.H. Ouziel*
9. La dignité du corps – *Midrash rabba, Rav Waldenberg*
10. L'impératif de justice – *Rachi*

## A SON IMAGE : LA TOLERANCE ET SES LIMITES

Introduction

Pour commencer...

La tolérance dans les sources juives

1. La tolérance a ses limites – *Maïmonide*
2. L'intolérance, réaction à l'hypocrisie – *Rabbi Abraham Hallevi*
3. La tolérance par prudence – *Rav Isaac Elh'anan Spector*
4. La tolérance paternaliste – *Rav I. Herzog*

5. La tolérance et la faillibilité humaine – **Rabbi Zadok Hacoheh, Rav H. Hirshensohn**
6. La tolérance comme nécessité communautaire – **Rabbi Yossef messas**
7. La tolérance comme vertu divine – **Rabbi Moshe Cordovero**

Travail personnel – Test de tolérance

## LE SENS DES COMMANDEMENTS

Introduction

Pour commencer...

Les raisons des commandements

1. Les trois motifs – **Maïmonide**
2. L'alliance avec le divin – **Rabbi Yehuda Hallevi**

Pourquoi accomplir les commandements ? la question de la motivation

1. Les cinq motivations erronées – **Maïmonide**
2. Le travail désintéressé – **Maïmonide**

Pourquoi accomplir les commandements ? La question de la finalité

1. La parabole du jardin – **Midrash Rabba**
2. Les commandements expriment la soumission à Dieu – **Midrash Rabba**
3. Les commandements sont au service de l'homme – **Rabbi Shmouel Bornsztain**
4. Les commandements sont au service de la société - **Rabbi Shmouel Bornsztain**

Travail personnel – Exercice

## PROVIDENCE ET LIBRE ARBITRE

Introduction

Pour commencer...

La providence, définitions premières : fatalisme, déterminisme, libre arbitre

La providence, totale ou partielle ?

1. Tout dépend de Dieu – **Rabbi Yossef Haïm**
2. La providence ne s'attache pas au monde végétal et animal – **Maïmonide**
3. La providence ne garantit pas le bien - **Rav Avraham Yeshaya Karelitz**
4. La providence ne remplace pas la prudence, **Talmud**
5. Les limites de la providence absolue – **Rabbi Dov Ber Melinitz**

La question du libre arbitre

1. Le libre arbitre, fondement et condition de la Torah – **Maïmonide**
2. La providence, conséquence du libre arbitre
3. Le libre arbitre est illusion et faute d'orgueil – **Rabbi Zadok hacoheh**
4. La volonté divine, agir contre la providence – **Talmud**

Travail personnel – A vous de répondre !

## LIBRE ARBITRE ET RESPONSABILITE

Introduction

Pour commencer...

Les fondements de la responsabilité

1. L'expérience de la souffrance – **Eliane Amado Levy-Valensi**
2. La responsabilité n'est pas symétrique – **E. Levinas**
3. La responsabilité envers la société – **Moshe Ounna**

Degrés de responsabilité, trois types de citoyens – le modèle de J. **Westheimer**

La faute d'indifférence et le devoir de responsabilité  
 Les niveaux de responsabilité  
 La responsabilité et l'expérience de la proximité – *Maïmonide*

## L'ELECTION D'ISRAËL

Introduction

Pour commencer...

La solidarité juive, force ou faiblesse ?

Alliance-destin et alliance-mission : Essai du *Rav J.D. Soloveitchik*

1. Alliance -destin : Nous sommes un peuple isolé
2. Alliance- destin : Nous vivons les mêmes évènements
3. Alliance-destin : nous souffrons les uns pour les autres
4. Alliance-destin : nous sommes garants les uns des autres
5. Alliance-destin : nous sommes solidaires les uns des autres

La solidarité pour un groupe restreint est-elle morale ?

L'alliance-mission

Du particulier à l'universel

1. Une élection inconditionnelle – *Maharal de Prague*
2. Une élection de devoirs et non de droits – *E. Levinas*
3. L'incontournable particularisme – *André Neher*
4. Élection n'est pas supériorité – *Shmuel David Luzzato*
5. Religion universelle et religion universaliste – *Léon Askenazi*
6. Les temps d'épreuve – *Grand-Rabbin Jacob Kaplan*

## L'ART DE LA PRIERE

Introduction

Pour commencer...

C'est quoi, prier ?

1. La prière, un art oublié – *Rav Elie Munk*
2. Spécificité de la prière juive - *Rabbi Menahem Mendel Schneerson*
3. La prière, continuité ou substitution ? – *Talmud*
4. Les états d'âmes de la prière – *Rav A.I. Hacoheh Kook*

La prière : élan du cœur ou obligation religieuse ?

1. Le travail du cœur – *Maïmonide*
2. La prière de l'idolâtre - *Professeur Yeshayaou Leibowitz*

Prière et responsabilité

1. La prière, un acte révolutionnaire – *Abraham Heschel*
2. Pas de prière sans amour du prochain – *Rabbi Haïm Vittal*
3. Le langage du corps en prière – *Maïmonide*
4. La prière interdite – *Léon Askénazi*

Travail personnel – Composez votre prière

## BIOGRAPHIES



## INTRODUCTION

La pensée juive – ces milliers de livres qui remplissent les étagères des bibliothèques, c'est avant tout l'expression d'une mentalité qui est en quête incessante de sens. Étudier, penser, cerner le mystère de l'existence en général et du peuple juif en particulier, mettre en perspective les textes fondamentaux dans un contexte moderne – c'est cet effort de compréhension que nous tentons de communiquer dans ce manuel de pensée juive.

ASKOLA – veut dire en hébreu moderne une école de pensée. La pensée juive est riche, dynamique, plurielle et diversifiée. Ce manuel tente de restituer cette pluralité d'idées et d'entraîner les lecteurs dans un questionnement personnel et existentiel.

Ce manuel contient 10 thématiques dont l'étude s'organise autour de textes mais aussi d'images associatives, afin de permettre une réflexion qui ne soit pas orientée uniquement autour de la lettre écrite mais s'ouvre également sur le visuel ou l'ouïe.

Les textes de ce manuel sont empruntés aux différentes écoles de pensée juive, et il nous semblait essentiel également de citer les penseurs juifs français trop souvent méconnus.

La pensée juive – c'est d'une part se rattacher à une tradition par la connaissance et c'est d'autre part poursuivre et prolonger cette même tradition par un apport même minime mais personnel. C'est à ce défi que vous invite ce programme.

Dr Mikhaël BENADMON





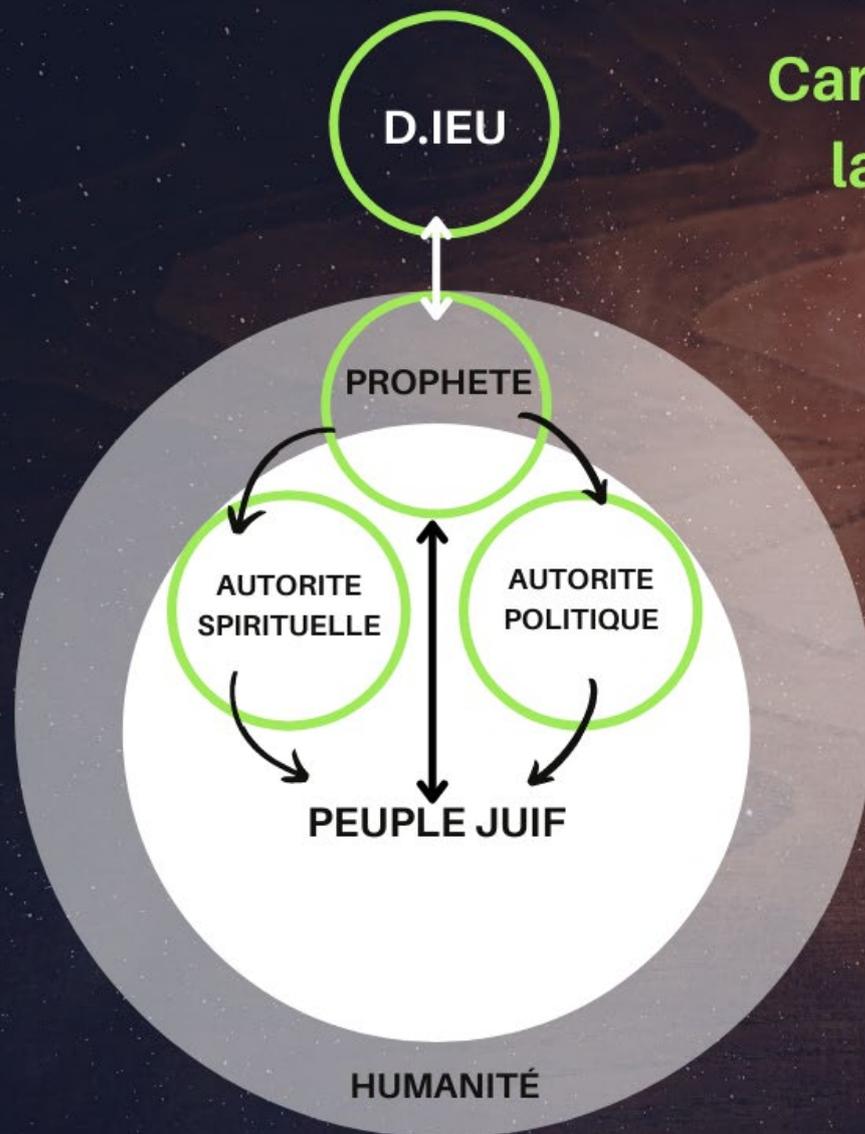
## LA REVOLUTION PROPHETIQUE

**L**e monde ancien connaît différentes formes de phénomènes prophétiques. De nombreux témoignages égyptiens, babyloniens, mésopotamiens, grecques ou perses relatent la présence et l'action de différents personnages associés à la figure du prophète. Certaines fois, il y est question d'une fonction magique ou divinatoire, qui occupe un statut politique ou rituel et qui se distingue du peuple par une certaine faculté de prémonition ; mais il s'y trouve également des *hommes du peuple*, indépendants, desquels émane une revendication sociale. A côté du courant magique de la prophétie non-biblique apparait le courant mystique.

Quelle est alors la spécificité de la prophétie hébraïque et du *Navi* biblique ? La prophétie est un des fondements du monde juif, une des plus nobles émanations de la tradition.

Parler de la prophétie en soi n'est pas chose aisée, pour qui ne l'a pas expérimentée ; c'est courir le risque d'une description abstraite lointaine et impénétrable. C'est pourquoi nous focaliserons notre étude sur la personnalité du prophète juif, le *Navi*, en tentant de percevoir son rôle, ses relations avec le peuple juif et l'humanité, ses rapports avec l'autorité politique et religieuse.

## POUR COMMENCER...



## Cartographie de la prophétie

**INSCRIVEZ SUR UNE FEUILLE 10 QUESTIONS QUI  
VOUS VIENNENT A L'ESPRIT CONCERNANT LA  
CARTOGRAPHIE DE LA PROPHEÉTIE**



# LA CONDITION PROPHETIQUE

## Heureux comme un prophète... ?

### FACE AU PAGANISME, DEUX MESSAGES INALTERABLES

#### La morale est une valeur religieuse

עמוס ה, יב. AMOS 5, 12

<sup>12</sup> כי ידעתי רבים פשעֵיכֶם, וְנֶעְצְמִים חַטָּאתֵיכֶם; צָרְרִי צְדִיק לִקְחֵי לֶפֶר, וְאֶבְיוֹנִים בְּשַׁעַר הַטּוֹ.  
12 Car je le sais bien : nombreux sont vos péchés, énormes vos crimes. Vous persécutez le juste, acceptez des présents pour léser aux portes le droit des indigents.

עמוס ב, ו-ט. AMOS 2, 6-9

<sup>1</sup> פֹּה, אָמַר ה', עַל-שְׁלֹשָׁה פְּשָׁעֵי יִשְׂרָאֵל, וְעַל-אַרְבַּעָה לֹא אֲשִׁיבֶנּוּ: עַל-מִכְרָם בַּכֶּסֶף צְדִיק, וְאֶבְיוֹן בַּעֲבוּר <sup>1</sup> הַשְּׂאֵפִים עַל-עַפְר־אֶרֶץ בְּרֹאשׁ דְּלִים, וְדָרָה עֲנֻיִם יָטוּ; וְאִישׁ וְאִבְיוֹ, וְלָכֹו אֶל-הַנְּעֻרָה, לְמַעַן חִלּוֹל. וְנִעְלָמִים <sup>2</sup> וְאֶבְיֵי הַשְּׂמֵדָה. <sup>3</sup> וְעַל-בְּגָדִים חֲבָלִים יָטוּ, אֶצְל כָּל-מִזְבְּחַי; וַיִּזְוּ עֲנוּשִׁים וְשִׁתּוּ, בֵּית אֱלֹהֵיהֶם. אֶת-שֵׁם קִדְשִׁי אֶת-הָאֲמָרִי, מִפְּנֵיהֶם, אֲשֶׁר כָּגִבַּה אֲרָזִים גְּבֹהוֹ, וְחָסֹן הוּא כְּאֲלוֹנִים; וְאֲשִׁמִּיד פְּרִיֹו מִמֶּעַל, וְשִׁרְשׁוֹ מִתַּחַת. אִנִּי שָׁרָה לְעֵת: "A cause du triple, du quadruple crime d'Israël, je ne le révoquerai pas, [mon arrêt] : parce qu'ils vendent le juste pour de l'argent et le pauvre pour une paire de sandales. <sup>7</sup> Ils convoitent jusqu'à la poussière du sol répandue sur la tête des malheureux, ils font dévier la route des humbles. Le fils et le père fréquentent la prostituée, outrageant ainsi mon nom sacré. <sup>8</sup> Ils s'étendent, près de chaque autel, sur des vêtements pris en gage, et le vin provenant des amendes, ils le boivent dans le temple de leurs dieux. <sup>9</sup> Et c'est moi pourtant qui ai détruit pour eux l'Amorrhéen, dont la stature égalait celle des cèdres et la vigueur celle des chênes ; et j'ai anéanti ses fruits dans les airs, ses racines dans le sol !

1. Notez les termes accusateurs du prophète Amos dans ces textes. De quelles fautes s'agit-il ?
2. De quelle faute la classe supérieure est-elle accusée ?
3. L'écart social est un problème économique, pourquoi Amos le condamne ?
4. La pratique de la Torah est souvent perçue comme une somme de pratiques permises ou interdite. Mais cela suffit-il ?

#### La critique de l'hypocrisie et du pouvoir corrompu

ישעיהו א, י-יז. Yeshayahu, 1, 10-17

<sup>10</sup> לְמָה-לִּי רַב-זִבְחֵיכֶם יֹאמַר ה', שְׁבַעְתִּי עֲלוֹת אֵילִים וְחֶלֶב מְרִיאִים; וְדָם פְּרִים. <sup>11</sup> שָׁמְעוּ דְבַר-ה', קַצִּינִי סֹלֶם; הֲאֵזוּנֹו תוֹרַת אֱלֹהֵינוּ, עִם עֲמָרָה <sup>12</sup> לֹא תוֹסִיפוּ, הִבִּיא מְנַסֶּת-שָׁנָא--קִטְרַת תוֹעֵבָה הִיא, לִי; <sup>13</sup> כִּי תִבְאוּ, לְרֹאוֹת פְּנֵי--מִי-בִקִּשׁ זֹאת מִיָּדְכֶם, רִמְסֵי חֲצָרִי. וְכִבְשִׁים וְעִתוּדִים, לֹא תִפְצְתִּי <sup>14</sup> וּבִפְרִשְׁכֶם פְּפִיכֶם, אֲעָלִים עֵינָי. <sup>15</sup> תִּדְשִׁיכֶם וּמוֹעֲדֵיכֶם שִׁנְאַה נִפְשִׁי, הִיוּ עָלַי לְטָרָח; גִּלְאִיתִי, גִּשְׂא. חֲדָשׁ וְשִׁבְתָּ קְרָא מִקְרָא, לֹא-אוּכַל אֲנִי וְעֲצָרָה <sup>16</sup> לְמַדּוֹ הֵיטֵב דְּרָשׁוּ מִשְׁפָּט. <sup>17</sup> רַחֲצוּ, הַנְּכֹו--הַסִּירוּ רֵעַ מֵעַלְלֵיכֶם, מִגִּגְד עֵינָי: חֲדָלוּ, הֲרַע. מִכֶּם--גַּם כִּי-תִרְבוּ תִפְלָה, אֵינֶנִּי שֹׁמֵעַ; יָדֵיכֶם, דָּמִים מְלֹאוּ. אֲשֶׁרוּ חֲמוּץ; שִׁפְטוּ יְתוֹם, רִיבּוֹ אֶלְמָנָה.

<sup>10</sup> Ecoutez la parole de l'Eternel, magistrats de Sodome ; soyez attentifs à l'enseignement de notre Dieu, peuple de Gomorrhe ! <sup>11</sup> Que m'importe la multitude de vos sacrifices ? Dit le Seigneur. Je suis saturé de vos holocaustes de bœliers, de la graisse de vos victimes ; le sang des taureaux, des agneaux, des boucs, je n'en veux point. <sup>12</sup> Vous qui venez vous présenter devant moi, qui vous a demandé de fouler mes parvis ? <sup>13</sup> Cessez d'y apporter l'oblation hypocrite, votre encens m'est en horreur : néoménie, sabbat, saintes solennités, je ne puis les souffrir, c'est l'iniquité associée aux fêtes ! <sup>14</sup> Oui, vos néoménies et vos solennités, mon âme les abhorre, elles me sont devenues à charge, je suis las de les tolérer. <sup>15</sup> Quand vous étendez les mains, je détourne de vous mes regards ; fussiez-vous accumuler les prières, j'y resterais sourd : vos mains sont pleines de sang. <sup>16</sup> Lavez-vous, purifiez-vous, écartez de mes yeux l'iniquité de vos actes, cessez de mal faire. <sup>17</sup> Apprenez à bien agir, recherchez la justice ; rendez le bonheur à l'opprimé, faites droit à l'orphelin, défendez la cause de la veuve.

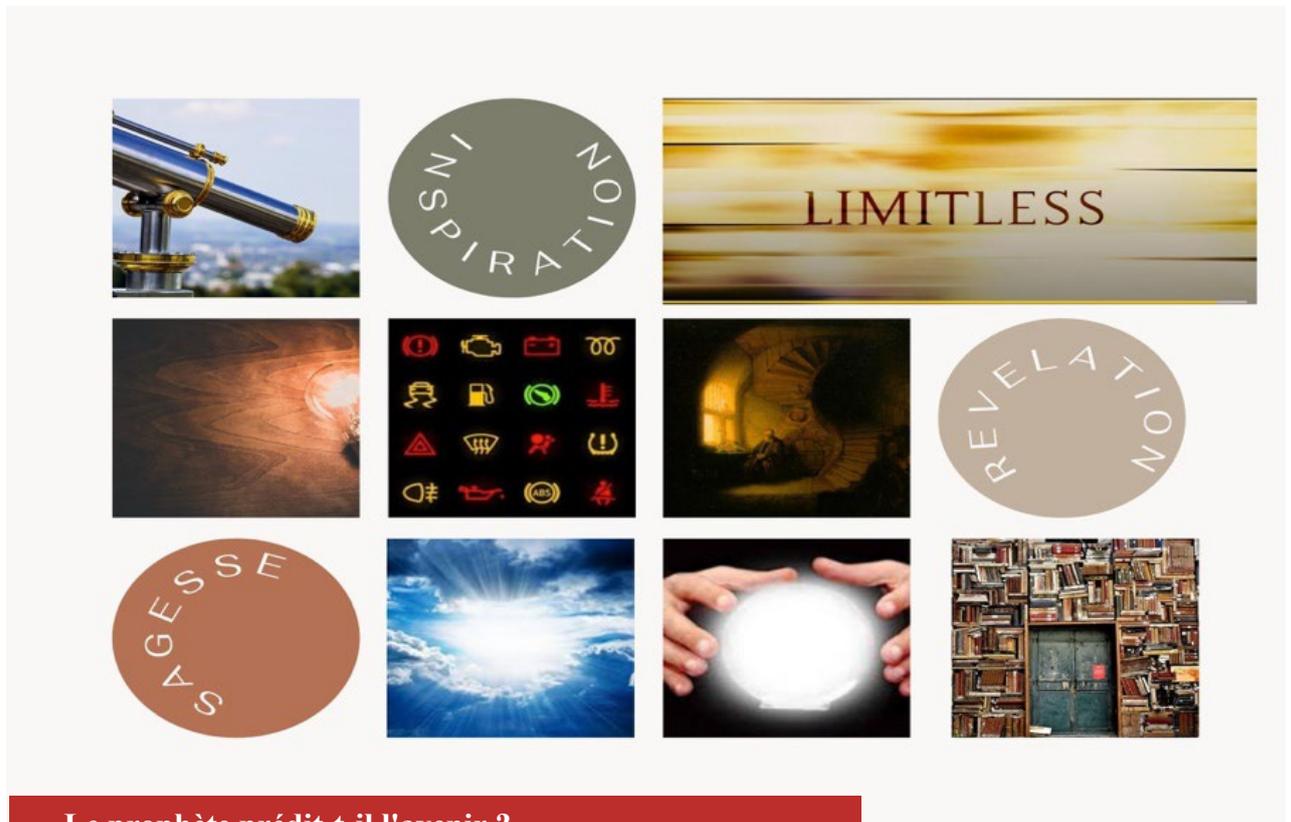
הושע ו, ו-ז, HOSHEA 6, 6-7

<sup>6</sup> נִהְמָה, כְּאֲדָם עֲבָרוּ בְרִית; שֵׁם, בְּגָדוֹ בִי. <sup>7</sup> כִּי חֶסֶד תִּפְצְתִּי, וְלֹא-נִבְחָ; וְדַעַת אֱלֹהִים, מַעֲלוֹת <sup>6</sup> C'est que je prends plaisir à la bonté et non au sacrifice, je préfère la connaissance de Dieu aux holocaustes, <sup>7</sup> tandis qu'eux à la façon des hommes ont transgressé l'alliance et, depuis lors, me sont devenus infidèles.

1. Quelle est la valeur d'une action religieuse qui ignore les valeurs fondamentales ?
2. Le rite, la prière, les sacrifices, ont-ils une valeur en soi ?
3. Pourquoi a-t-on besoin de prophètes pour énoncer des évidences morales ?

## Le Navi : qui est-il ?

Laquelle de ces images évoque selon vous l'essence de la prophétie ? Rédigez en 10 lignes une définition de la prophétie.



### Le prophète prédit-il l'avenir ?

La fréquentation des prophètes bibliques, ou seulement leur simple lecture, permet rapidement de distinguer la prophétie de la prévision. Le prophète ne prévoit pas : il voit les mêmes événements que tous ses contemporains, à cette grande différence qu'il les voit en profondeur afin d'y apercevoir leur dynamisme secret et de le dire à ceux qui veulent l'entendre, faute de le voir. Il est donc doublement au cœur de l'histoire : il est plongé dans les mêmes événements que ses contemporains, et il discerne, au cœur de ces événements, le projet caché au commun des mortels. Et il appelle ce projet la volonté de Dieu car il croit que Dieu est le maître de l'histoire. Il ne veut pas que Dieu se cantonne à parler au temple ou au sanctuaire et il ne veut plus qu'il parle seulement par la bouche du prêtre ; il cherche à faire entendre la parole divine dans la place publique, dans les marchés et dans les lieux où se fabrique l'histoire. C'est pour cela qu'il porte le nom de *prophètes* qui signifie, en grec, "celui qui parle à la place de...", c'est-à-dire le porte-parole. Le prophète ne prévoit pas, il pré-dit, il dit avant les autres ce qu'il a entendu ou vu, parce que les autres ne le voient pas encore et ne peuvent donc le dire. En hébreu, on l'appelle NaBi', le "répondant", le "proclamateur", le "parleur" : cette racine existe en assyrien, en arabe et en éthiopien. Mais dans ces mêmes langues, elle peut signifier aussi l'effervescence, le débordement, le délire, et ces significations recourent les mots de Ro'eH (voyant) et HozeH (visionnaire) plus anciens que celui de NaBi', et désignant manifestement l'état d'un homme en extase.

**Armand Abécassis, *La pensée juive*, Tome 2, De l'état politique à l'éclat prophétique, 1987, p. 52-53**

Qu'est-ce qui distingue le Navi du voyant et du visionnaire ?

## Le prophète est-il un magicien ?

Toute magie implique une relation, un automatisme de contact entre le divin et l'humain. Toute extase exige également une relation entre Dieu et l'homme : une maturation psychologique, un cheminement de l'âme. Le devin ou le mystique cherche Dieu et dispose de moyens pour le découvrir. Dans l'univers biblique, au contraire, c'est Dieu qui cherche l'homme. Il y a dans la révélation biblique une initialité de Dieu, une première démarche de sa part, un enveloppement de l'homme par lui. L'appel divin précède l'attente humaine. C'est l'écroulement de toutes les théories magiques ou psychiques pour expliquer la révélation prophétique... l'apparition inopinée et brusque de Dieu dans la vie spirituelle du prophète constituent une différence essentielle entre le nabi et le mystique. Sous mille formes diverses également, l'expérience prophétique se révèle, au contraire, comme un choc inattendu. C'est un orage qui éclate en plein ciel d'été et qui surprend un homme non équipé...

**André Neher, *L'essence du prophétisme*, Calmann-Lévy, 1972, p. 96-98**



André Neher et Rav Saadia Gaon sont-ils en désaccord ?

Après avoir expliqué la nécessité de la prophétie, il convient que j'en précise maintenant le critère. Comment les prophètes ont-ils fait, pour que les hommes ajoutent foi à leur dire ? L'homme connaît son impuissance. Il sait qu'il n'a pas vraiment de prise sur la nature et ne peut transformer les éléments. L'être humain laisse à son créateur le soin d'imposer sa loi aux éléments naturels... aussi, la preuve de l'authenticité d'un message prophétique résidera-t-elle dans le fait que le prophète est en mesure d'exercer son action sur la nature par exemple, en empêchant le feu de brûler, en arrêtant le cours d'un fleuve, en transformant l'eau en sang, etc..., car par là il prouve que le créateur lui a transmis une part de son pouvoir. Et l'homme qui est témoin de ce prodige ne peut pas ne pas croire en la vérité du message.

**Rav Saadia Gaon, *Emounot Vedeot*, Chapitre 3, paragraphe 4**

## Le prophète n'est-il qu'un porte-parole ?

Selon la tradition biblique, la révélation de Dieu ne se produit pas de manière hasardeuse, sur le mode d'un exhibitionnisme du divin, à quoi correspondrait un voyeurisme de l'homme. C'est pourquoi, on l'a dit, Moïse et Élie se cachent le visage lorsque Dieu se révèle à leur esprit. Dieu ne se manifeste qu'à propos de l'alliance du Sinaï soit qu'il faille en énoncer et proclamer les clauses et y faire adhérer son peuple, en l'occurrence le peuple des *bnei Israël* libérés à cette fin de l'esclavage pharaonique ; soit, une fois cette adhésion obtenue et confirmée, qu'il faille rappeler les exigences de l'engagement ainsi souscrit quand le peuple est tenté de s'en défaire et de le renier. Pour ce qui la concerne, la communication prophétique, dans son principe, sa structure et sa dynamique, correspond à ses exigences. Le *nabi* hébreu n'est, au premier titre, ni prédiseur d'avenir, ni faiseur de miracles. Face à la dislocation de l'alliance, au roi oublieux de sa responsabilité, au prêtre profanateur, au prophète de mensonge, au peuple qui se disjoint et s'expose au risque de l'exil, il cherche à provoquer la crise et la prise de conscience de tous les protagonistes de l'irréfragable alliance.

Raphaël Draï, *La communication prophétique*, Tome 2, *La conscience des prophètes*, Fayard 1993, p. 15-16



Le but de la prophétie, est, en définitive, de préciser les ordonnances de la Loi, d'éclaircir le culte de l'Eternel, d'instruire l'homme de la volonté de son Créateur, afin de nous rapprocher de la perfection.

...La prophétie n'a pour but ni de renseigner sur l'avenir, ni de régler des intérêts particuliers car cela relève du domaine des augures et des astrologues. L'objectif réel de la prophétie est de conduire le peuple, voire l'humanité, sur la voie de la perfection.

Rabbi Yossef Albo, *Sefer Haïkarim*, Chapitre 3, paragraphe 8, 11, 12

Raphaël Draï et Rabbi Yossef Albo s'accordent-ils sur la définition de la prophétie ?

## Le prophète est-il un philosophe ?

Les opinions concernant la prophétie sont au nombre de trois.

**La première opinion**, professée par ceux d'entre les peuples païens qui croyait à la prophétie, est aussi admise par certaines gens du vulgaire appartenant à notre religion. Dieu, disent-ils, choisissant celui qu'il veut entre les hommes, le rend prophète et lui donne une mission : et peu importe, selon eux, que cet homme soit savant ou ignorant, vieux ou jeune. Cependant il met aussi pour condition qu'il soit un homme de bien et de bonnes mœurs ; car personne n'a prétendu jusqu'ici que, selon cette opinion, Dieu accorde quelquefois le don de la prophétie à un homme méchant, à moins qu'il ne l'ait d'abord ramené au bien.

**La deuxième opinion** et celle des philosophes ; à savoir, que la prophétie est une certaine perfection (existant) dans la nature humaine... Selon cette opinion, il n'est pas possible que l'ignorant devienne prophète, ni qu'un homme sans avoir été prophète la veille le soit subitement le lendemain, comme quelqu'un qui fait une trouvaille. Mais voici, au contraire, ce qu'il en est : si l'homme supérieur, parfait dans ses qualités rationnelles et morales, possède en même temps la faculté imaginative la plus parfaite et s'est préparé de la manière que tu entendas (plus loin), il sera nécessairement prophète ; car c'est là une perfection que nous possédons naturellement. Il ne se peut donc pas, selon cette opinion, qu'un individu, étant propre à la prophétie et s'y étant préparé, ne soit pas prophète, pas plus qu'il ne se peut qu'un individu d'un tempérament sain se nourrisse d'une bonne nourriture, sans qu'il en naisse un bon sang et autres choses semblables.

**La troisième opinion**, qui est celle de notre loi et un principe fondamental de notre religion, est absolument semblable à cette opinion philosophique, à l'exception d'un seul point. En effet, nous croyons que celui qui est propre à la prophétie et qui y est préparé peut pourtant ne pas être prophète, ce qui dépend de la volonté divine.

Maïmonide, *Guide des égarés*, Deuxième partie, chapitre 32

1. Pourquoi, selon Maïmonide, le prophète doit-il nécessairement être philosophe ?
2. Selon lui, un non-juif peut-il être prophète ?
3. Quelle est la place de la pratique des commandements de la Torah selon ce texte ?
4. Cette conception s'accorde-t-elle avec celle qui émane des textes bibliques ?



## Le prophète est-il sioniste-religieux ?

Le rabbin : N'avons-nous pas déjà dit que la spéculation, la ratiocination, les conjonctures, en matière religieuse, n'entraînent pas l'obtention de la grâce divine, sans quoi nous devrions admettre que les dualistes, les éternistes, les tenants des influx astraux, ceux qui font retraite dans les montagnes et ceux qui brûlent leurs enfants dans le feu, s'emploient tous avec un grand zèle à se rapprocher de Dieu. Or nous avons déjà admis qu'on ne se rapproche de Dieu qu'en observant les commandements de Dieu eux-mêmes qui connaît, en effet, leur mesure, leur division, leur temps et leur lieu et ce qui découle de ces caractères nécessaires qui, parfaitement respecté, procureront la grâce de dieu et la jonction avec le divin.

**Rabbi Yehuda Hallévi, *Le Kuzari*, 3, 23**

Le rabbin : tous ceux qui ont prophétisé l'ont fait dans ce pays (Israël) ou pour ce pays. Abraham a reçu une révélation prophétique afin de s'y rendre. Ézéchiel et Daniel ont prophétisé pour lui ; tous deux avaient d'ailleurs vécu en Palestine lorsque le Premier Temple était encore debout et que la Majesté Divine y résidait ; or, c'est grâce à sa présence que tout membre du peuple élu qui s'y était préparé accédait à la prophétie.

**Rabbi Yehuda Hallévi, *Le Kuzari*, 2, 14**

1. Résumez les deux thèses présentées
2. Citez trois divergences entre Maimonide et Rabbi Yehuda Halévi



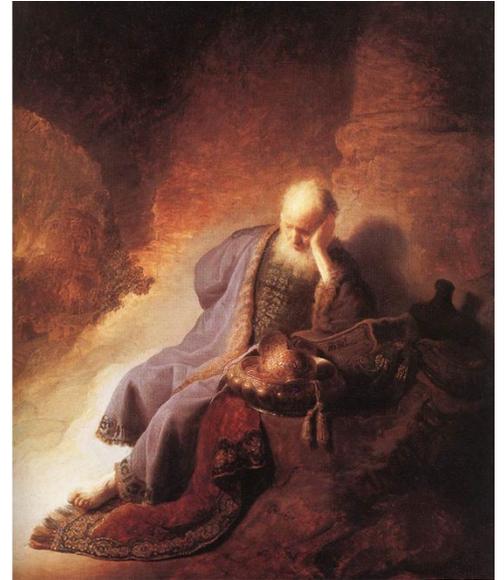
## Le prophète est-il apprécié du pouvoir ?

Au IX<sup>ème</sup> siècle, deux prophètes dominent tous les autres par l'envergure de leur personnalité et l'importance de leur message : Elie et mikayou. Que savons-nous d'eux ? ...Elie est traqué par Jézabel qui a juré de le faire tuer... Quant à mikayou, il ne surgit que pour disparaître dans la prison où Achab le laissera probablement mourir. On sent, au fil du récit, combien Mikayou est traqué, lui aussi, placé probablement sous résidence surveillée, avant même qu'il ne s'attire enfin le châtiment suprême.

...Zacharie est victime à Jérusalem d'un procès en haute trahison... Il inaugure la série tragique des prophètes judéens assassinés. Selon la légende, Isaïe fut de leur nombre. Le texte biblique mentionne expressément Ouriya : il avait fui en Égypte, mais le roi Yoyakim obtint son extradition et le fit exécuter à Jérusalem. C'est certainement au châtiment suprême qu'Amacia, le prêtre de béth-El, destinait le prophète Amos, en le dénonçant comme espion auprès du roi jéroboam...

Dans le destin de Jérémie, le scandale prophétique prend sa forme la plus aiguë. L'isolement du prophète est complet. Il est seul contre tout le monde... Il est un objet de risée, chacun le honnit. Sa conduite l'expose au sarcasme, au mépris, à la haine, et finalement aux tortures et à la mort... Sur les quarante années de sa carrière, Jérémie en passera une vingtaine en prison. Prison avec toutes ses nuances. Tantôt la cellule du détenu politique, du suspect ; tantôt le cachot du traître ; tantôt la geôle du criminel avec ses chaînes, son quignon de pain sec et sa cruche d'eau ; tantôt enfin la citerne du condamné à mort, avec sa boue dans laquelle Jérémie enfonce jusqu'à la ceinture et d'où il ne sera tiré qu'à la dernière extrémité. Une bonne dizaine d'autres années, Jérémie les passera dans la clandestinité.

**André Neher, *L'essence du prophétisme*, Calmann-Lévy, 1972, p. 255-260**



Rembrandt (1606-1669)

*Lamentations de Jérémie sur la destruction de Jérusalem*

## Le prophète est-il heureux ?

La prophétie place la douleur dans l'âme même du prophète en se dressant contre lui. Scandale du monde, la prophétie est également scandale pour le prophète. Elle est son premier adversaire, le plus terrible parce qu'il est intime, le plus menaçant parce qu'il est absolu.

C'est par l'*altération* que commence la douleur du prophète. Un homme devient *autre*. Il est arraché à sa famille, à son milieu, à ses conditions de vie, à sa mentalité, à son tempérament et jeté ailleurs. Il est soustrait à son propre moi et, transformé, ne se reconnaît plus lui-même. On fait de lui sa propre contradiction : il dit ce qu'il n'a jamais pensé, il annonce ce qu'il a toujours redouté... L'acceptation de l'absolu est la source de sa misère.

Si Jérémie doit se dépouiller de son amour, Isaïe doit se dépouiller de ses vêtements. Durant 3 ans, il marche nu... La moralité naturelle est contestée par l'absolu dont l'ordre peut être un contre-ordre éthique. Aucun homme ne pourrait céder, sans la certitude d'un appel de l'absolu. C'est le cas également d'Abraham allant sacrifier son fils... Le fait il librement ?...

Les prophètes s'en expliquent : ils sont contraints. La prophétie est une *pesanteur*. C'est un deuxième aspect de sa douleur... Rien n'est plus instructif que l'analyse des efforts tentés par les prophètes pour conserver leur liberté... *refus* de la vocation. La scène la plus caractéristique est celle du refus de Moïse.

...Ni le refus ni la révolte ne libèrent les prophètes. Plus ceux-ci aspirent à rejeter la vocation, plus celle-ci les tient. La colère de Dieu oblige Moïse à accepter sa mission. La tempête et le monstre ramènent Jonas, de force, à sa prophétie. Elie est rééquipé pour de nouvelles tâches. Ézéchiël cède à l'emprise de la main de Dieu. Jérémie reste captif de la parole divine. Il n'y a pas d'exemple de prophète qui ait échappé à Dieu.

**André Neher, *L'essence du prophétisme*, Calmann-Lévy, 1972, p. 277-299**



Comment concilier la noblesse de la fonction prophétique avec son destin personnel tragique ?

Le prophète est perçu sous différents angles par les penseurs juifs, et il est possible d'imaginer des personnages différents dans le rôle et la fonction du prophète ou de la prophétesse.

Décrivez, à l'aide de notre étude, les conditions de candidature au poste prophétique.

## OFFRE D'EMPLOI

### Description du poste :

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_

Sous la supervision de : \_\_\_\_\_

### Aptitudes et compétences recherchées

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_

### Type de contrat :

\_\_\_\_\_

### Lieu de travail principal :

\_\_\_\_\_

### Conditions générales et salariales :

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_



POSTULEZ DÈS MAINTENANT !

# DEVENEZ NOTRE NOUVEAU PROPHETE

Envoyez votre CV et votre portfolio à...



# LA TENTATION IDOLATRE

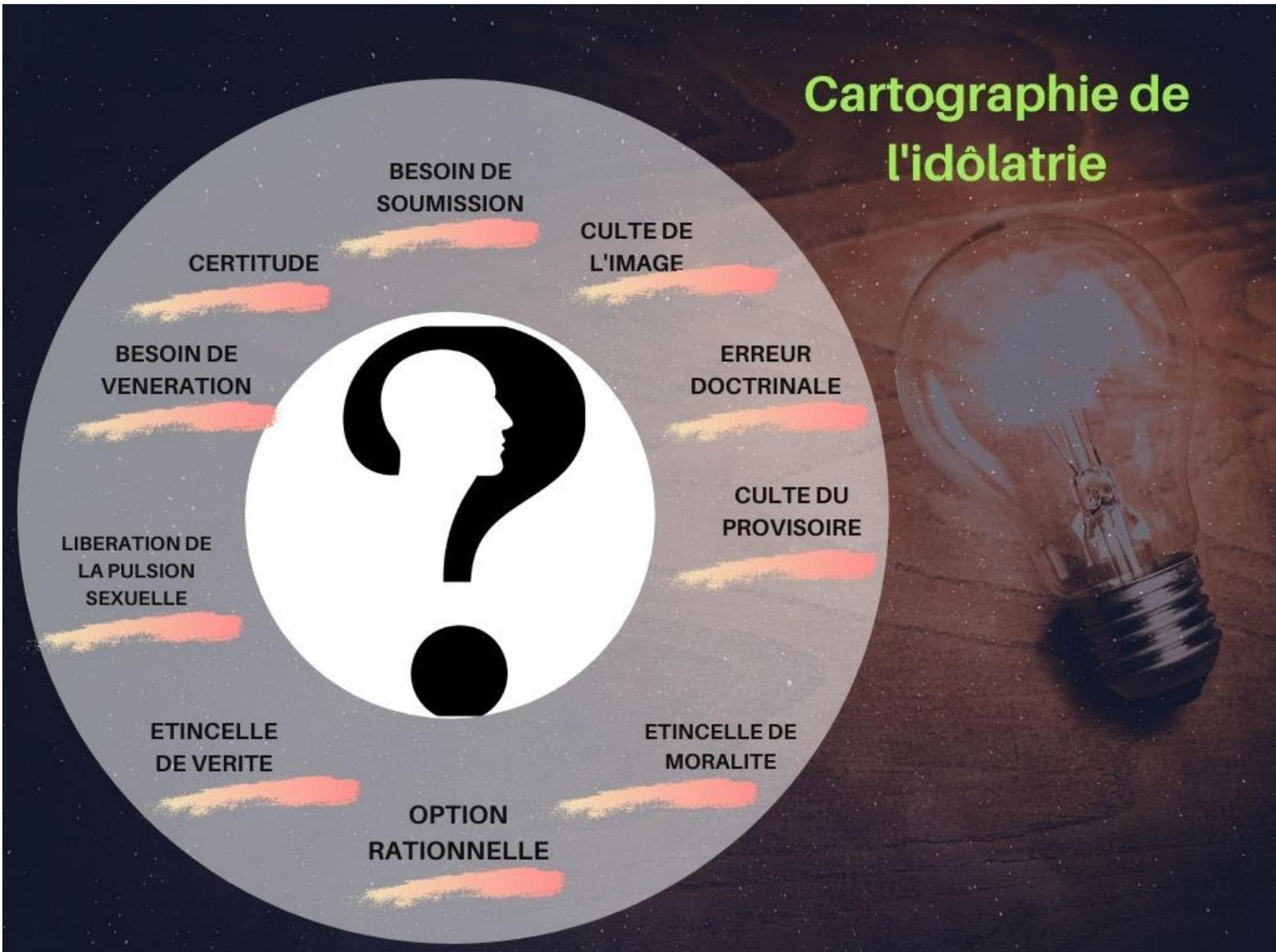
L'idolâtrie fait partie de ces idées qui sont attribuées au monde ancien, primitif, prémoderne. L'homme moderne, dit-on, s'est émancipé des croyances qui le rattachaient à l'univers du mythe et qui le situait dans un monde enchanté.

Mais ce jugement n'est-il pas un peu hâtif ? La société moderne, axée autour de l'image et de sa production permanente n'est-elle pas rattrapée par les mêmes tentations humaines qui étaient à l'œuvre dans la tentation idolâtre païenne ?

Ce chapitre propose d'aborder la question de l'idolâtrie sous différents angles en proposant dix définitions distinctes de ce concept et en analysant leur actualité aujourd'hui.

## POUR COMMENCER

### Cartographie de l'idôlatrie



לא יהיה לך אלהים אחרים על־פְּנֵי: לא תַעֲשֶׂה־לְךָ פֶסֶל וְכָל־תְּמוּנָה,  
אֲשֶׁר בְּשָׂמִים מַמְעַל, וְאֲשֶׁר בְּאֶרֶץ מִתְחַת; וְאֲשֶׁר בַּמַּיִם מִתְחַת  
לְאֶרֶץ: (שמות כ, ג-ה)

*Citez trois exemples d'idolâtrie  
contemporaine*



## LE SENS DU MONOTHEISME : Morale, providence, justice

### Le monothéisme : fondement de la morale

Les sentiments moraux n'ont pas leur origine dans la raison comme tel. Un homme très instruit peut être méchant, alors qu'un homme tout à fait illettré peut être juste. Les sentiments moraux ont leur origine dans le sens que l'homme a de l'unité, dans l'appréciation de ce qu'il a de ce qui est en commun à tous les hommes. Peut-être, l'énoncé le plus fondamental de l'éthique est-il contenu dans les mots du dernier prophète d'Israël : "*N'avons-nous pas tous un seul père ? N'est-ce pas un seul Dieu qui nous a créés ? Pourquoi commettrions-nous une trahison l'un contre l'autre, de façon à déshonorer l'alliance de nos pères* (Malachie 2, 10)".

Le principe ultime de l'éthique n'est pas un impératif, mais un fait ontologique [lié à l'être des choses]. Bien qu'il soit vrai que ce qui distingue une attitude morale est la conscience de l'obligation de s'y conformer, cependant un acte n'est pas bon parce que nous nous sentons obligés de le faire ; mais plutôt nous nous sentons obligés de le faire parce qu'il est bon.

**Abraham Heschel, *L'homme n'est pas seul*, Éditions Présence, p. 104-105**

*'Les sentiments moraux n'ont pas leur origine dans la raison' - Expliquez  
Qu'a-t-on en commun avec tous les hommes ?*



*'Les sentiments moraux ont leur origine dans le sens que l'homme a de l'unité, dans l'appréciation de ce qu'il a de ce qui est en commun à tous les hommes'*

1. Vérifiez l'argument de Abraham Heschel en l'appliquant aux dix paroles.
2. Le sens de l'unité originelle prémunit-il contre la transgression ?

## Le monothéisme : fondement de la providence

Il faut se référer à la définition du monothéisme absolu. Cela veut dire que c'est un Dieu unique qui est providence de toutes les créatures. Donc le monothéisme juif ne signifie pas que ce Dieu ne s'occupe que d'Israël. C'est un peu la mentalité des autres traditions religieuses : Dieu est le Dieu de ses fidèles et les autres sont ses ennemis.

Mais un monothéisme réel, authentique absolu, comme le monothéisme juif, signifie qu'il y a un seul et unique Dieu et que c'est le même Dieu qui est providence et de Jacob et d'Esäü. C'est la difficulté d'être juif, cela veut dire que notre Dieu est aussi le Dieu des autres. Qu'ils le reconnaissent ou pas, c'est un autre problème. Le monothéisme n'est pas une monolâtrie. C'est un monothéisme radical et absolu. Les miracles de Lourdes, ou d'ailleurs, prouvent seulement que Dieu s'occupe de ses créatures, quelles qu'elles soient.

**Rav Yehuda Leon Ashkenazi 'Manitou', Cours sur Vayishlah 1982** (<http://www.manitou-lhebreu.com>)

1. Quelle est la marque distinctive du monothéisme juif ?
2. Expliquez l'expression : *'Le monothéisme n'est pas une monolâtrie'*
3. Cette conception a-t-elle une incidence sur le rapport du juif au monde ? laquelle ?



## Le monothéisme : fondement de la justice

Avant tout, il y a un principe fondamental qu'il faut toujours avoir présent à l'esprit : reconnaître que l'Éternel seul est Dieu, qu'il est un Dieu unique, qu'il est l'éternel, notre Dieu, source de toute existence. L'univers entier, sous tous ses aspects, l'histoire de l'humanité, ainsi que toutes ses évolutions, tout trouve son origine dans le Dieu Un ; c'est lui qui dirige toutes ces manifestations, et tout dans l'univers ne tend qu'à rendre hommage et à exalter cette unité.

Pareillement, l'homme reconnaîtra que sa vie, son existence, quelles qu'en soient les différentes évolutions, sont fondées sur le Dieu Un ; c'est lui qui en est le maître et le but de notre vie doit être de nous rapprocher de cette unité.

Chaque individu doit, en conséquence, pressentir que toutes les manifestations de sa vie sont un don du Dieu Un ; de ce fait, il unifiera toutes ses activités au service de son Unique créateur. Aussi, en toutes circonstances affectant le plan moral ou physique, intellectuel ou sentimental, quand l'homme parle, agit ou jouit de quoi que ce soit, dans l'abondance comme dans la gêne, dans la joie comme dans la peine, l'individu sain comme le malade, l'homme libre comme le serviteur, qu'apparaisse la vie ou que survienne la mort, en tout lieu et en tout temps - notre existence sera tendue vers un unique objectif : reconnaître que le Dieu unique est à l'origine de tout, et que toutes les manifestations de notre vie lui sont dues.

Tous les accidents de l'existence seront également acceptés par l'homme, s'il admet qu'ils sont tous destinés à le rapprocher du service du Dieu unique. Le juif fidèle s'inspirera de l'éternel son Dieu, et, à l'instar de son créateur, il unifiera tous ses efforts en consacrant son existence au service du Dieu Unique.

**Rav Shimshon Raphaël Hirsch, Horev, (Thorot), chapitre 2, p. 8-9**

Comment le rav Hirsch déduit-il la justice divine de l'unité de Dieu ?

## LA LOGIQUE IDOLATRE : la discussion entre Maïmonide et Rabbenou Nissim

### L'idolâtrie : une erreur doctrinale

Au temps d'Enoch, les descendants d'Adam ont commis une grande erreur et les Sages de cette génération furent mal avisés ; et Enoch comptait parmi ceux qui se fourvoient. Et voilà leur erreur. Ils disaient : « Dans la mesure où Dieu a créé ces étoiles et ces planètes pour diriger l'univers ; puisqu'Il les a placées très haut et qu'Il leur a accordé de l'importance ; qu'elles sont des serviteurs qui Le servent, il convient de les louer, de les glorifier et de les honorer. Et c'est bien la volonté de Dieu – loué soit-Il – de grandir et d'honorer celui qui les grandit et les honore, au même titre que le roi qui souhaite honorer les serviteurs qui se tiennent devant lui. C'est bien là l'honneur du roi ».

De telles pensées ayant trouvé le chemin de leur cœur, ils se sont mis à construire des autels pour les étoiles, à leur présenter des sacrifices, à les servir et à les honorer en les implorant, à se prosterner devant eux. De manière à saisir par là la volonté du Créateur, sur la base de leurs réflexions erronées. Voilà quel était le propos essentiel du service rendu aux étoiles. Et voilà ce que disaient ceux qui s'y adonnaient en connaissance de cause. Non pas qu'ils disaient que c'est telle étoile qui est Dieu...Autrement dit, tout le monde sait bien qu'il n'y a nul autre que Toi. Mais leur erreur et leur sottise résidaient dans ce qu'ils confondaient leur prétention et Ta volonté.

...Avec le cours du temps de faux prophètes se levèrent parmi les hommes. Ils prétendirent que la divinité leur avait adressé la parole pour leur enjoindre d'adorer telle étoile en particulier ou l'ensemble des astres, de leur offrir des sacrifices (...), de leur bâtir un temple et de faire d'elles des représentations plastiques.

...C'est de la sorte que s'introduisit la coutume de placer dans les sanctuaires...et les desservants de chacune faisaient entendre à tout le peuple que telle idole était capable de causer du bien ou du mal...et les prêtres ajoutaient : Ce culte vous fera prospérer et réussir...la pratique de l'idolâtrie se vulgarisa dans le monde entier.

...Comme le temps était passé de nouveau, toutes les créatures oublièrent en paroles et en pensée le Nom glorieux et terrible au point de le méconnaître totalement. Les ignorants, les femmes, les enfants ne virent plus que la statue de bois ou de pierre.

...Abraham se mit à faire usage de son pouvoir de réflexion, grâce à la justesse de son esprit, il atteignit la voie de la vérité et discerna le fond des choses.

**Maïmonide, *Mishné Torah*, Lois relatives à l'idolâtrie, 1, 1-4**

### L'idolâtrie : une option rationnelle

Je pense plutôt que les peuples anciens considéraient positivement l'idolâtrie, qu'elle était sensée et que la réflexion philosophique y menait nécessairement, contrairement à ce qu'en disait Maïmonide...Ils pensaient, comme les philosophes, que Dieu n'a ni intérêt ni providence face à la création, et que tout ce qui s'y déroule découle nécessairement de son existence...Ils reconnaissaient qu'il était la cause des causes et que cela ne pouvait en être autrement, mais du fait de la nécessité de Son être et non comme le fruit de Sa volonté... Toute personne qui sert Dieu et pense qu'Il l'exaucera ou le protégera est dans l'erreur...Il ne fait aucun doute que celui qui était habité par de telles pensées ne pouvait juger à mal l'idolâtre. A l'inverse, il s'en fallait de peu que les idolâtres ne trouvent misérable celui qui servait Dieu.

**Rabbenou Nissim ('Ran'), *Derashot Haran*, chapitre 9**

RACONTEZ L'HISTOIRE DE L'IDOLATRIE SELON  
MAIMONIDE ET RAABBENOU NISSIM  
LAQUELLE DES DEUX HISTOIRES EST LA PLUS CONVAINCANTE ?

## L'idolâtrie : le culte de l'image

L'opposition entre le Dieu unique et les dieux ne se limite pourtant pas à une différence arithmétique : elle s'exprime dans la distinction entre une *idée* invisible et une *image* tangible... Toute image est une copie : mais de quel archétype l'image de Dieu voudrait-elle être la copie ? Y-at-il seulement un archétype de Dieu qui tienne dans une représentation ? Les images des dieux devaient nécessairement être des images d'autre chose à quoi elles conféraient la signification d'un Dieu.

...Les dieux doivent être anéantis, car ils ne sont pas l'être, mais des images. Le culte des idoles est culte des images. Le culte divin, en revanche, est la référence pour l'être véritable. La lutte contre les dieux est donc le combat de l'être contre l'apparence, la lutte de l'être originaire contre les copies sans archétype.

...Il est inutile de arguer que les adorateurs des idoles ne prient en fait pas l'image mais l'objet qu'elle représente. Cette objection ne trahit simplement qu'une compréhension erronée de ce qu'est le vrai monothéisme. En effet, le distingue de tout culte des idoles précisément le fait qu'il ne peut penser le Dieu unique comme objet d'une représentation. Les adorateurs des idoles auront beau n'avoir dans l'esprit que l'objet représenté par l'image, le monothéisme enseignera, par contre, que Dieu n'est absolument pas un objet qui puisse être pensé par le biais d'une image. *Ce qui témoigne du vrai Dieu, c'est qu'il ne saurait y avoir la moindre image de lui.* Il ne peut jamais être connu grâce à une copie ; au contraire, il ne peut l'être uniquement que comme archétype, idée originaire, être originaire.

**Hermann Cohen, *Religion de la Raison tirée des sources du Judaïsme*, P.U.F. 1994, p. 82-86**

1. Quelle relation existe-t-il toujours entre un objet et son image ?
2. '*Ce qui témoigne du vrai Dieu, c'est qu'il ne saurait y avoir la moindre image de lui*' – Expliquez
3. Mentionnez des films, chants, images où Dieu est représenté et sous quelle forme ou son ?
4. Quelle idée de Dieu est véhiculée par ces représentations ?



## L'idolâtrie : un Dieu à échelle humaine

« Tu ne te feras pas *pour toi...* » (*Lo taasé lekha*) (Ex 20, 4), l'interdit porte bien sur le « pour toi », pour ta jouissance propre. Le Dieu libérateur de l'aliénation et de l'esclavage subis en Égypte ne ressemble pas à un dieu étranger que l'on se fait pour soi, pour son **confort** ou pour son **profit**, pour **apaiser** son tourment ou encore pour **cautionner** ses fantasmes de puissance. Il n'est pas à la mesure de nos représentations, mentales y compris, ou de nos explications : Il ne provient pas de nous, Il vient à nous. Or il semble que cette étrangeté-là – un Dieu qui vient à nous – soit si exigeante que nous préférions y substituer un Dieu qui provient de nous, même si c'est pour nous y détruire.

... L'idole – s'offrir à soi-même l'espace rassurant d'une **visibilité** (statue, image) ou encore d'une **certitude** idéologique afin de se **persuader** soi-même qu'on a enfin trouvé l'objet précis qui s'ajuste à notre désir et qui le sature définitivement – nous enferme en nous-même et, en conséquence, nous rend sourds et aveugles à tout ce qui viendrait nous déloger.

...Le culte étranger – *avoda zara* – consiste donc à substituer au Dieu irreprésentable qui appelle l'homme une étrangeté censée lui ressembler, voire se confondre avec Lui. Pourtant cette étrangeté – cette mauvaise étrangeté méconnue comme telle pour que l'idolâtrie puisse nous ravir, pour que nous puissions nous reposer en elle ou encore commettre maints méfaits en son nom comme si elle nous en donnait l'autorisation ou l'injonction – cette étrangeté, donc, provient de notre incapacité à supporter l'absence, l'invisible et le manque.

Catherine Chalier, *Le péril du culte étranger*, dans *Pardès* 2013/1 (N° 53)

Pourquoi l'homme se représente-t-il Dieu selon ce texte ?

## REPONDEZ INTUITIVEMENT

QUELLE COULEUR REPRESENTE DIEU ?



pourquoi avez-vous choisi cette couleur ?

## LE COMBAT CONTRE LE LANGAGE IDOLATRE : MAÏMONIDE

### Refus de l'anthropomorphisme\*

\***Anthropomorphisme** :  
Tendance à attribuer à Dieu des caractéristiques propres à l'homme

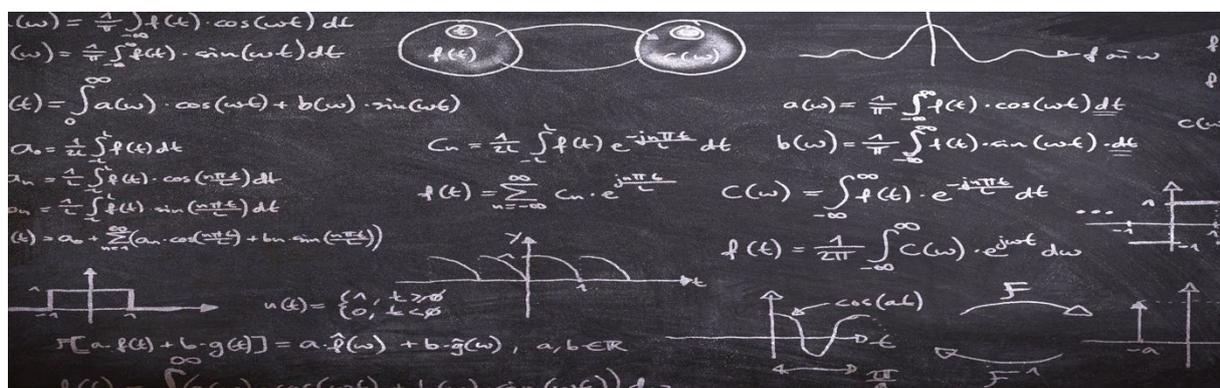
#### Que peut-on dire de Dieu ? :

##### Le deuxième principe : Unicité de Dieu

Nous croyons que celui qui est la cause de tout est un. Il n'est pas comme l'un du couple, ni comme l'un de l'espèce, ni comme l'individu, composé, partagé en unités nombreuses, ni un comme le corps simple unique en nombre qui est exposé à une division et à une séparation à l'infini – mais Lui, qu'il soit glorifié, est un dans son unicité et il n'existe aucune autre unicité semblable à la sienne – c'est le deuxième principe que nous enseigne l'Écriture : "Écoute Israël, l'Éternel notre Dieu, l'Éternel est un" (Deut. 6, 4)

**Maïmonide, Introduction au Chapitre Helek, ' les 13 principes de foi'**

1. Que veut dire le chiffre 1 appliqué à Dieu ?
2. Peut-on dire que Dieu est UN selon Maïmonide ?



#### 'La Torah s'exprime dans le langage des hommes'

VIII) La Torah et les Prophètes affirment clairement que le Saint, béni soit-il n'a pas de corps, puisque le verset dit : « *Le Seigneur est Dieu dans les cieux en haut et sur la terre en bas* » (Dt 4, 39), et qu'un corps ne saurait se trouver en deux lieux simultanément. Il est dit encore : « *Puisque vous n'avez vu aucune image* » (Dt 4, 15), et un autre texte porte « *à qui Me comparerez-vous pour que Je lui ressemble* » (Is 40, 25). Or s'il était corps, il ressemblerait au reste des corps.

IX) S'il en va ainsi, qu'entend la Loi lorsqu'elle emploie des expressions du genre de celles-ci : « *Et sous ses pieds* » (Ex 24, 10), ou encore « *écrites du doigt de Dieu* » (Ex 31,18), « *la main de Dieu* » (Ex 9, 3), « *les yeux de Dieu* » (Gn 38, 7), « *les oreilles de Dieu* » (Nb 11, 1), et d'autres analogues ? Toutes ne sont employées qu'eu égard à l'entendement des hommes, lequel n'a connaissance que des corps ; et que parce que la Loi s'est exprimée selon leur langage : il s'agit chaque fois de figures allégoriques... En d'autres termes, *Dieu n'a de figure ou de forme que dans la vision extatique (intérieure, subjective) de la prophétie qui lui prête ces apparences*. Quant à la réalité intrinsèque de cette apparition, l'intelligence de l'homme ne l'entend point ; elle ne peut y atteindre ni la sonder.

**(Lois concernant les fondements de la Torah 1 : 5-9)**

1. D'où Maimonide apprend-t-il que Dieu n'a pas de corps – des versets de la Torah ou de la raison ?
2. Pourquoi la Torah emploie-t-elle des termes anthropomorphiques ?

## La théorie des attributs négatifs

Pour Moïse, comme pour l'homme en général, connaître Dieu, cela signifie : ne rien connaître de son essence, connaître ses actions.

Le point de vue spéculatif que Dieu fit connaître à Moïse permet d'avancer dans la connaissance de la non-connaissance de l'essence divine : au fur et à mesure que l'on nie de Dieu les attributs, on se rend mieux compte de l'éminence de Dieu et du non-rapport qui existe entre cette perfection et la nôtre. Louer Dieu d'avoir des perfections semblables à celles des hommes, c'est le rabaisser à notre niveau, Lui qui n'a rien de commun avec nous. Nier de Dieu l'émotion et déjà être plus proche de sa vérité que de nier seulement qu'il ait un corps ; nier non seulement l'émotion mais aussi le rapport entre lui et les autres êtres est faire un pas de plus sur la voie de la théologie négative, celle qui nous rapproche de l'idée que Dieu est au-dessus de toutes nos catégories de pensée. De Dieu, il ne faut donc rien dire, et la véritable prière, la seule qui lui convienne, est le silence, car toute louange positive constitue en fait l'attribution de ce qui, pour nous, est perfection et, pour lui, défaut..

Les attributs d'action sont les seuls qui puissent être prédiqués de Dieu car ils n'indiquent aucun changement dans l'essence divine. Ces attributs d'action ont toutefois été présenté sous une forme métaphorique, parce que les hommes n'arrivent pas à concevoir des formes sans matière.

Colette Sirat, *La philosophie juive médiévale en terre d'Islam*, Presses du CNRS, 1988, 207-208

1. Selon la théorie des attributs négatifs, il est impossible d'attribuer à Dieu un qualificatif. On ne dira donc pas 'Dieu est grand', ni même 'Dieu n'est pas grand'. On dira 'Dieu n'est pas pas grand', etc.
2. Comment comprendre le texte et la pratique de la prière selon cette théorie ?



## L'opposition à Maïmonide

Cinq sortes de personnes sont appelées hérétique... Ceux qui reconnaissent l'existence d'un Maître unique, mais pensent qu'il a un corps ou une apparence.

**Maïmonide, *Mishné Torah*, Lois concernant la repentance, 3, 7**

Pourquoi appelle-t-il celui-ci un *hérétique*, puisque des hommes plus grands et meilleurs que lui (Maïmonide) ont suivi cette opinion [la corporéité de Dieu], selon ce qu'ils avaient vu dans les textes de l'Écriture, et encore plus dans les *Haggadot* qui troublent la pensée ?

**Glose d'Abraham de Posquières autour du *Mishné Torah* (Lois concernant la repentance 3 : 7)**

Rabbi Abraham Ben David (dit Raavad) considère que la croyance en la corporéité de Dieu ne qualifie pas un juif d'hérétique. Quel est son argument ?

## L'IDOLATRIE : VENERATION ET SOUMISSION

### L'idolâtrie : un besoin de vénération

92. Le Kuzari dit : fais attention rabbin de ne pas être tenté de faire les éloges de ton peuple en occultant leur rébellion lors de ce grand événement (du don de la Torah), car j'ai entendu qu'ils y ont fait un veau et qu'ils ont adoré ce qui n'est point Dieu.

93. Le Haver répondit : la faute a été racontée pour ajouter à leur grandeur, et l'homme grand c'est celui dont on raconte les fautes.

94. Le Kuzari dit : tu réponds par affinité à ton peuple, mais y a-t-il plus grande faute et que reste-t-il après cela ? [...]

96. Le Kuzari dit : effectivement je reconnais cette grandeur qui s'est poursuivie depuis Adam, de même qu'Adam fut la plus grande des créatures de la terre, et je te concède que cette qualité a été votre lot parmi toutes les créatures de la terre, mais où se trouve cette grandeur après cette faute ?

97. Le Haver répondit : toutes les nations à cette époque étaient idolâtres, et même si des philosophes avaient amené une preuve de l'unité divine, ils n'auraient pas abandonné leur idole et ils (les prêtres) auraient dit à leur peuple que cette idole était divine au point d'être unique dans son aspect merveilleux. Et certains relient leur foi à Dieu comme nous le faisons aujourd'hui dans nos lieux consacrés, au point d'honorer leur poussière et leurs pierres, d'autres se relient à la valeur spirituelle d'une étoile et un signe du ciel ou du zodiaque, et le peuple ne pouvait se satisfaire d'un enseignement qui ne soit accompagné d'une forme concrète vers qui se tourner... Et le peuple resta à attendre la descente de Moïse et restant fidèles sans changer leur aspect, leurs parures ou leurs habits comme au jour où ils reçurent la Torah au Sinaï attendant Moïse dans le temps. Et il s'attarda 40 jours sans prendre de nourriture, et il ne se sépara d'eux que pour revenir en son temps. Alors une mauvaise pensée germa dans l'esprit de quelques membres du peuple, et cette multitude commença à quereller au point que certains exigèrent d'adorer une forme concrète comme les nations, sans rejeter pour autant le Dieu qui les avait faits sortir d'Egypte... Et leur faute fut de façonner une forme ce qui leur avait été interdit [dans le décalogue] et ils y pensèrent que ce qu'ils avaient fait portait la "chose divine" (inyan haélohi) sans qu'il n'y ait un commandement divin... de plus le nombre de ces adorateurs ne dépassa pas les 3000 sur les 600 000 et ils firent une forme idolâtre et ils auraient dû attendre sans se réaliser ce qui allait être demandé par l'autel et les sacrifices. Et tout ceci fut provoqué par les incitateurs, des astrologues et des devins qui pensaient que leurs actions correspondaient à des actes de vérité.

**Rabbi Yehuda Hallévi, *Le Kuzari*, 1, 92-97**

1. Comment Rabbi Yehuda Hallévi (dit Riha"l) explique-t-il la faute du veau d'or ?
2. Quelle est la singularité de cette explication ?
3. 'comme nous le faisons aujourd'hui dans nos lieux consacrés' – De quels objets parle-t-il ?



## L'idolâtrie : un besoin de soumission

C'est une erreur de croire qu'aujourd'hui l'idolâtrie et la tentation qui la supporte n'existent plus. Bien au contraire, cette tentation a plusieurs visages et notre époque en révèle la profondeur.

Nous voyons bien de nos jours comment 2-3 tyrans cinglés agissent avec cruauté incroyable en Europe, et plus le peuple est éclairé et cultivé, comme la France par exemple, plus il vénère le bâton qui l'opprime. C'est là un phénomène qui touche des centaines de millions de personnes qui se conduisent finalement comme des esclaves et il faut en comprendre le sens.

Cette Europe qui s'est battu pour la démocratie et la liberté, que lui arrive-t-il ? Pourquoi courbe-t-elle l'échine devant des tyrans et leur voue une adoration ?

Il se peut bien que la démocratie comme finalité soit une coquille vide. Au mont Sinaï a été révélé cette vérité : *'Vous serez mes serviteurs' – et non pas les serviteurs d'autres serviteurs'*. La liberté absolue n'existe pas et l'homme refuse d'être le serviteur d'un serviteur, il recherche le service de l'absolu. Toute l'Europe aujourd'hui se trouve dans cette situation de servir un serviteur, ces tyrans sans conscience.

Il ne s'agit pas d'une peur collective ; comment peut-on comprendre un tel asservissement des masses, et ce sentiment de vénération et d'amour envers leur bourreau ?

A côté de la volonté de liberté qui se trouve dans le cœur de chaque individu et de chaque peuple se trouve également le sentiment d'esclave, l'amour voué au maître. Et s'il n'a pas de maître- l'homme en recherche un. Ce sentiment – c'est la tentation idolâtre. C'est le culte et l'admiration de la puissance. Dans les temps anciens, c'était le soleil, la lune etc. Aujourd'hui ce sont les tyrans. La conscience juive s'est toujours insurgée, fidèle au message des prophètes, face à toutes ces idolâtries et les tyrans de chaque génération. Elle a insisté sur l'admiration qu'il faut avoir envers le faible, l'oppressé, le pauvre.

C'est pour cela que les Sages ont affirmé que tout celui qui rejette l'idolâtrie est considéré comme juif.

La nature humaine est en quête d'admiration et de soumission pour une cause qui la dépasse, et lorsqu'il dévie du droit chemin, l'homme cherche un substitut, et les substituts changent à chaque génération.

**Rav Moché Avigdor Amiel, *Linevoukhé Hatekoufa*, Jérusalem 1943, p. 216-220**



1. Pourquoi le rav Amiel considère la démocratie comme une coquille vide ?
2. Pourquoi l'homme vénère-t-il son bourreau ?
3. Le rav Amiel s'oppose-t-il à tout pouvoir humain ?

## L'idolâtrie : soumission au provisoire

Qu'est-ce qu'une idole ? Une chose, une force, une personne, un groupe, une institution, une doctrine ou un idéal, qu'on regarde comme suprême. Or, Un seul est suprême : Dieu. Le prophète abhorre l'idolâtrie. Il refuse de regarder l'instrument comme final, de confondre temporel avec éternel. Je ne peux adorer ni l'humanité, ni la nature, ni une idée ni même un idéal...Le judaïsme est un défi à la souveraineté de n'importe quelle valeur créée : le moi, l'état, la nature, la beauté. Le judaïsme dérange l'inflexibilité des valeurs... Être juif, c'est renoncer à toute allégeance aux faux dieux, être sensibles à l'enjeu infini de Dieu en toute situation finie.

**Abraham Heschel, *Dieu en quête de l'homme*, Paris, 1968, p. 437-438**

## L'idolâtrie : libération de la pulsion sexuelle

*'Rav Yehouda enseigna au nom de Rav que les hébreux savaient combien il n'y a vraiment rien derrière le culte des idoles mais qu'ils s'y adonnaient dans la seule intention de se permettre les unions interdites en public.'* (*Sanhedrin 63b*)

Rav pense que, quelles que soient les générations, les juifs n'ont jamais pratiqué l'idolâtrie elle-même parce qu'elle n'était qu'un prétexte pour se permettre, en public, ce qui se faisait déjà en privé : les unions illicites. Il convient de préciser que cette expression englobe les relations sexuelles intrafamiliales, l'adultère, le mariage avec une femme non juive et les lois internes au couple juif. Le Talmud donne ici une lecture tout à fait surprenante du fait idolâtre, en disant qu'il n'a jamais été qu'un leurre, une illusion pour justifier une sexualité des-ordonnée.

**Frank Alvarez-Pereyre, Aaron Eliacheff, *L'idolâtrie ou la question de la part*, PUF, 2011, p.74**

## L'idolâtrie : étincelle de divinité

*Hashem*, l'Eternel, n'est pas le Dieu des nations ; il est le Dieu de leurs dieux, le Dieu des dieux des nations. Cette conception devrait nous permettre de jeter les bases de ce que l'on pourrait appeler un dépassement du monothéisme idéologique qui a voulu imposer le Dieu d'Israël à tous les peuples, déniaient toute valeur à leurs dieux et à leurs morales, en exportant à bon marché le Dieu d'Israël... Il est significatif que le texte du *Shaaré Ora* [du Kabbaliste Rabbi Yossef Gikatila] ne fasse pas mention des idoles en termes de *avoda zara*, mais en terme d'*elohim aherim*, d'autres dieux. Il nous indique que la Bible veut simplement nous dire que toute la puissance, toute étincelle de divinité que recèlent les autres dieux, ne leur vient que du Dieu des dieux, du Dieu d'Israël : ce n'est qu'une concession, qu'une donation que leur a fait le Dieu d'Israël.

Les dieux des nations, en effet, ne sont pas nécessairement des idoles, ce sont des souverains célestes impartis aux peuples du monde par le Dieu de vérité, le juge suprême. La relation d'une nation avec son propre dieu est idolâtrique dans la mesure où elle est fétichiste, c'est-à-dire : si telle nation érige son dieu au rang du Dieu des dieux, si, au lieu de soupçonner un Dieu des dieux différent de ces dieux du terroir, elle met son Dieu à la place du Dieu des dieux, elle commet un acte idolâtrique.

**Charles Mopsik, 'Les autres dieux', étude d'un passage du Zohar (I -109b), dans *Idoles, Actes du XXIVème colloque des intellectuels juifs de langue française*, présentés par Jean Halpérin et Georges Lévitte, Paris 1985, p.158-159**

## L'idolâtrie : étincelle de moralité

Il est de grand intérêt de connaître les croyances des autres religions. Premièrement, afin de renforcer la foi juive. Deuxièmement afin de contredire ceux qui penseraient que toutes les croyances se valent. Parmi les croyances religieuses, il en existe trois. C'est qui sont idolâtres et qui ne reconnaissent pas l'existence du Créateur du monde. Au-dessus d'elles, des croyances entachées d'idolâtrie, et enfin des croyances non-idolâtres mais qui ne suivent pas le chemin de la Torah.

Concernant les croyances idolâtres de la première catégorie, nous, peuple de Dieu, n'avons aucune sympathie ni tolérance pour celles-ci. Nous avons une autre destinée spirituelle. Nous nous devons toutefois de guider l'humanité vers une conception religieuse plus noble, avec amour et fraternité, malgré nos différences. Aucune haine ne remplit nos cœurs envers les idolâtres car ils ne sont ni responsables ni coupables de leur culte, ils ne font que perdurer les actions de leurs ancêtres. Mais pour notre part nous devons nous en éloigner. En effet, l'idolâtrie, selon nous, empêche l'apparition du bien dans le monde. Elle est une représentation vulgaire de la divinité, et c'est la raison pour laquelle elles contiennent dans sa forme primitive des rites d'abominations sexuelles.

Il y a même dans l'idolâtrie une étincelle de moralité, car en craignant leur Dieu selon leur concept, ces personnes se rapprochent des actions souhaitables et par habitude en viennent à purifier leur âme et leur comportement. Nous devons comprendre que le monde est guidé par la providence divine qui tend à amener l'humanité entière à une finalité heureuse. C'est pourquoi, s'il subsiste de l'idolâtrie dans le monde, il y a cela une raison et une finalité. Des personnes qui ne peuvent s'élever à un rang religieux et spirituel plus noble, doivent conserver leur croyance et ainsi seront gardés du mal. Ils ne peuvent intégrer la grandeur de la lumière divine, et pourtant leurs croyance idolâtres les élèvent moralement. Contemplant sa statue, son dieu chez lui, dans sa maison, cette personne craindra de mal agir, et cessera par peur ou par amour de commettre l'injustice, le meurtre, le vol, l'adultère etc. Ses conceptions idolâtres sont alors un rempart contre le mal et l'immoralité, les annuler entrainerait une chute.

Il y a des croyances idolâtres qui se sont élevées un rang moral éthique, c'est pourquoi nous ne considérons pas tous les idolâtres de la même façon. Les religions fondées sur les paroles de nos prophètes ont à nos yeux une valeur certaine ; en effet elles sont fondées sur les paroles et la lumière de la Torah et ont vocation à élever l'âme humaine vers l'amour la crainte de Dieu. Les individus de ces religions qui consacrent leur tradition sont à nos yeux des justes parmi les nations et à leur égard le verset dit : *'Dieu est proche de tous ceux qui l'appellent véritablement'*. Mais nous conserverons toutefois des distances envers ces personnes. Nous les aimons comme nous aimons tout homme et voulons leur bien.

**Rav Abraham Isaac Hacohen Kook, *Linevoukhé Hador*, Jerusalem, 2009, chapitre 14a (adaptation)**

## ANALYSTE !

VOTRE MISSION SERA D'IDENTIFIER DANS LE JOURNAL  
QUOTIDIEN DE VOTRE CHOIX DES  
INFORMATIONS/IMAGES/ PUBLICITES/TERMES ETC.  
QUI VOUS SEMBLent FRISER L'IDOLATRIE/EVEILLER A  
LA TENTATION IDOLATRE





# LA REVELATION

**L**a révélation (en hébreu התגלות) désigne l'axe fondamental qui lie l'homme à Dieu. Pourquoi cette connexion, comment s'effectue-t-elle, quelle est sa finalité ?

Est-elle une limitation de la raison humaine ou une entrée dans une sphère de connaissance de la transcendance ? Comment est-il possible de comprendre le message divin ? Toute interprétation n'est-elle pas nécessairement limitative et donc sacrilège ?

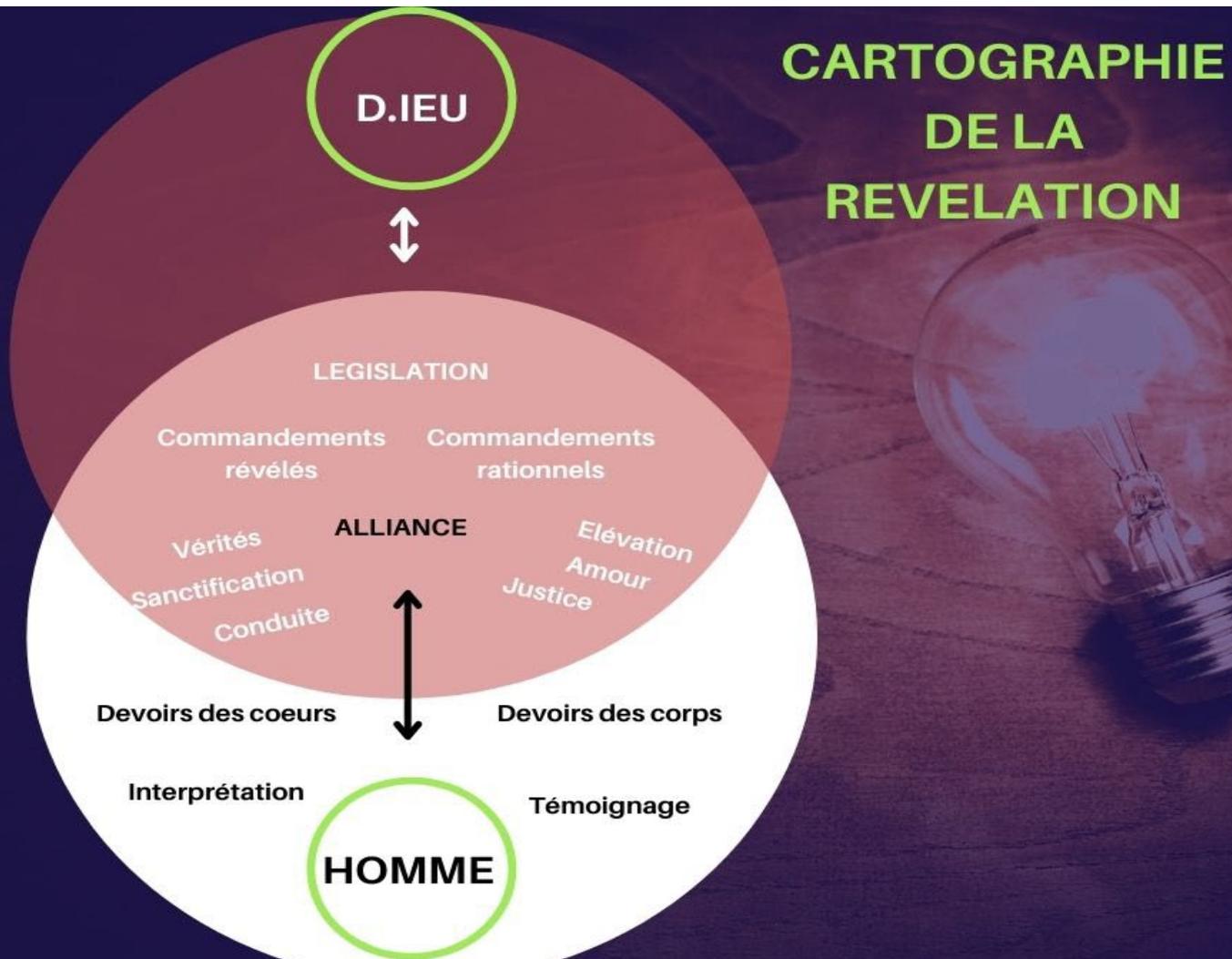
Est-elle liée à un message, à un événement, à une personne, à un texte ?

Comment s'assurer de sa véracité ?

Ces questions, et beaucoup d'autres, ont intrigué les penseurs juifs.

Dans ce chapitre, nous tenterons de définir l'essentiel de la révélation, ses différentes classifications et ses relations avec la raison humaine.

## Pour commencer



**Rédigez une définition de la révélation en une dizaine de lignes**

## C'EST QUOI UNE REVELATION ?

### La révélation : un témoignage

La nature de la révélation, étant donné qu'elle fait partie du domaine de l'ineffable, est quelque chose que les mots ne peuvent exprimer. Nos catégories ne sont pas applicables à ce qui est à la fois en deçà et au-delà du domaine de la matière et de l'esprit. Lorsqu'on parle de révélation, plus les termes sont descriptifs, moins la description est adéquate. Les paroles avec lesquelles les prophètes ont essayé de relater leurs expériences, ne sont pas des photographies mais des illustrations, non pas des descriptions, mais des hymnes. Une reconstitution psychologique de l'acte prophétique n'est donc pas possible.

...En conséquence, imaginer la révélation, c'est-à-dire la concevoir comme si elle était un processus psychique ou physique, c'est dénaturer son essence et ruiner son mystère...

Comment Israël a-t-il su que ce que leurs oreilles et leurs yeux avaient perçu dans le désert du Sinaï n'était pas une fantasmagorie ? Les mirages sont communs dans les déserts... A vrai dire, il n'existe aucune perception qui ne puisse être soupçonnée d'être une hallucination. Mais certaines perceptions sont si stupéfiantes qu'elles rendent absurde un soupçon de cet ordre.

...Dans l'esprit du prophète, la révélation n'est pas simplement un événement où seul il se trouve impliqué. L'acte prophétique est *l'expérience d'un acte de Dieu*, cet acte se situant à la fois au-delà, et en faveur de l'homme. À l'opposé de l'acte mystique, la révélation n'est pas le résultat de la recherche d'une expérience ésotérique. Ce qui caractérise le prophète, c'est, au contraire, l'effort pour y échapper. Il ne trouve pas dans sa vision la joie d'une réussite espérée. La révélation ne fait pas partie de sa recherche, c'est un acte dans lequel il est recherché, un *acte de Dieu en quête de l'homme*.

...L'expérience mystique est une tendance de l'homme vers Dieu ; l'acte prophétique, la tendance de Dieu vers l'homme... Ainsi donc, définir la révélation comme l'intuition ou l'expérience d'un prophète, c'est réduire une réalité à sa perception. Du point de vue de l'homme, recevoir une révélation, c'est *être témoin de la tendance de Dieu vers l'homme*, ce n'est pas l'acte de contempler la réalité divine, le mystère immuable et éternel... La pleine intensité de l'acte prophétique ne tient pas au fait que *l'homme entende*, mais 'au fait' que 'Dieu parle'. L'expérience mystique est une extase de l'homme, la révélation est une *extase de Dieu*.

...En un mot, la révélation était moment au cours duquel Dieu est parvenu à atteindre l'homme, un événement pour Dieu, et un événement pour l'homme. Recevoir une révélation, c'est être témoin de la façon dont Dieu se penche vers l'homme.

**Abraham Heschel, *Dieu en quête de l'homme*, Paris, 1968, p. 199-213**

1. Que peut-on dire de la révélation ?
2. 'Lorsqu'on parle de révélation, plus les termes sont descriptifs, moins la description est adéquate' – Expliquez
3. Comment être un témoin si la révélation fait partie du domaine de l'ineffable ?

#### ? DÉFINITIONS

Personne qui a vu ou entendu quelque chose, et qui peut éventuellement le certifier, le rapporter.

Personne entendue dans le cadre d'une procédure d'enquête et qui n'a pas pris part aux faits incriminés : *Je peux le prouver, j'ai des témoins.*

Personne appelée à témoigner sous serment en justice pour rapporter ce qu'elle a entendu, vu ou ce qu'elle sait.

Personne qui assiste à l'accomplissement d'un acte officiel pour attester son exactitude : *La loi requiert deux témoins pour un mariage.*

Personne chargée de régler les conditions d'un duel.

Personne qui assiste à un événement, qui voit ou entend quelque chose sans être appelée à l'attester ou sans intervenir dans l'action : *J'ai été témoin de leur scène de ménage.*

Œuvre ou artiste exprimant tel ou tel trait caractéristique d'une époque : *Les écrivains témoins de leur temps.*

Personne, animal, chose, pris comme référence pour apprécier les effets d'un traitement, d'une action appliqués à d'autres.

En apposition à un nom, indique que quelque chose sert de repère, de référence : *Appartement témoin.*

Il y a différentes sortes de témoins et de témoignages. Choisissez, à l'aide des définitions du Larousse, la/les définitions qui vous paraissent le plus proche de la description d'Abraham Heschel

## La révélation : un appel à l'interprétation humaine

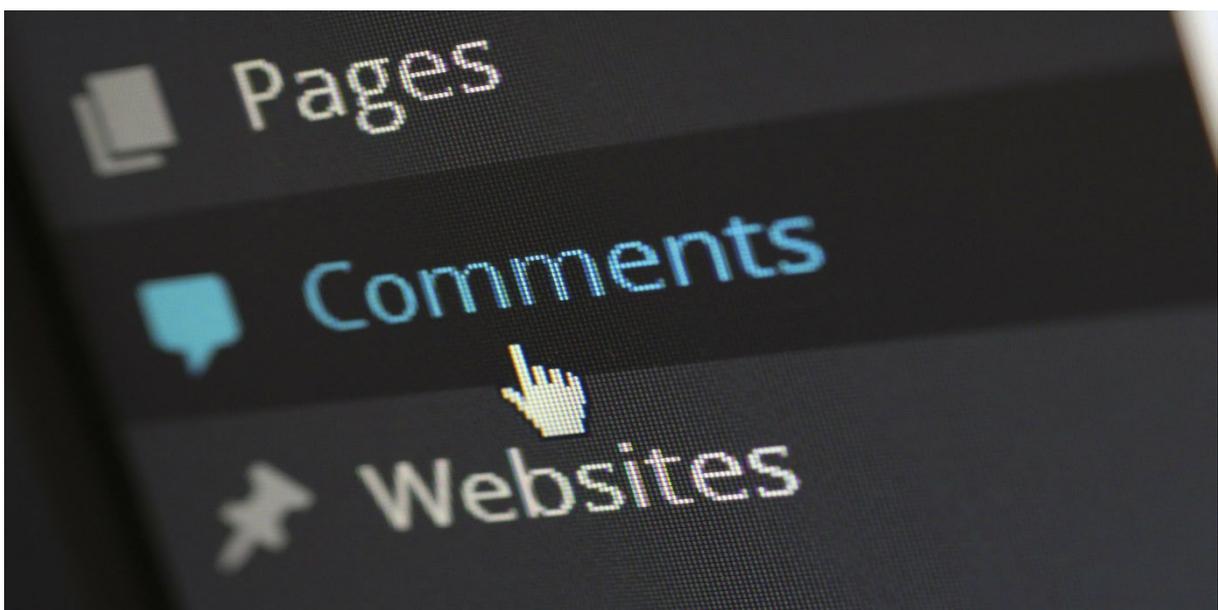
J'en arrive à la question principale : comment un juif pourrait 's'expliquer' le fait même de la Révélation dans son extraordinaire, que, selon les Écritures prises à la lettre, la tradition lui présente comme venant d'en dehors de l'ordre du monde ?

Tenons-nous-en, pour un moment, au sens littéral. Voici quelques notations significatives. La Bible, elle-même, nous conte le surnaturel de son origine. Il y eut des hommes qui entendirent la voix céleste. La Bible nous met aussi en garde contre les faux prophètes. De sorte que la prophétie se méfie de la prophétie et qu'un risque est couru par celui qui s'attache à la Révélation. Là réside un appel à la vigilance qui, sans doute, appartient à l'essence de la Révélation ; elle ne se sépare pas de l'inquiétude... Mais le Maître de la Révélation insiste, dans le texte du Deutéronome (*'Face à face, Dieu a parlé avec vous'*, 5, 4) sur le fait que la Révélation est parole et point image offerte aux yeux. Et si, dans l'Écriture, les mots désignant la Révélation sont empruntés à la perception visuelle, l'apparition de Dieu se réduit à un message verbal (*Dvar Elokim*), qui, le plus souvent, est ordre.

...le Talmud maintient l'origine prophétique et verbale de la Révélation, mais insiste déjà davantage sur la voix de celui qui écoute. Comme si la Révélation était un système de signes à interpréter par l'auditeur et, en ce sens, déjà livré à lui. La Torah n'est plus au ciel, elle est donnée : ce sont désormais les hommes qui en disposent (voir Baba Metsia 59 b) ...L'homme ne serait donc pas un simple récepteur d'informations sublimes. Il est, à la fois, celui à qui la parole se dit mais aussi celui par qui il y a Révélation. Aux prophètes succède, dans l'événement de la Révélation, le *hakham* : le sage, ou le docteur, ou l'homme de la raison, à sa façon inspiré, puisque porteur de l'enseignement oral : enseigné et enseignant...recevant, mais scrutant le reçu.

**Emmanuel Levinas, La révélation dans la Tradition juive, dans : *L'Au-delà du verset, Lectures et discours talmudiques*, Editions de Minuit, 1982, p.173-175**

1. Comment E. Levinas montre que la révélation invite l'interprétation ?
2. 'Comme si la Révélation était un système de signes à interpréter par l'auditeur et, en ce sens, déjà livré à lui' – Que reste-t-il de la révélation divine si l'homme doit l'interpréter ?
3. Quelle différence voyez-vous entre le témoignage (Heschel) et l'interprétation (Levinas) ?



## La révélation : une pensée parfaite

Tous les commandements de la Torah sont de nature divine ; elle n'est pas une loi naturelle ou une règle de convenance et de politesse destinée à organiser les rapports entre humains comme certains l'ont soutenu : la Torah est divine et toutes ses paroles sont divines. C'est pourquoi celui qui observe la Torah mérite le monde futur ce qui n'aurait pas été le cas s'il ne s'agissait que d'un recueil de règles et convenances. Ainsi La Torah a été donnée à travers ces trois éléments : l'eau, - ceci représente le bien car il s'agit là des pluies de bénédiction pour le monde et la Torah est, au même titre, le bien absolu... La Torah a également été donnée à travers le feu ce qui signifie que tous les commandements de la Torah ont un caractère obligatoire et impératif qui s'impose avec force à tous, tout comme le feu s'impose avec violence. C'est parce que la Torah est divine, parce qu'elle est intellect et non pas recueil de convenance qu'elle a été donnée dans le désert, car le désert présente une affinité avec ce qui relève de Dieu et de l'intellect ainsi que nous l'avons expliqué ci-dessus... Ainsi donc, la Torah présente une affinité spécifique pour le désert par opposition aux régions habitées ; en effet, ce sont les phénomènes naturels qui s'épanouissent dans les contrées habitées alors que la Torah ne relève pas de l'ordre de la nature ; c'est par tous ces trois aspects que la Torah se situe à un niveau métaphysique par rapport à l'homme ; de même que ces trois éléments sont à la disposition de tous, la Torah est elle aussi à la disposition de l'univers tout entier.

**Maharal de Prague, *Tiféret Israël*, chapitre 26**

1. Quelle est la preuve, selon le Maharal que la Torah est divine ?
2. Qu'apprend le Maharal des conditions naturelles autour du don de la Torah ?
3. L'eau, le feu, le désert : Quelle est la symbolique de chaque élément ? Selon le Maharal ? Selon vous ?



## La révélation : une législation

Pour le dire en un mot : je crois que le Judaïsme ne connaît pas de religions révélées au sens où les chrétiens l'entendent. Les israélites ont une *législation* divine : lois, injonctions, commandements, règles de vie, enseignement de la volonté de Dieu concernant la manière dont ils doivent se comporter pour obtenir la félicité temporelle et éternelle ; ces propositions et ces prescriptions leur ont été révélées par Moïse d'une manière miraculeuse et surnaturelle ; mais on ne nous a pas révélé des doctrines, des vérités salvifiques ni des axiomes raisonnables universels. L'éternel nous révéla ces derniers, comme aux autres hommes, en tout temps, par la nature et les choses, jamais par la parole et les signes écrits. Je crains que cela étonne et semble nouveau et rude à certains lecteurs. On n'a jamais prêté attention à cette différence ; on a pris *législation surnaturelle* pour *révélation religieuse surnaturelle*, et on a parlé du Judaïsme comme s'il était simplement une révélation plus ancienne des propositions et doctrines religieuses nécessaires au salut... On appelle vérité éternelle les propositions qui ne sont pas soumises au temps et qui demeurent identiques dans l'éternité... Selon les concepts vrais du Judaïsme, tous les habitants de la terre sont appelés à la félicité et les moyens pour l'obtenir sont aussi répandus que l'humanité elle-même, administrée avec la même clémence que les moyens pour se mettre à l'abri de la faim et d'autres besoins naturels... Le judaïsme ne se glorifie d'aucune révélation exclusive de vérités éternelles indispensables au bonheur ; il n'est pas une religion révélée dans le sens où on a l'habitude de prendre ce terme. Une *religion révélée* est une chose, une *législation révélée* en est une autre. La voix qui se fit entendre sur le Sinaï en ce grand jour ne disait pas : *'Je suis l'Eternel ton Dieu, l'être nécessaire et autonome qui est toute puissance et omniscience, Celui qui récompense les hommes dans leurs actes dans une vie future'*. Il s'agit de la religion humaine universelle, nom du Judaïsme. Bien que ce livre divin que nous avons reçu par Moïse soit en réalité un code, contenant des ordonnances, des règles de vie et des prescriptions, il comprend toutefois, comme on le sait, un trésor sans fond de vérités de raison et de doctrines religieuses tellement liées intimement aux lois qu'elles ne font qu'un avec elles. Toutes les lois se rapportent se fondent sur des vérités de raison éternelle... C'est pour cela que l'ancien judaïsme n'a pas de livre symbolique, pas d'*articles de foi*. Personne ne devait jurer sur des symboles, personne n'était assermenté à des articles de foi ; nous n'avons aucune idée de ce que l'on appelle *serment religieux* et selon l'esprit du vrai judaïsme nous devons considérer pareil serment comme inadmissible. Maïmonide fut le premier à avoir l'idée de réduire la religion de ses pères à un certain nombre de principes... De cette idée simple contingente sont nés les treize articles du catéchisme juif... Hasdaï [Rabbi Hesdaï Crescas] contesta ces articles et propose des changements ; Albo [Rabbi Yossef Albo] limite leur nombre et ne reconnait que trois articles fondamentaux... tandis que d'autres, les nouveaux Kabbalistes, n'acceptèrent aucun chiffre de doctrines fondamentales et dirent : tout est fondamental donc dans notre doctrine.

**Moïse Mendelssohn, Jérusalem, ou Pouvoir religieux et judaïsme, Gallimard 2007, p. 123-138**

1. Quelle est la thèse principale de Mendelssohn ?
2. Quelle difficulté théologique résout-elle ?



## LA REVELATION : CLASSIFICATION DES COMMANDEMENTS

### Lois rationnelles et lois révélées

La Torah contient deux sortes de prescriptions : les *sikhliyot* (rationnelles) et les *shm'iyot* [que la raison n'oblige pas).

Quelle a été la raison de transmettre le savoir par les prophètes, avec des signes et des miracles, alors qu'il s'agissait de connaissances [que la raison aurait peu découvrir] ? Et plus loin je donnerai avec l'aide de Dieu une réponse complète. Mais nous pouvons dire que ceux qui recherchent par la raison des connaissances ont besoin d'un certain temps. Et si nous devons nous appuyer uniquement sur l'outil intellectuel nous resterions le temps de la recherche sans Torah, et cette étude serait comme stérile. De plus de nombreuses personnes de notre communauté ne pourraient terminer le travail à cause de leurs manques (intellectuels), ou peut-être certains seraient-ils dégoûtés de cette recherche, voire envahis par des doutes qui les perturberont. Et le Créateur a voulu nous épargner tous ces soucis et Il nous a envoyé ses émissaires qui nous ont raconté ces choses en nous montrant des signes et des prodiges afin qu'il n'y ait aucun doute, et que l'on ne puisse les repousser, comme il est dit (Exode 20, 22) : "*Vous avez vu que c'est du Ciel que Je vous ai parlé*".

En plus de ces prescriptions, le Créateur nous a imposé un second groupe de préceptes que la raison, seule, n'aurait pas suffi à nous faire connaître. Le but de ces ordonnances est de nous donner une plus grande récompense... Certes, ces dispositions ont leur utilité, la raison les reconnaît, mais elles sont moins évidemment dictées par la réflexion rationnelle que les autres ordonnances... Au nombre de ces préceptes, on peut compter l'obligation de sanctifier le temps – sanctification du Shabbat et des jours de fête, de sanctifier certains hommes, comme les prêtres et les prophètes, l'interdiction de consommer certains aliments, l'interdiction de certaines unions et d'autres ordonnances encore. Toutes ces lois ont leur explication, mais la raison seule, n'aurait pas suffi à les imposer, si la sagesse divine ne les avait pas édictées, sagesse infiniment supérieure à l'entendement humain.

**Rav Saadia Gaon, *Emounot Vedeot*, Chapitre 3, paragraphes 1-2**

1. Quels sont les deux sortes de commandements selon Rav Saadia Gaon ?
2. Pourquoi faut-il une révélation pour énoncer des commandements ordonnés par la raison ?
3. Cette classification rejoint-elle celle qui départage les commandements entre l'homme et Dieu et les commandements entre l'homme et son prochain ? Expliquez
4. Dressez une liste de 10 commandements rationnels et dix commandements révélés, selon les critères de Saadia Gaon

## Les devoirs des corps et les devoirs des cœurs

La science de la Torah comprend la connaissance des devoirs du corps ou science extérieure et celle des devoirs du cœur, devoirs cachés ou science intérieure. Certains devoirs du corps sont fondés sur la raison et seraient obligatoires même si la Torah ne les imposait pas. D'autres sont des devoirs reçus, que la raison n'exige ni ne repousse, par exemple l'interdiction de manger de la viande avec du lait, de se vêtir de vêtements tissés de fils différents, de planter divers germes en une même terre et autres obligations positives ou négatives dont les raisons nous sont inconnues. Les devoirs du cœur reposent tous sur la raison.

Les ordres positifs de cette catégorie (devoirs du cœur) consistent à croire en un créateur qui tira le monde du néant. Professer sincèrement qu'il est un et n'est pas comparable à nul autre. Nous soumettre à Lui. Contempler les merveilles de sa création, nous abandonner à lui. Nous humilier devant sa face. Le craindre. Guetter chacun de nos pensées et être confus parce que Dieu voit ce que nous montrons et ce que nous cachons. Désirer ardemment sa volonté. Purifier nos actes en agissant pour lui seul. L'aimer afin de l'approcher. Détester ceux qui le haïssent et d'autres devoirs semblables qui ne s'expriment pas en gestes.

Les devoirs du cœur qui sont négatifs sont le contraire de ceux que nous venons de voir, comme ne pas convoiter, de pas nous venger ni garder de rancune dans nos rapports avec nos frères. Ne pas préméditer les transgressions, les désirer, ni vouloir délibérément les accomplir. Ces devoirs comprennent d'autres obligations semblables enfouies dans le cœur de l'homme où nul ne voit, hormis le Seigneur, hormis celui qui sonde, comme avec une lampe, les profondeurs du cœur.

Les commandements divins sont extérieurs ou intérieurs. J'ai examiné les ouvrages composés par les Anciens, venus après les Docteurs du Talmud, pour m'y informer de la science intérieure. J'ai constaté qu'ils avaient pour unique intention de commenter soit la Torah et les Prophètes en expliquant les mots et les idées, soit les formes grammaticales. Ils exposent l'essentiel des lois dans leur totalité, ou bien dans ce qu'elles ont d'actuel et d'obligatoire en notre temps. Ils analysent encore tel détail de la législation...

J'ai bien cherché. Et je n'ai pas rencontré de livre consacré uniquement à la science intérieure ; cette science était délaissée. J'en conçus un tel étonnement que j'en arrivais à me dire : 'Peut-être la Torah ne nous impose-t-elle pas les devoirs intérieurs'...Je recherchais à la lumière de la raison, de la Torah et de la tradition, si nous sommes ou non obligés aux devoirs des cœurs. Je trouvais qu'ils constituent le fondement même de tous les commandements divins, et que, s'ils subissaient une dégradation de quelque ordre que ce soit, nos œuvres ne seraient que néant.

...J'établis avec certitude que les devoirs du corps ne sont parfaits que par le choix du cœur et le désir inquiet de l'âme. Si nous pensons que nos cœurs n'ont pas le devoir de se soumettre à Dieu, toutes les autres obligations s'abolissent.

...Ainsi, je considérais les devoirs du cœur et l'obligation où nous sommes de nous y consacrer. Je vis l'abandon où ils se trouvaient ; il n'y avait pas un seul livre qui leur fût consacré. J'ai compris combien l'esprit de nos contemporains était loin de les pénétrer et, à plus forte raison, de les pratiquer, de les vivre. Dieu me fit la grâce de m'éveiller à l'étude de la science intérieure.

**Rabbenou Bahya Ibn Paqûda, *Les devoirs des cœurs*, Desclée de Brouwer, Paris, 1950, p. 12-27**



1. Définissez 'devoirs des cœurs' et 'devoirs des corps'.
2. Cette classification rejoint-elle celles de Saadia Gaon ?

## Les six catégories

Voilà tracé le programme entier de la loi.

Comment donc classer ces diverses ordonnances ? On peut distinguer ici six groupes : d'abord ,les *Thoroth* (enseignements) ; ce sont les idées qui nous ont été révélées sur Dieu, le monde ,l'humanité et Israël avec toutes les conséquences qui en résultent .Ces *Thoroth* ne visent pas à nous enseigner des principes de foi théoriques, mais doivent guider notre conduite .

En second lieu ,les *Mishpatim* (règles) précisent que nous devons agir avec justice envers nos égaux , c'est à dire avec tous les hommes ; l'égalité de tous les hommes font de ces règles .

Les *H'oukim* (statuts) ,ensuite ,prescrivent des règles de justice à l'égard des êtres qui nous sont soumis : la terre, les plantes ,les animaux . Ces *H'oukim* incluent aussi nos obligations à l'égard de ces parties de notre individualité que sont nos biens ,notre corps et notre esprit.

Les *Mitsvot* (préceptes) concernent l'amour que nous devons éprouver pour tous les êtres ,sans que nous ayons des droits sur eux .Cet amour est l'effet de l'ordonnance divine, et de la signification attachée à notre vocation d'homme et de fils du peuple d'Israël .

Les *Edot* (témoignages) constituent la cinquième catégorie ; ils ont pour but de rappeler les vérités fondamentales enseignées à l'humanité et à Israël ,et se traduisent dans la pratique par des termes et des actes symboliques à observer par l'individu et la collectivité ,au sein du peuple d'Israël et en dehors de lui .

La *Avoda* (culte), enfin ,tend à l'élévation spirituelle et à la sanctification de notre vie intérieure ,en vue de nous permettre, en purifiant nos pensées, de remplir notre rôle dans la vie ,grâce à des mots et à des actes ayant une valeur allégorique.

**Rav Shimson Raphaël Hirsch, Dix-neuf lettres, Lettre 10**

Inscrivez les six catégories développées par le rav Hirsch dans les six colonnes du tableau ci-dessous

<b>L'unité du créateur</b>	Travail interdit du shabbat, de kippour, pessah,	Justice	Respect pour la nature,	Respect des parents	Prières	
<b>Idolâtrie</b>	soukot,	Respect du corps	Nid d'oiseau,	Mariage mixte	Lecture de la Torah	
<b>Amour et crainte de Dieu</b>	chavouot	Respect de la propriété	Enterrement	Mariage	Bénédictions	
<b>Orgueil</b>	Kidoush et	Obstacle devant un aveugle	Prostitution	Divorce	Sainteté du Cohen	
<b>Vengeance</b>	havdala	Témoignage	Relations interdites	Éducation	Haftara	
<b>Médisance</b>	Loulav	Dommmages	Interdictions alimentaires	Assistance à personne en danger	Bénédiction des Cohanim	
	choffar,		Vœu et promesses	Vengeance		
	circconcision,			Écriture d'un sefer Torah		
	deuil,					
	tefilin					

## REVELATION ET RAISON

La révélation exclut-elle la réflexion rationnelle ?

### Les trois lois ('Dator')

Le terme loi (Hébreu 'Dat') s'applique à toutes les règles ou coutumes en vogue parmi un grand groupe de personnes. Il peut s'agir d'un ensemble de règles englobant un grand nombre de prescriptions... Il est appliqué à une loi divine, ainsi qu'à une loi humaine positive, comme les lois des Mèdes et des Perses.

Il existe trois types de lois, naturelles, positives ou conventionnelles et divines. La loi naturelle est la même chez tous les peuples, à tout moment et en tout lieu.

Le but de la loi naturelle est de réprimer le mal, de promouvoir le droit, afin que les hommes puissent se tenir à l'écart du vol et du meurtre, que la société puisse exister parmi les hommes et que chacun soit à l'abri du malfaiteur et de l'oppresser.

Le but du droit conventionnel ou positif est de supprimer ce qui est inconvenant et de promouvoir ce qui est en train de devenir, afin que les hommes puissent se tenir à l'écart de l'indécent selon l'opinion humaine. C'est là que réside son avantage sur la loi naturelle, car la loi conventionnelle contrôle également la conduite humaine et organise ses affaires en vue de l'amélioration de la société humaine, même en tant que loi naturelle.

Le but de la loi divine est de guider les hommes pour obtenir le vrai bonheur, qui est le bonheur spirituel et l'immortalité. Elle leur montre le chemin qu'ils doivent suivre pour l'obtenir, leur enseigne le vrai bien qu'ils peuvent prendre la peine de l'obtenir, leur montre aussi le vrai mal pour s'en protéger, et les entraîne à abandonner le bonheur imaginaire afin qu'ils ne puissent pas désirer et ne pas ressentir sa perte. Et en outre, il établit également les règles de droit selon lesquelles la communauté politique peut être ordonnée de manière appropriée, de sorte que le mauvais ordre de leur vie sociale ne puisse pas les empêcher d'atteindre le vrai bonheur, qui est la fin ultime du visage humain auquel ils sont destinés par Dieu. La loi divine est donc supérieure à la loi conventionnelle ou positive.

**Rabbi Yossef Albo, *Sefer Haikarim*, Livre 1, Chapitre 7**

### Les lois rationnelles : un préambule incontournable

Le rabbin : Il m'est pénible de constater que tu as oublié les principes que j'avais posés comme prémisses et que toi-même avais admis. N'avions-nous pas convenu que l'homme ne peut se rapprocher de Dieu que par des œuvres prescrites par Dieu ? Penses-tu que l'on s'en rapproche simplement par l'humilité, l'abaissement et des attitudes similaires ?

Le Kuzari : Oui, par elles et aussi par la pratique de la justice. Voilà ce que je pense et c'est ce que j'ai lu d'ailleurs dans vos livres... "*Qu'est-ce que le Seigneur te demande, sinon de pratiquer la justice, d'aimer l'amour et de marcher humblement avec ton Dieu*" (Michée 6, 8) et d'autres en grand nombre.

Le rabbin : ces obligations-là et celles qui leur ressemblent sont des lois rationnelles ; elles constituent les préambules de la loi divine, sur laquelle elles ont une antériorité naturelle et temporelle. Pour gouverner quelque collectivité humaine que ce soit, on ne peut manquer de les faire observer ; même une association de brigands ne peut se soustraire à l'obligation de pratiquer la justice dans ses affaires internes, sans quoi elle ne pourrait durer. Lorsque les enfants d'Israël se rebellèrent au point de faire peu de cas des lois rationnelles qui régissent les sociétés et qui leur sont indispensables, comme le sont pour tout individu les besoins naturels tels que la nourriture, la boisson, le mouvement, le repos, le sommeil et la veille, alors qu'ils s'agrippaient malgré cela aux rites du culte tels les sacrifices et les autres commandements divins obéissants [= perçus par une révélation], Dieu se contenta d'exiger d'eux moins que cela et il leur fut dit : 'Ah ! si seulement vous observiez les préceptes que respecte la plus basse et la plus vile des sociétés : la justice, le bien et la reconnaissance pour les bienfaits de Dieu'. La loi divine, en effet, ne peut être véritablement accomplie que lorsque la loi sociale rationnelle est parfaitement respectée ; Or, cette loi rationnelle impose l'obligation de la justice et la reconnaissance envers Dieu pour ses bienfaits. Comment celui qui a manqué à ses exigences serait-il astreint aux sacrifices, au Shabbat, à la circoncision, etc., préceptes que la raison n'impose ni ne repousse. Ces préceptes, supplément aux lois rationnelles, font des enfants d'Israël un peuple particulier et lui permettent d'obtenir cette supériorité qui est le divin... Se peut-il que l'israélite se borne à *pratiquer la justice, à aimer la bonté*, mais juge superflus la circoncision, le Shabbat et les autres préceptes et soit bienheureux ?

**Rabbi Yehuda Hallévi, *Le Kuzari*, 2, 46-48**

1. La révélation vient-elle annuler, amoindrir, altérer, relativiser les contenus rationnels auxquels l'homme peut accéder à l'aide de sa réflexion ?
2. Faut-il faire confiance à la réflexion rationnelle et à ses conclusions ou alors faut-il s'en remettre aux paroles révélées ?

## REVELATION ET RAISON

### La Halakha exclut-elle la réflexion rationnelle ?

#### La centralité de la raison

Un meurtrier qui dirait ne pas savoir que la Torah interdit le meurtre, et par conséquent, ne peut être puni n'est pas entendu. Car l'interdit du meurtre est rationnel, et l'interdit rationnel a le même statut que l'interdit de la Torah. Un tel argument pourrait être considéré s'il s'agissait d'un interdit qui ne découle pas nécessairement de la raison (*'Shim'i*) ; dans un tel cas, il faut en effet savoir que la Torah prohibe telle action.

**Rabbi Yossef Engel, *Beth Haotsar*, Tome 1, p. 196**

#### La centralité du bon sens

Si une personne venait à consommer des choses écœurantes qui sont répugnantes aux yeux des hommes, une action que la Torah ne prohibe pas explicitement – ce dernier serait plus hideux que s'il avait transgressé un interdit clair de la Torah.

Exemple : La Torah interdit à un homme de porter un habit féminin (Deutéronome 22, 5), mais elle ne s'est pas prononcée explicitement sur l'interdit de marcher nu dans la rue ; ceci est une règle raisonnable et reconnue chez toute personne sensée. Adam et Ève ont ressenti cette honte immédiatement après la faute et se sont hâtivement couverts.

Maintenant, je vous demande : quelqu'un qui dort nu dans son lit, et se réveille soudainement car sa maison est en feu ; il n'a sous la main qu'un habit féminin pour couvrir sa nudité et fuir. Que doit-il faire ? Est-il préférable de sortir nu dans la rue, car ce n'est pas interdit explicite ou de se parer d'un habit féminin, ce qui est clairement prohibé ?!

Pour ma part, c'est évident que sortir nu est plus grave que de résider sous la tente d'un mort, ou de porter un habit tissé de lin et de laine ou de porter un habit féminin - Car c'est une action évidente et manifeste aux yeux de toute personne raisonnable et éclairée. Celui qui transgresserait cet interdit imposé par la raison n'agirait plus comme un être créé à l'image de Dieu.

**Rav Shmuel Glazner, *Dor Revii*, Introduction 26b.**

#### La loi rationnelle n'exclut pas la motivation religieuse

On ne récite pas de bénédiction '*qui nous a sanctifié par ses commandements et nous a ordonné de...*' lorsqu'on accomplit un précepte rationnel (*'sik'li*), car même si le juif a l'obligation d'accomplir ces préceptes-là qu'il comprend, sa motivation sera d'obéir à l'ordre divin. Même les commandements rationnels doivent être appliqués avec la même motivation que les commandements qui ne découlent pas nécessairement de la raison (*'shim'i*). La sainteté du juif se révèle plus dans l'accomplissement de ces derniers.

**Rabbi Yehiel Michal Epstein, *Arokh Hashoulkhan*, Hoshen Mishpat, 427, 10**

1. Résumez l'argument présenté dans les textes étudiés.
2. Pensez-vous à des cas halakhiques qui ne répondent pas au même modèle ?

# Dernières révélations !

Choisissez un auteur de votre choix dont les textes et réflexions ont été étudiés. Présentez sa vie et son oeuvre sous un angle INCROYABLE !



**illustration**

## LE PERSONNAGE



## BIOGRAPHIE SUCCINTE



## SON OEUVRE



## J'AI APPRÉCIÉ SURTOUT...



Nom, Prénom, classe



**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
un élément  
surprenant de sa  
biographie

SOURCE



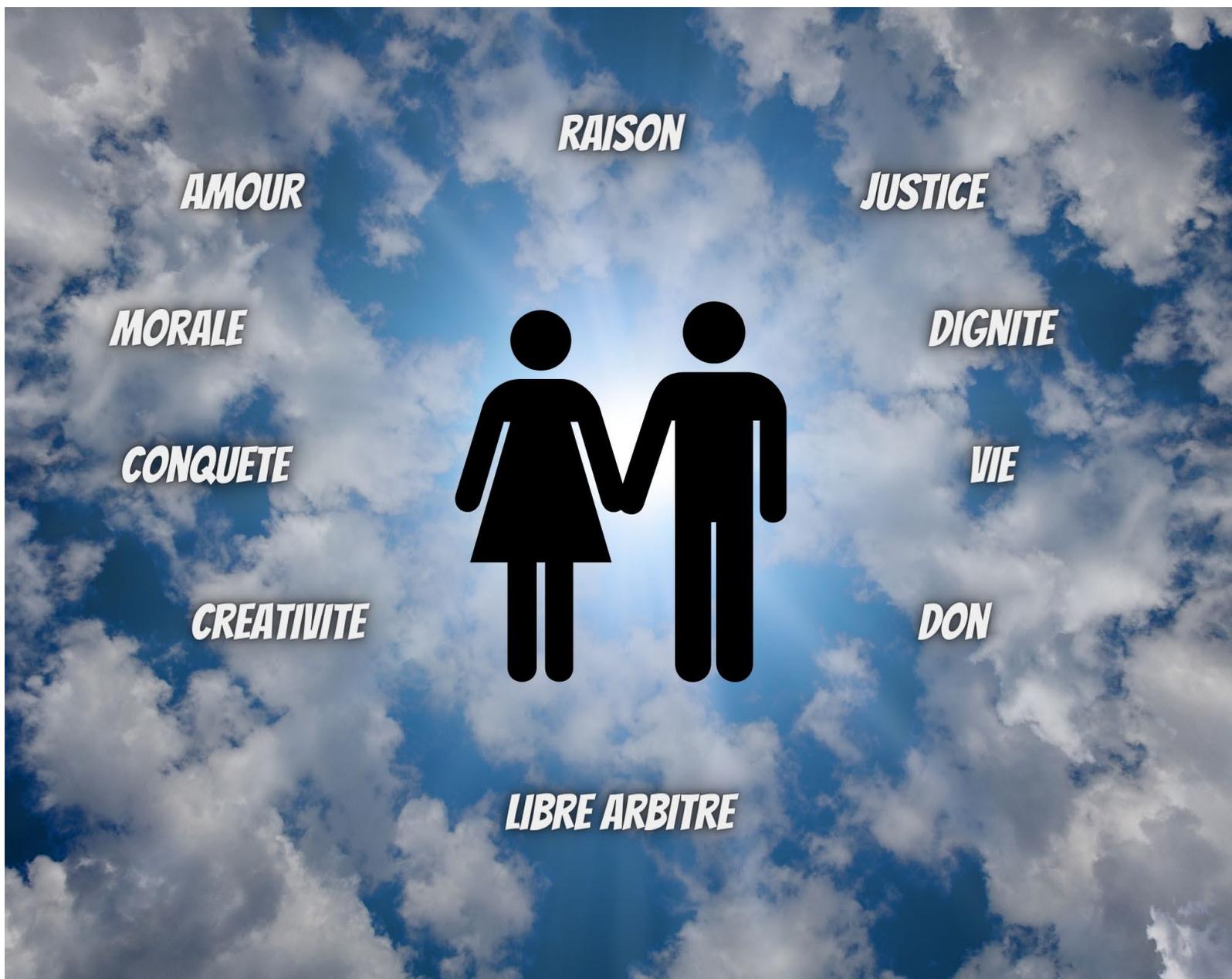
## À SON IMAGE

**U**ne des contributions essentielles du Judaïsme au monde occidental réside dans le concept de création à l'image de Dieu. Cette idée a octroyé une noblesse et un statut à l'être humain dans l'ordre de la création. Être créé à l'image de Dieu signifie donc être un homme à part entière. L'homme est porteur d'une certaine dignité et à ce titre il convient de le respecter, malgré les différences de vie et de pensée.

Cependant, qu'est-ce qui confère à l'homme plus spécifiquement cette humanité ? Quelle est la caractéristique qui le distingue fondamentalement du règne animal ? Est-ce un état, une condition particulière ou alors est-ce un comportement, une posture, une attitude ?

Dans ce chapitre, nous proposons dans un premier temps de réfléchir 10 propositions présentées par différents penseurs juifs.

Pour commencer...



Chaque être humain est en une certaine mesure à l'image de ses parents, de sa société et culture.

Mais que veut dire être créé à l'image de Dieu ?

Rédigez votre définition en 10 lignes

## LE TSELEM ETUDE DES VERSETS

La Torah décrit la création de l'homme 'à l'image de Dieu' mais ne détaille pas les modalités de cette 'image'.

Étudiez attentivement les versets suivants et notez toutes les questions qu'ils vous suggèrent.

Dieu dit : "Faisons l'homme à notre image, à notre ressemblance,  
et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail ; enfin sur toute la terre, et sur tous les êtres qui s'y meuvent

Dieu créa l'homme à son image ; c'est à l'image de Dieu qu'il le créa. Mâle et femelle furent créés à la fois.

Dieu les bénit en leur disant "Croissez et multipliez ! Remplissez la terre et soumettez-la ! Commandez aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, à tous les animaux qui se meuvent sur la terre !"

**Bereshit 1, 26-28**

וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים, נַעֲשֶׂה אָדָם בְּצַלְמֵנוּ כְּדְמוּתֵנוּ;  
וַיְרֻדוּ בְדִגְתַּי הַיָּם וּבְעוֹף הַשָּׁמַיִם, וּבַבְּהֵמָה וּבְכָל-הָאָרֶץ,  
וּבְכָל-הָרֶמֶשׂ, הָרֹמֵשׂ עַל-הָאָרֶץ .

וַיִּבְרָא אֱלֹהִים אֶת-הָאָדָם בְּצַלְמוֹ, בְּצֶלֶם אֱלֹהִים בָּרָא  
אֹתוֹ: זָכָר וּנְקֵבָה, בָּרָא אֹתָם .

וַיְבָרֶךְ אֹתָם, אֱלֹהִים, וַיֹּאמֶר לָהֶם אֱלֹהִים, פְּרוּ וּרְבוּ  
וּמְלֵאוּ אֶת-הָאָרֶץ, וּכְבֹּשׁוּהָ; וַרְדּוּ בְּדִגְתַּי הַיָּם, וּבְעוֹף  
הַשָּׁמַיִם, וּבְכָל-חַיָּה, הָרֹמֶשֶׂת עַל-הָאָרֶץ.  
**בְּרֵאשִׁית, א, כו-כח**

Toutefois encore, votre sang, qui fait votre vie, j'en demanderai compte : je le redemanderai à tout animal et à l'homme lui-même, si l'homme frappe son frère, je redemanderai la vie de l'homme.

Celui qui verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé car l'homme a été fait à l'image de Dieu.

Pour vous, croissez et multipliez ; foisonnez sur la terre et devenez-y nombreux."

**Bereshit 9, 5-7**

וְאִם אֶת דַּמְכֶם לְנַפְשֹׁתֵיכֶם אֶדְרֹשׁ מִיַּד כָּל חַיָּה  
אֶדְרֹשׁוּ מִיַּד הָאָדָם מִיַּד אִישׁ אֶחָיו אֶדְרֹשׁ אֶת נַפְשׁ  
הָאָדָם:

שִׁפְךָ דָם הָאָדָם בָּאָדָם דָּמוֹ יִשְׁפַךְ כִּי בְּצֶלֶם אֱלֹהִים עָשָׂה  
אֶת הָאָדָם

וְאַתֶּם פְּרוּ וּרְבוּ וּרְצוּ בָאָרֶץ וּרְבוּ בָהּ:  
**בְּרֵאשִׁית ט. ה-ז**

1. Que signifie 'être créé à Son image' selon ces versets ?
2. Quelles sont les thématiques abordées dans ces descriptions ?

צֶלֶם אֱלֹהִים

## A SON IMAGE

### LA DIGNITÉ HUMAINE

Le *tselem elokim*, l'image de Dieu, détermine la singularité de l'être humain et ce qui lui confère les lettres de noblesse de sa condition. Analysez chacune des 10 propositions suivantes et tentez de relier chacune d'entre elles aux versets étudiés précédemment.

#### 1. Amour et morale

Toutes les races, poussées par l'ignorance aussi bien que par l'orgueil, ont cherché à faire remonter leur généalogie jusqu'à nos premiers parents en excluant les autres peuples de ce privilège d'origine. L'étranger, le barbare apparaît ainsi comme un être inférieur dont la nature reste grossière et le développement incomplet ; en lui refusant l'honneur de la communauté d'origine on s'autorise à le combattre, à le dépouiller, à le tuer même le jour où l'intérêt l'exige. Il en était ainsi dans les temps anciens ; il en est encore de même de nos jours chez les peuples qui se piquent pourtant de civilisation.

...L'homme, image de Dieu et résumé de l'univers, a donc pour le Judaïsme une noblesse, une grandeur incomparable, et quand on songe que, d'après ses traditions et ses textes sacrés, ces sublimes prérogatives n'appartiennent pas aux seuls juifs, mais aux païens et aux barbares également, on se demande avec stupéfaction comment une religion vieille de quatre mille ans a pu enseigner de telles doctrines et comment il est possible après cela de douter encore de ses aspirations universelles.

**Elie Benamozegh, *Israël et l'Humanité*, Paris 1914, p. 277, 298**



#### Le devoir d'amour pour tous

Adam, notre père, n'était pas juif et n'avait ni la Torah ni les commandements ; il était poussière de la terre et était pourtant aimé par Dieu, qui a déclaré sur sa création 'qu'elle est très bien (*tov meod*)'. De là nous apprenons que Dieu aime et s'occupe de toutes ses créatures, et nous pareillement devons les aimer sans aucune différence de religion.

**Rav Yossef Messas, *Nahalat Avot*, tome 6, Jérusalem 1988, p.46**

## 2. Conquête et gouvernance

A son image – il l'a créé gouvernant

**Rav Saadia Gaon, *commentaire sur la Torah Bereshit 1, 26***

1. Quelle est la source d'inspiration de ce commentaire ?
2. A quelle conquête ou gouvernance pensez-vous ? Aidez-vous des illustrations suivantes
3. Le *tselem* est-il une description ou une prescription selon Saadia Gaon ?





#### 4. Le libre arbitre

'Faisons l'homme à notre image' – le *tselem Elokim*, c'est le libre arbitre, sans que l'homme ne soit soumis à aucune contrainte. Il est libre de vouloir et penser ce qu'il désire. Le libre arbitre est une limitation de la divinité car Dieu laisse le choix à ses créatures et ne les soumet à aucune nécessité. Ainsi, chacun pourra choisir de faire le bien ou le mal, agir contre ses tendances naturelles ou contre ce qui est droit aux yeux de Dieu.

**Rabbi Meir Simh'a Hacoheh de Dwinsk, *Meshekh Ho'khma*, commentaire sur Bereshit**

Quelle est la source d'inspiration de ce commentaire ?



Visionnez la vidéo suivante : Le libre arbitre n'existe pas

<https://www.youtube.com/watch?v=3qNuLfvAAHc>



Comment le rav de Dwinsk répondrait, selon vous, à cet argument ?

## 5. Le don

Lorsque Dieu a créé l'homme, Il l'a façonné comme un être qui donne et qui reçoit. Le don est une vertu divine, elle appartient au Créateur, qui donne, attribue et bonifie avec compassion sans espérer aucune contrepartie...Ainsi il a créé l'homme, comme il est écrit : *'car l'homme a été fait à l'image de Dieu'* ; il peut donner, semer le bien et compatir.

**Rav Eliyahou Dessler, *Mikhtav MeEliyahou*, Tome 1, 1987, p. 32**

1. *'Donner, c'est imposer une dette'* dit-on souvent. Pourquoi le don est-il alors une vertu divine selon le rav Dessler ?
2. De quelle sorte de don parle le Rav Dessler ?
3. Donnez des exemples de don qui semblent être 'divins' ?

## 6. La raison

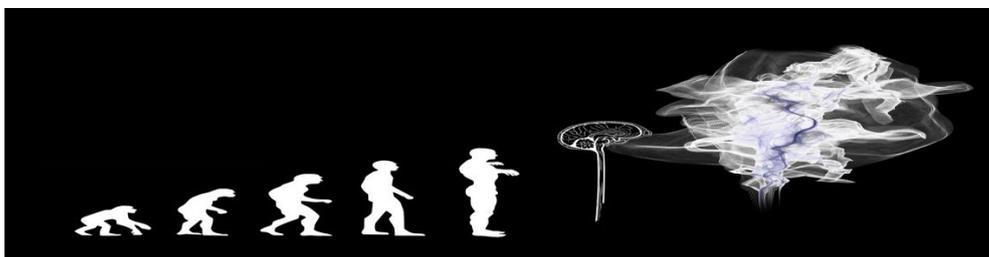
L'homme se distingue par quelque chose de très remarquable qu'il y a en lui et qui n'est dans aucun des êtres au-dessous de la sphère de la lune, c'est-à-dire par la compréhension intellectuelle pour laquelle on n'emploie ni sens, ni mains, ni bras, celle-ci a été comparée à la compréhension divine...Et pour cette chose, je veux dire à cause de l'intellect divin qui se joint à l'homme, il a été dit de celui-ci qu'il était (fait) *'à l'image de Dieu et à sa ressemblance'*, (et cela ne veut dire) nullement que Dieu le Très-Haut soit un corps ayant une figure quelconque.

**Maïmonide, *Le Guide des égarés*, Première partie, chapitre 1**

Il est impossible que la finalité de l'homme soit de manger ou boire, de construire une maison ou de devenir roi, car tout cela est éphémère et ne rajoute rien à son essence. En effet, toutes ces actions lui sont communes avec le règne animal. Car l'homme avant de s'instruire est tel un animal, et la seule différence se trouve dans sa capacité intellectuelle. La plus haute réflexion se produit lorsqu'il s'applique à percevoir l'unité divine et tout autre sujet métaphysique.

**Maïmonide, *Introduction au commentaire sur la Mishna***

1. Définissez le *tselem* selon Maïmonide ?
2. Son explication est-elle plus convaincante que les autres propositions ?
3. Pourquoi ?
4. Faut-il déduire qu'une personne n'usant pas de sa faculté intellectuelle est semblable à un animal ?



## 7. L'émergence de la vie

On peut comprendre le concept de *tselem Elokim* comme ressemblance entre Dieu et l'homme sur la base de la liberté et de la spontanéité. Dieu est perçu comme libre, ainsi les hommes diffèrent des autres créatures par la liberté et le choix, la capacité réflexive et la décision rationnelle. Du fait de cette liberté et cette intelligence, ils sont sujets à des injonctions. Dieu leur adresse un message directement : *'Dieu les bénit en leur disant "Croissez et multipliez ! Remplissez la terre et soumettez-la ! Commandez aux poissons de la mer, aux oiseaux du ciel, à tous les animaux qui se meuvent sur la terre !"*

La continuité de la vie et la reproduction cesse d'être naturelle, car les hommes peuvent choisir de ne pas se reproduire et procréer, et c'est pour cette raison que *"Croissez et multipliez"* devient un commandement divin. Ce commandement les emmène à considérer ce qui est une action naturelle et instinctive et la percevoir comme l'obéissance et la concrétisation d'un ordre.

Introduire la sexualité au sein des commandements divins exprime le statut singulier de l'homme, comme un être qui peut s'élever au-delà des nécessités naturelles et agir avec liberté.

**Rav Professeur David Hartman, *Misinaï Letsion*, Tel-Aviv 1992, p. 37**

Rabbi Eléazar ben Azaria dit : Tout celui qui ne s'adonne pas à la procréation est un assassin et diminue la ressemblance (*'demout'*), comme il est écrit : 'C'est à l'image de Dieu qu'il le créa. Mâle et femelle furent créés à la fois' et ensuite 'Dieu les bénit en leur disant "Croissez et multipliez !'

**Tossefta Yebamot 8, 7**

1. Comment D. Hartman explique le commandement de procréer ? Pourquoi selon lui est-ce lié à l'image de Dieu ?
2. Comment comprenez-vous l'affirmation de la Tossefta ?
3. A quel moment dans la cérémonie du mariage cette idée est-elle évoquée ? Cherchez le texte et citez-le.



## 8. La dignité du corps mort

La base de toutes les lois de l'enterrement et du deuil dans le monde juif est dans la croyance fondatrice que l'homme est créé à l'image de Dieu ; c'est pourquoi même le corps mort est investi d'étincelles de sainteté, un peu comme des restes de parchemin du rouleau de la Torah.

**Rav Shlomo Goren, La dignité du mort dans la Halakha, dans : *Torat Harefoua*, Jérusalem 2001,**

Rabbi Méïr enseigne : que signifie le verset "*car un pendu est chose offensante pour Dieu*" (Dt 21, 23) ? Cela ressemble à deux frères jumeaux, l'un était roi sur le monde entier et l'autre devint brigand. Après un certain temps celui qui était devenu brigand fut arrêté et crucifié sur une croix. Tous les passants disaient "il semble que le roi est crucifié". C'est pourquoi il est dit : "*car un pendu est chose offensante pour Dieu*".

**Tossefta traité Sanhédrin page 9, loi 7**

1. Selon le rav Goren, le corps mort ressemble à des restes de parchemin. Comment comprenez-vous cela ?
2. Selon la Tossefta : Le brigand pendu rappelle le Roi. Pourquoi ?
3. Le rav Goren et la Tossefat expriment-ils la même idée ?

L'origine de l'obligation d'enterrer les morts non-juifs et même les cadavres de nos ennemis se trouve dans la bonté et la miséricorde qui a été conférée au peuple d'Israël, dans la volonté de se rapprocher du créateur dans toutes les actions, et particulièrement d'honorer toute personne créée à l'image de Dieu.

**Rav Eliezer Yehouda Waldenberg, *Hilkhot Médina*, Jérusalem 1953, tome 2, p. 210**

La discussion sur l'autopsie dans le cadre des études de médecine

L'interdit de dépraver un cadavre [dans le cadre d'une autopsie] vient de l'image de Dieu en l'homme, qui est plus spécifique au peuple juif du fait de la sainteté de la Torah ; et qui pourrait permettre une telle chose ?

**Rav A. I. Hacoheh Kook, *Responsa Daat Cohen*, chapitre 199**

N' imagine même pas que ces autopsies puissent se faire uniquement sur des cadavres de personnes non-juives. Une telle chose ne peut se dire et encore moins s'écrire ; car l'interdit de dépravation est lié à l'image de Dieu en l'homme qui est le même pour toute personne, juive ou non.

**Rav Ouziel, *Responsa Mishpété Ouziel, Yore Dea*, 28**

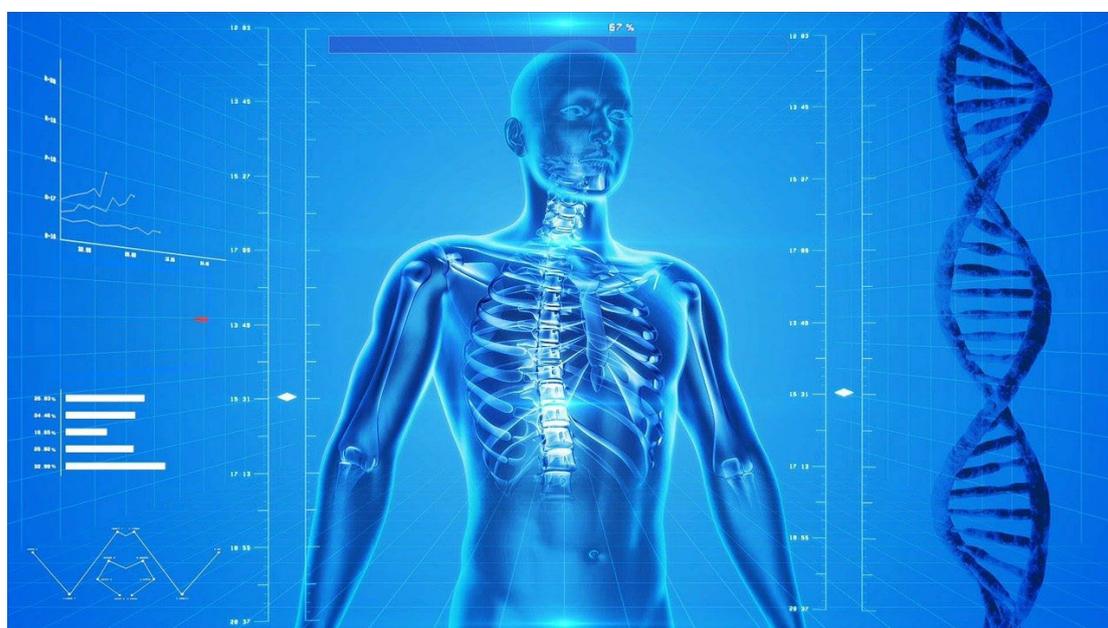
Les deux avis vous paraissent-ils convainquant ?

## 9. La dignité du corps

Hillel l'Ancien, alors qu'il marchait avec ses disciples, s'apprêta à prendre congé d'eux. Ses disciples lui demandèrent : Où vas-tu ? Il leur répondit : Faire un commandement. (Ils dirent :) Et quel commandement Hillel va-t-il faire ? Il leur répondit : (Celui) de me laver dans un bain. Ils lui dirent : Et cela est un commandement ! Il leur répondit : Oui ! Si (pour) les statues des rois (*iqonin shel melakhim*) que l'on dresse dans leurs théâtres et dans leurs cirques, celui qui est préposé à les nettoyer et à les laver, on l'honore avec un turban, et ce n'est pas tout car il est honoré avec les grands du royaume, moi qui suis créé à l'image et à la ressemblance, ainsi qu'il est dit : "Car à l'image de Dieu, il a fait l'homme" (Bereshit 9, 6), combien plus !

**Midrash Rabba sur Vayikra, 34, 4**

Pourquoi, selon Hillel, le soin du corps est une action religieuse ?



Si l'homme et le rouleau de la Torah sont tombés, et les deux se trouvent en situation de dégradation ; il faudra alors s'occuper avant tout de l'homme et le laver de cette honte, même s'il ne s'agit pas d'un homme sage. Il convient en effet en premier lieu de s'occuper de l'homme qui lui a été créé à l'image de Dieu.

**Rav Eliezer Yehouda Waldenberg, Responsa Tsitzei Eliezer, tome 17, chapitre 39**

Cet avis est-il surprenant ?

Pourquoi ?

## 10. L'impératif de justice

Celui qui verse le sang de l'homme,  
par l'homme son sang sera versé  
car l'homme a été fait à l'image de Dieu.

שֹׁפֵךְ דַּם הָאָדָם  
בְּאָדָם דָּמוֹ יִשְׁפָּךְ  
כִּי בְצַלְמֵ אֱ-לֹהִים עָשָׂה אֶת הָאָדָם

Selon le verset :

1. Quel est l'interdit ?
2. Quelle est la punition ?
3. La troisième partie du verset fait-elle référence à l'interdit ou à la punition ?
4. Expliquez

באדם דמו ישפך – אם יש עדים המיתוהו אתם, למה ? כי בצלם אלוקים וכו'  
Par l'homme son sang sera versé – S'il y a des témoins – mettez-le à mort ; pourquoi ? car l'homme a été fait à l'image de Dieu  
**Rachi, Bereshit 9, 6**

1. Comment Rachi lit le verset ?
2. Quel rapport peut-on établir entre ce verset et le débat sur la peine de mort ?





## A SON IMAGE (2)

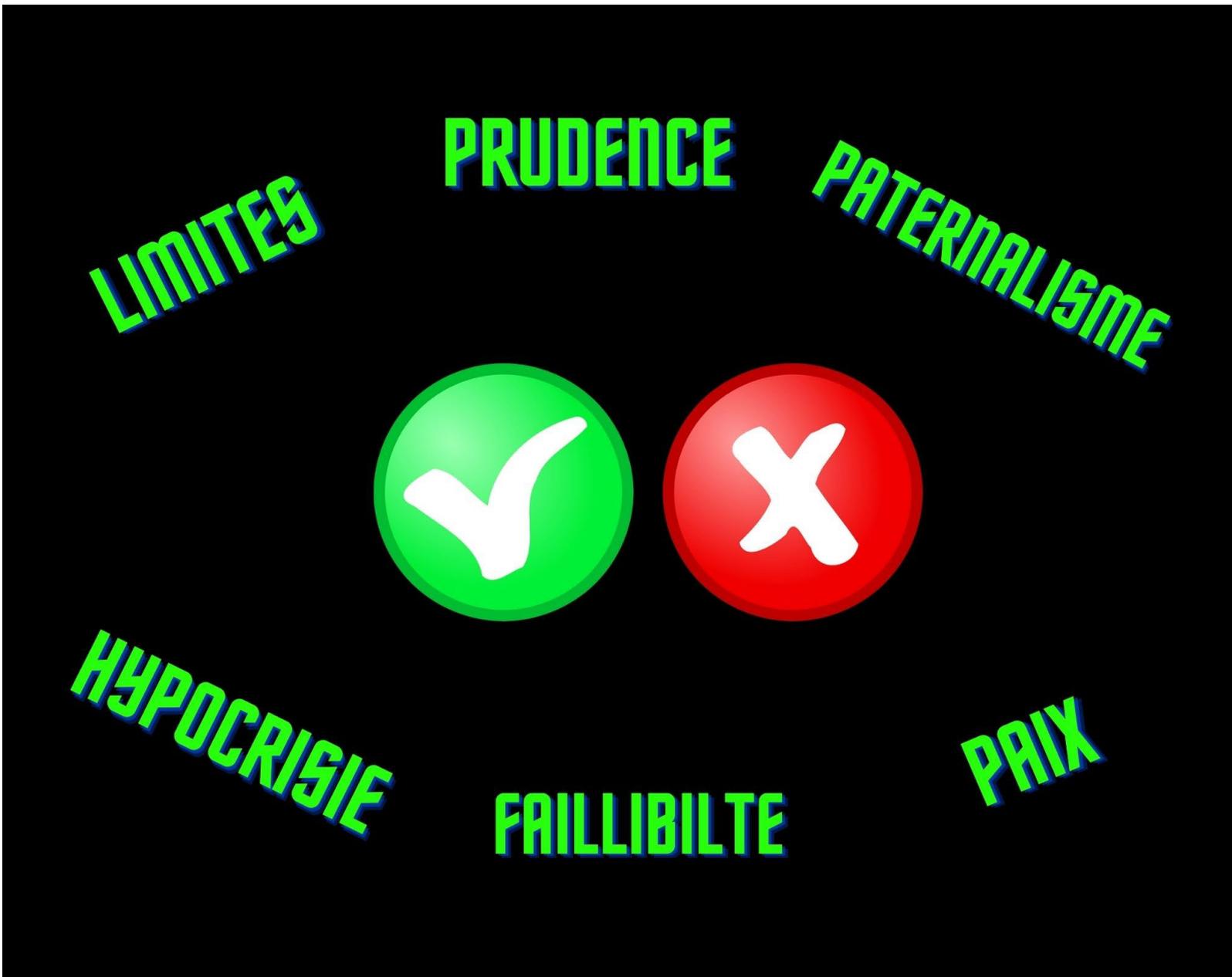
### La tolérance et ses limites

**L**e monde des religions ne rime pas toujours avec les concepts modernes de tolérance et de pluralisme. Certains qualifient ce phénomène de *scandale théologique* : Comment comprendre que les religions sensées amener au monde la paix et la spiritualité sont trop souvent le vivier de l'extrémisme et du fondamentalisme. Faut-il en conclure que la religion et ses croyances sont incompatibles avec les valeurs de la modernité et sont incapables d'accepter la différence, en idées et en actes ? Ou alors, le fond du problème se trouve chez certains adeptes qui interprètent en fonction de leur intérêt social, économique ou politique et instrumentalisent la religion afin de parvenir à leurs fins.

La doctrine de l'homme créé à *l'image de Dieu* octroie à chacun le choix d'agir et de penser tel qu'il l'entend et s'accorde avec l'idée de tolérance.

Dans ce chapitre, nous aborderons les concepts de tolérance et d'intolérance qui apparaissent dans la tradition juive tenterons de les manier pour mieux comprendre leur mode de fonctionnement face à des problématiques contemporaines.

Pour commencer...



Qu'est-ce qui pour vous est intolérable et ne pourra en aucun

cas être accepté ?

Pourquoi ?

**QUELLE PHOTO ILLUSTRE SELON VOUS LE CONCEPT DE  
TOLERANCE ?**



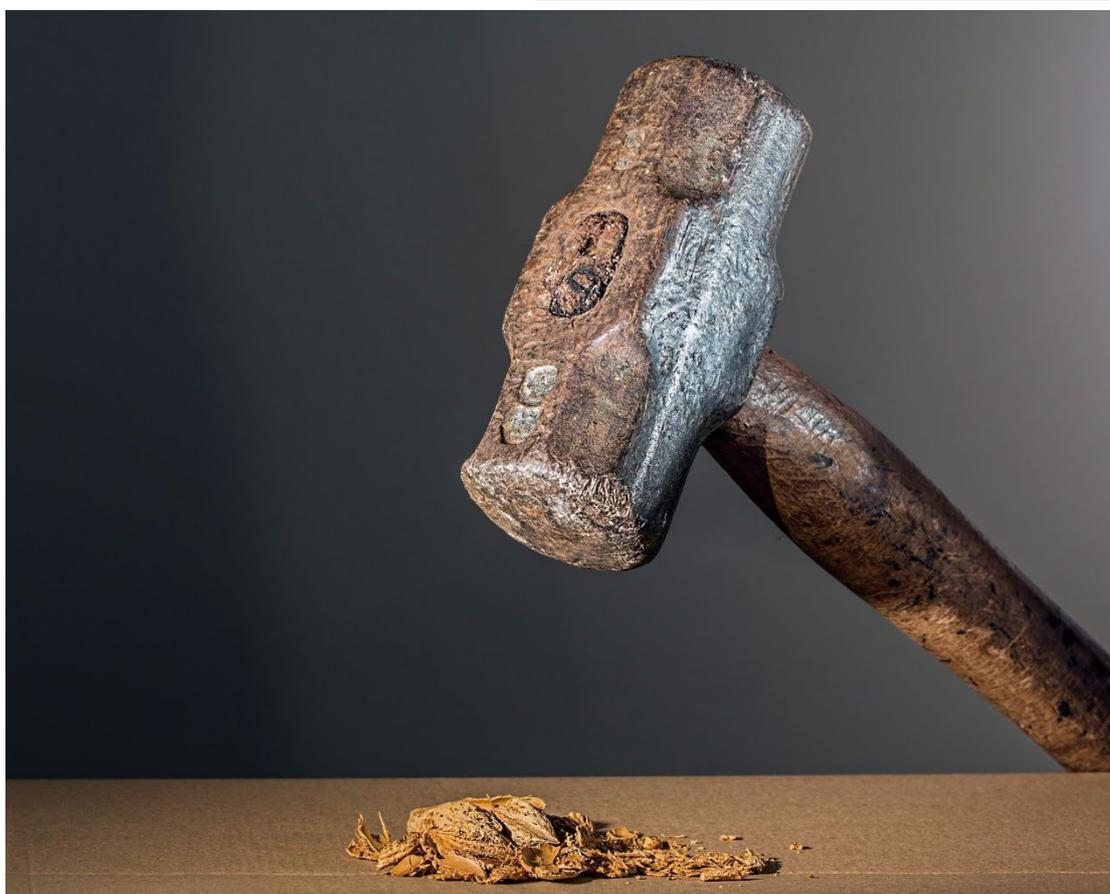
## La tolérance dans les sources juives

### La tolérance a ses limites : Maïmonide

Ceux qui se séparent des usages de la communauté - Celui qui se dégage du joug des commandements et qui ne fait plus partie du peuple d'Israël dans la pratique des commandements, le respect des fêtes et la fréquentation des synagogues et des maisons d'étude, car il se considère libre comme toutes les nations ; mais également les hérétiques, ceux qui transgressent une ou plusieurs lois et les délateurs - Toutes ces personnes ne sont pas sujettes aux lois du deuil : On ne s'endeuille pas pour elles lors de leur décès ; leur frère et proche famille s'habillent en blanc, boivent, mangent et sont joyeux, car les ennemis de Dieu sont morts.

**Maïmonide, *Mishné Torah*, Lois sur le deuil 1,10**

1. Analysez les catégories de personnes citées par Maïmonide : Qu'ont-elles en commun ? En quoi menacent-elles la communauté ?
2. Pourquoi leur refuse-t-il le droit au deuil ?
3. La réalité d'aujourd'hui permet-elle d'agir de la sorte ?
4. Si vous deviez réfléchir de nouveau aux critères d'exclusion proposés par Maimonide, lesquels conserveriez-vous ? Lesquels rajouteriez-vous ? Lesquels annuleriez-vous ?
5. La croyance et/ou la pratique religieuse sont-elles des conditions nécessaires pour faire partie de la communauté ? Selon ce texte de Maïmonide ? Selon vous ?
6. Quel est le prix à payer pour intégrer telle personne dans la communauté ?



## L'intolérance : réaction à l'hypocrisie

'Quant au méchant, Dieu lui dit : "*Qu'as-tu à proclamer mes statuts et à porter mon alliance sur tes lèvres ?*" (Psaumes 50, 16) – Puisqu'il suit l'arbitraire de son cœur et qu'il n'a aucune crainte de Dieu, que cherche-t-il dans la pratique des commandements et l'étude de la Torah ?

Bien plus : les hérétiques et les '*apikorsim*' [= qui connaissent la Torah mais en refusent certaines parties] qui pratiquent et étudient la Torah – ils ne reçoivent non seulement aucune récompense pour cela, mais ils aggravent leur faute ; le verset dit à leur propos : '*ils ont traité avec dédain la parole de l'Éternel : en quoi consiste donc leur sagesse ?*' (Jérémie 8, 9).

C'est à l'image de celui qui se pare d'habits royaux afin de se faire passer pour un des grands serviteurs du Roi alors qu'en fait il se rebelle contre son roi. Il sera puni par le fait de ces mêmes parures.

**Rabbi Abraham Ben Mordehaï Hallevi, *Responsa Guinat Veradim*, Orah Haim, 2, 31**

1. Résumez l'argument développé dans ce texte ?
2. Êtes-vous d'accord avec cette réflexion ?



## La tolérance par prudence

Concernant ceux qui ne sont pas circoncis volontairement : Faut-il les repousser en leur refusant l'accès au mynian, à la montée à la Torah, à la bar-mitsva ? Selon la loi, celui qui passe outre le commandement de la circoncision ne refuse pas pour autant tous les autres commandements ; et il est explicite dans le Choul'han Arou'h qu'une personne qui commet une faute n'est exclue du mynian que si elle est bannie de la communauté. C'est la raison pour laquelle nous ne devons pas les repousser car ils pourraient alors accroître leur écart et s'éloigner encore plus de la communauté. Ils pourraient en effet développer des sentiments négatifs et perpétrer des agissements nuisibles envers notre peuple et notre religion, tel que nous l'avons déjà vu ces temps-ci. Mon avis est donc de ne pas les rejeter, et ainsi ils reviendront peut-être vers nous avec l'aide de D.ieu.

**Rav Isaac Elhanan Spector, Cité dans *Responsa Rabbi Azriel*, tome 1, Orah Haim 5**

Tolérer une personne par crainte de représailles contre la communauté - est-ce une force ou une faiblesse ?



## La tolérance paternaliste

Ces dernières générations, la profanation du Chabbat est répandue et courante au point que les masses n'en connaissent plus l'importance. Le Rav Jacob Ettlinger (Allemagne, 1798-1871) a déjà proposé de reconsidérer le statut de ces fauteurs. Et surtout de nos jours où des courants d'hérésie intoxiquent l'air, il faut les considérer comme atteints d'une maladie de l'âme ; ils sont touchés par le virus de l'hérésie présent partout et détruisant tout fondement positif dans la culture juive et générale. D.ieu ait pitié de nos âmes et nous fasse grâce d'un esprit de pureté.

**Rav Isaac Herzog, *Responsa Heichal Itshak*, Orah Haim 42**

Déresponsabiliser une personne de ses actions et pensées, est-ce vraiment la tolérer pour ce qu'elle est ?



## La tolérance et la faillibilité humaine

Parfois, une personne est en telle situation de tentation qu'elle ne peut ne pas succomber et fauter, ainsi que les Sages l'ont exprimé 'Comment ce jeune enfant pourrait ne pas fauter ?' (Bera'hot 32a). En effet il est incapable de repousser la tentation et en cela il est dans un cas de force majeure - la Torah devrait donc annuler toute punition pour cet acte à son encontre. Peut-être même que si D.ieu l'a conduit à cette situation, telle était sa Volonté. Cependant, l'homme lui-même ne peut avoir de telles considérations car il aurait pu peut-être maîtriser son désir.

**Rabbi Zadok ha-Kohen Rabinowitz de Lublin, *Tzidkat Hatzadik*, 49**

1. La faillibilité touche-t-elle vraiment tout le monde ?
2. Tout peut-il alors être excusable ?



Nos frères en Amérique se trompent en pensant qu'il leur est à présent permis de transgresser le Shabbat afin de pouvoir subvenir à leurs besoins, mais nous savons que leur cœur est intègre et qu'ils se considèrent comme des juifs à part entière. Je crains fortement que ceux qui les condamnent sont des personnes qui n'ont pas vécu d'épreuve, et s'ils ont connu l'épreuve de la pauvreté, ils n'ont pas vécu celle de la richesse ; N'est-il pas écrit : *'Ne juge pas ton prochain tant que tu n'es pas à sa place'*. Et si vous avez surmonté cette épreuve, vous ne savez pas si vos enfants eux la surmonteront. Combien en-avons-nous vu qui condamnaient nos frères américains, et lorsque l'épreuve s'est abattue sur eux – ils ont agi comme eux. Qui peut affirmer qu'il est au-delà de la faute, lui et sa maison. Chacun doit bien entendu tenter de raisonner son prochain s'il sait que ce dernier tendra l'oreille, mais les haïr et les accabler, à Dieu ne plaise ?! Ils resteront toujours nos enfants !

**Rav Haïm Hirshensohn, *Malki Bakodesh*, tome 2, p. 161**

1. Résumez l'argument du rav Hirshenshon.
2. Comparez ses propos avec ceux du rav Halévy étudiés plus haut ?

## La tolérance comme nécessité communautaire

Concernant ceux qui profanent le Chabbat : Nous commerçons ensemble, vivons dans la même société, nous rendons visite les uns aux autres et il n'y a pas un repas de fête ou amical où nous ne nous côtoyons pas. Si l'on en venait à interdire le vin qu'ils touchent, même par une simple allusion, nous en arriverions à enflammer le feu de la dispute. Ce serait alors un grand dommage : cela risquerait de nous porter préjudice de par leur rancune, et ils pourraient alors abandonner le peu de commandements qu'ils accomplissent et tout rejeter en bloc. C'est pourquoi il convient d'adopter envers eux une politique moins sévère ne serait-ce que pour conserver la paix entre nous. Les Sages voient dans la paix un fondement tellement important qu'ils ont permis pour la conserver de repousser activement en son nom un interdit rabbinique et passivement un interdit Toranique. Pour toutes ces raisons, nous permettons de les faire monter à la Torah et la haftara et de les compter dans le minyan.

**Rabbi Yossef Messas, *Otzar Hamikhtavim*, tome 2, lettre 1302**

Le peuple juif est comme une grande famille au sein de laquelle les dissensions doivent s'effacer devant la nécessité de la paix. Faut-il alors tout tolérer au nom de cette priorité ?



## La tolérance comme vertu divine

### Qui est tel un Dieu comme Toi ?

Ceci se réfère au Saint, Béni soit-Il, comme un Roi patient qui supporte l'affront d'une manière au-delà de la compréhension humaine. Car vois, sans aucun doute, qu'il n'y a rien qui soit caché à Sa providence. De plus, il n'y a pas de moments où l'homme n'est pas nourri et n'existe pas par vertu de la puissance divine qui s'écoule en lui. Il s'ensuit qu'aucun homme ne pèche jamais contre Dieu sans que l'affluence divine ne s'écoule en lui à cet instant précis, lui permettant d'exister et de bouger ses membres. Malgré le fait qu'il l'utilise pour le péché, cette puissance ne lui est retirée d'aucune façon. Mais le Saint, Béni soit-Il, supporte cet affront et continue à lui donner le pouvoir de bouger ses membres, même s'il utilise la puissance à cet instant pour le péché et la perversité offensant le Saint, Béni soit-Il, qui, pourtant, le tolère. Tu ne dois pas non plus dire qu'Il ne peut retenir ce bien, Dieu nous en garde, car il est en Son pouvoir, le temps qu'il faut pour dire le mot 'moment', de faner la main ou le pied du pécheur, ainsi qu'il fit à Jeroboam. Et bien qu'il soit en Son pouvoir d'arrêter le flot divin – et Il aurait pu avoir dit : 'Si tu pêches contre Moi, fais-le avec ta propre puissance, pas la Mienne' – Il ne retire pas, pour cela, Sa bonté de l'homme, soutenant l'affront, déversant Sa puissance et allouant Sa bonté. Cela est être insulté et soutenu l'affront, au-delà des mots. C'est pourquoi les anges réfèrent au Saint, Béni soit-Il, comme 'le Roi patient.' Et c'est la signification des mots du prophète : « *Qui est tel un Dieu comme Toi ?* » Il signifie : 'Toi, le bon et miséricordieux, est Dieu, avec le pouvoir de venger et de réclamer Ta dette, bien que tu sois patient et supporte l'affront jusqu'à ce que l'homme se repente ;' Contemple cette vertu que l'homme devrait faire sienne, c'est-à-dire, être patient et permettre d'être offensé jusqu'à ce point, et pourtant, ne pas refuser sa bonté aux destinataires.

**Rabbi Moche Cordovero, *Le palmier de Deborah*, 1**

1. Faut-il tout tolérer selon ce texte ?
2. A côté de l'amour et la bonté n'y-a-t-il pas la rigueur ?
3. Cherchez une image/photo pour illustrer cette idée ?



## ETUDE DE CAS

Test de tolérance

Niveau 0 \_\_\_\_\_ Niveau 10

Analysez chacun des cas suivants à la lumière des textes étudiés dans ce chapitre.  
Quel modèle adoptez-vous pour traiter de chaque question ? Pourquoi choisir un  
modèle plutôt qu'un autre ?

Pour chaque cas, attribuez-vous une note sur l'échelle de la tolérance et en fin  
d'étude calculez votre moyenne.

**Les juifs instrumentalisent la Shoah pour jouir du statut de victime et  
commettre des atrocités**



**BOYCOTT**  
  
**ISRAEL**

**Est-il permis de convertir une femme qui est devenue un homme ?**  
*Responsa Bemare Habazak, tome 5, p. 181*

**Le Judaïsme est une religion primitive**



## LE SENS DES COMMANDEMENTS

L'apport du Judaïsme dans le monde des religions réside en grande partie dans la Halakha. En effet, au-delà d'une certaine spiritualité, la Halakha est l'élément qui a unifié les juifs aux quatre coins du monde jusqu'au début de l'ère moderne et de l'assimilation.

La Halakha est fondée sur des normes à accomplir et d'autres à éviter.

Nous aborderons dans ce chapitre trois questions proches mais distinctes :

La raison des commandements : Pouvons-nous en comprendre le sens ?

Tombent-ils sous le coup de la raison ?

La deuxième question concerne la motivation de l'individu à accomplir les commandements. Pourquoi adhérer à ce système ?

La troisième question, quant à elle, touche à la finalité de l'accomplissement de ces commandements.

Pour commencer...

# CARTOGRAPHIE - LA RAISON DES COMMANDEMENTS

JUSTICE

OPINION

BONNES MOEURS

FANTASMES

SOUSSION

AUTHENTICITE

SOCIETE IDEALE

*Évoquez 3 raisons selon lesquelles il faut accomplir les commandements de la torah ?*

## LES RAISONS DES COMMANDEMENTS

### Maïmonide : les trois motifs

Il y a des gens à qui il répugne de voir un motif dans une loi quelconque des lois divines ; ils aiment mieux ne trouver aucun sens rationnel dans les commandements et les interdits. Ce qui les porte à cela, c'est une certaine faiblesse qu'ils éprouvent dans leur âme, mais sur laquelle ils ne peuvent raisonner, et dont ils ne sauraient bien rendre compte. Voici ce qu'ils pensent : si les lois devaient nous profiter dans cette existence, et qu'elles nous eussent été données pour tel ou tel motif, il se pourrait bien qu'elles fussent le produit de la réflexion et de la pensée d'un homme de génie ; si, au contraire, une chose n'a aucun sens compréhensible et qu'elle ne produise aucun avantage, elle émane de la divinité, car la réflexion humaine ne conduirait pas à une pareille chose.

... c'est le contraire qui a lieu, et c'est toujours notre bien que la Divinité a en vue... Mais non ; la chose est indubitablement comme nous l'avons dit, à savoir que chacun des six cent treize commandements doit, ou produire une opinion saine, ou détruire une opinion erronée, ou donner une règle de justice, ou faire cesser l'injustice, ou former l'homme aux bonnes mœurs, ou le préserver des mœurs dépravées. L'ensemble des commandements se rattache donc à trois choses : aux opinions, aux mœurs et à la pratique des devoirs sociaux.

**Maïmonide, Guide des égarés, Troisième partie, chapitre 31**

1. Pourquoi refuser un sens rationnel aux commandements ?
2. Quels sont les trois motifs des commandements selon Maïmonide ?
3. Une loi rationnelle engage-t-elle nécessairement moins qu'une loi non-rationnelle ?



### Rabbi Yehuda Hallévi : l'alliance avec le divin

Les œuvres sociales et les lois rationnelles sont les obligations connues. Mais les lois divines, qui leur ont été surajoutées afin qu'un *Dieu vivant* s'attache à une nation pour la diriger, n'étaient pas connues jusqu'à ce qu'elles aient été révélées explicitement et en détail par Dieu. D'ailleurs les obligations sociales rationnelles, même si on en connaît les principes, on en ignore les modalités. Nous savons bien en effet que donner aux pauvres, manifester sa reconnaissance, discipliner l'âme par le jeûne et la soumission sont des obligations, nous savons aussi que la fraude, la licence avec les femmes, les relations sexuelles avec certaines parentes sont répréhensibles, nous savons encore que le respect envers les parents est un devoir, etc. Mais la délimitation de ces obligations ou de ces interdictions et la détermination de leurs modalités, en sorte qu'elles conviennent à tous, ne relève que de Dieu. Quant aux œuvres prescrites par Dieu, elles ne ressortissent pas au jugement de notre raison mais elles ne sont pas non plus repoussées par elle. La raison s'y soumet, comme le malade au remède et aux prescriptions de son médecin. Ne vois-tu pas à quel point la circoncision, par exemple, est loin de la raison et n'a point de place dans la loi sociale ? Pourtant Abraham s'y est soumis et l'a accomplie sur lui-même, bien qu'elle fût pénible pour sa nature - il avait cent ans - et sur ses enfants ; elle est devenue *le signe de l'alliance* grâce auquel le divin s'est uni à lui et à sa descendance.

**Rabbi Yehuda Hallévi, Le Kuzari, 3, 7**

1. En combien de catégories Rabbi Yehuda Hallévi divise-t-il les commandements ?
2. Qu'y a-t-il de divin dans les lois sociales ?
3. Les lois révélées ont-elles une raison rationnelle ?

## POURQUOI ACCOMPLIR LES COMMANDEMENTS ?

### La question de la motivation

#### Maïmonide : Les cinq motivations erronnées

Introduction au perek Helèq, dans Moïse Maïmonide, Epitres, Verdier 1983

#### Le jardin d'Eden

La première catégorie pense que le bien est le jardin d'Eden, parce que c'est le lieu où l'on mange et où l'on boit, sans travail corporel et sans effort ; qu'il y a des maisons de belle pierre, et des lits garnies de soie et de ruisseaux où coulent du vin et des graisses parfumées et beaucoup d'autres choses du même genre.

Et que le mal c'est la géhenne, que c'est un lieu brûlant de feu où rôtissent les corps et où se morfondent les hommes dans toutes sortes de peines et de souffrances, et ils en rajoutent.

Cette catégorie apporte une preuve à l'appui de leur opinion à partir des maîtres, de mémoire bénie, et des Écritures, en les prenant au sens littéral conforme à leurs dires pour tous ou pour une majorité.



1. Quelle est la motivation profonde des personnes qui accomplissent les commandements afin de jouir des délices du jardin d'Eden ?
2. Tentez de décrire cette personne dans son quotidien.

## Les jours du messie

La deuxième catégorie est d'avis et pense que le bien espéré est : les jours du Messie, qu'il apparaisse vite parce qu'en ce temps-là tous les hommes seront des anges, tous vivant et existant pour toujours, et leur taille grandira, ils se multiplieront et se fortifieront jusqu'à occuper toute la terre éternellement.

Ce messie, selon leur pensée, vivra [pour toujours] avec l'aide de Dieu, qu'il soit béni. En ce temps la terre fera sortir des vêtements tout tissés, du pain cuit et beaucoup de choses analogues, qui sont impossibles.

Le mal est qu'il ne se trouve pas d'homme, en ces jours, qui mérite de le voir. Ils apportent la preuve grâce à de nombreux éléments qu'ils trouvent chez les maîtres et dans les Écritures, dont le sens obvie s'accorde avec ce qu'ils disent, au moins en partie.



1. Quelle est la motivation profonde des personnes qui accomplissent les commandements afin de vivre les jours du Messie tels que décrits ici ?
2. Tentez de décrire cette personne dans son quotidien.
3. Connaissez-vous des personnes de cette catégorie autour de vous ?

## La résurrection des morts

La troisième catégorie pense que le bien que nous espérons est la résurrection des morts : que l'homme, après sa mort, sera réuni à ses proches et aux membres de sa famille, qu'il mangera, boira et ne mourra plus.

Et le mal est qu'il ne ressuscite pas après sa mort avec ceux qui revivront.

Ils apportent une preuve à l'aide de nombreux passages se trouvant dans les paroles des maîtres et dans les versets des Écritures, dont le sens obvie va dans le sens de ce qu'ils croient, au moins en partie.



1. Quelle est la motivation profonde des personnes qui accomplissent les commandements afin de vivre éternellement ?
2. Tentez de décrire cette personne dans son quotidien. S'agit-il nécessairement de personnes malades ou ayant perdu un proche ?

### La prospérité matérielle

La quatrième catégorie pense que le bien est à notre portée grâce à l'accomplissement des commandements et c'est le repos du corps et la satisfaction des désirs terrestres dans ce monde-ci, comme la fertilité des terres, de nombreuses richesses, des fils nombreux, la longévité, la santé du corps, la paix et la sécurité, être le roi d'Israël et que nous régnions sur celui qui nous est hostile.

Et le mal qui nous frappera lorsque nous renierons la Torah est le contraire de ces choses comme dans la période où nous nous trouvons maintenant, l'exil. Ils apportent une preuve dans leur sens à partir de toutes les Écritures, des bénédictions et des malédictions et en outre de tous les récits de l'Écriture.

1. Quelle est la motivation profonde des personnes qui accomplissent les commandements afin de connaître une telle prospérité ?
2. Cette idée vous rappelle-t-elle une tendance du monde juif contemporain ?



### Tous les bienfaits réunis

La cinquième catégorie, qui est nombreuse, associe toutes ces questions et ils disent que l'espérance est que vienne le Messie et qu'il ressuscite les morts et qu'ils entrent dans le jardin d'Eden où ils mangeront, boiront et seront en bonne santé tous les jours et à jamais ; mais il y a un point prodigieux, je veux dire : le monde à venir, de toute façon tu en trouveras peu qui parviennent par eux-mêmes à y penser ou qui adoptent ce principe ou qui posent une question sur ce sujet : à quoi il se rapporte ; s'il est le but du bien ou si l'une des idées précédentes est la fin ultime ? Ou s'il distingue entre la fin et la cause qui entraîne la fin ; mais ce que demande tout le peuple et ceux qui comprennent : comment les morts se lèveront-ils, nus ou habillés ? Seront-ils dans les mêmes linceuls que ceux avec lesquels ils ont été enterrés avec leurs broderies, leurs dessins et l'embellissement de leurs coutures, ou bien seulement avec le vêtement qui recouvrira leur corps ? Et lorsque viendra le temps du Messie est-ce que le riche et le pauvre seront égaux ou est-ce qu'il y aura à son époque des forts et les faibles ? Et beaucoup de questions analogues en tout temps.

1. Quelle est la motivation profonde des personnes qui accomplissent les commandements afin de jouir de tous les bienfaits réunis ?
2. Les cinq catégories décrites par Maïmonide apportent pourtant des sources bibliques et rabbiniques pour fonder leur thèse. Pourquoi alors les réfuter ?
3. Chacune des catégories cherche à assouvir ses fantasmes et ses manques – Qu'en pensez-vous ?

## Le travail désintéressé

1. Mais toi qui consultes ce livre, comprends cette parabole que je présente à ton imagination et alors tu prépareras ton cœur et tu entendas les paroles concernant tout ce problème.
2. Suppose qu'un petit garçon soit conduit auprès d'un instituteur pour qu'il lui enseigne la Torah et cet enseignement est pour celui-ci un grand bien pour son accession à la perfection ; mais si, en raison de son jeune âge et de la faiblesse de son intelligence, il ne comprend pas l'éminence de ce bien et qu'il peut atteindre, grâce à elle, à la perfection. C'est pour cette raison que, nécessairement, l'instituteur doit être plus formé que lui [l'élève] pour qu'il l'encourage à l'étude dans les domaines appréciés chez lui en raison de son âge, et qu'il lui dise : lis et je te donnerai des noix ou des figues ou je te donnerai un peu de miel ; grâce à cela il lit et fait des efforts, pas pour l'objet de sa lecture parce qu'il n'en connaît pas le mérite mais afin qu'on lui donne cette nourriture. Le fait de manger ces friandises est pour lui plus cher que le contenu de la lecture et est, sans aucun doute le bien à ses yeux. C'est pourquoi il pense que l'étude est un effort et une fatigue et il peine afin de recevoir, grâce à cet effort, le but apprécié par lui, qui est une noix ou une cuillerée de miel. Lorsqu'il grandit et que son intelligence se développe, le domaine qui était pesant pour lui devient facile il en vient à aimer autre chose. On le stimule et l'on encourage son désir par quelque chose qui lui est agréable et son professeur lui dit : lis et je te donnerai de jolies chaussures ou des vêtements précieux comme ceux-ci et grâce à cela il s'efforce de lire - pas pour le contenu de l'étude mais pour avoir ce vêtement. Et ce vêtement est plus important à ses yeux que la Torah et il est pour lui la finalité de la lecture. Lorsque son intelligence se sera perfectionnée davantage et qu'il méprisera également cette récompense, il placera son esprit sur quelque chose de plus important et alors son maître lui dira : apprends cette péripécie ou ce chapitre et je te donnerai un ou deux dinars. C'est pourquoi il lit et fait des efforts pour gagner cet argent. Et cet argent est pour lui plus important que l'étude puisque le but de l'étude chez lui est de gagner la pièce d'or qu'on lui a promis.
3. Lorsque sa formation sera parfaite, que la leçon sera facile à ses yeux et qu'il saura que cette chose est facile, il désirera ce qui est important pour lui et son maître lui dira : apprends pour être Rav et juge et que les hommes t'honorent et se lèvent devant toi, qu'ils exécutent tes ordres et que grandisse ton nom de ton vivant et après ta mort comme un tel ou un tel. Et il étudie et fait des efforts pour atteindre cette dignité et la finalité sera pour lui : l'honneur dont l'honoreront les hommes qui le loueront - tout cela est indécent et pourtant cela est nécessaire en raison de la faiblesse de l'intelligence humaine qui place la finalité de la sagesse comme une chose différente et extérieure à la sagesse et on dit : dans quel but étudions-nous ? - Pour accéder par là à la gloire ! Cela, c'est faire injure à la vérité.
4. Or sur une étude de cette nature, les maîtres disent qu'elle n'est pas pour elle-même, c'est à dire qu'il accomplit les commandements et étudie la Torah, pas pour elle-même, mais en vue de quelque chose d'autre. Les maîtres nous ont mis en garde à cet égard en disant : *'Ne faites pas de l'étude une couronne pour vous enorgueillir, ni une bêche pour creuser'*. Et ces maîtres font allusion à ce que je t'ai expliqué : que la sagesse ne doit avoir comme finalité ni de recevoir les honneurs des hommes, ni de gagner de l'argent et il ne faut pas s'occuper de la Torah divine pour devenir célèbre par ce moyen. Il ne doit y avoir d'autre finalité à l'étude de la sagesse que seulement le fait de la connaître. De même la vérité n'a pas de finalité si ce n'est de savoir qu'elle est vérité. Et la thora et vérité, la finalité est de la connaître et de la mettre en pratique. Il est interdit à l'homme accompli de dire : lorsque j'appliquerai ces commandements qui sont les qualités morales et que je ne me tiendrais à l'écart des transgressions qui sont des fautes, que le Nom, béni soit-il, a commandé de ne pas commettre, quelle sera la récompense que je recevrai en échange ? C'est analogue à ce que dit le jeune garçon : lorsque j'aurai lu ceci, qu'est-ce que tu me donneras ? on lui dit : une babiole. De même, lorsque nous voyons la faiblesse de l'intelligence qui ne comprend pas cette leçon et qu'elle demande, à titre de finalité, une autre finalité, nous lui répliquons dans le sens de sa bêtise, comme il est dit : *'Réplique au sot dans le sens de son ineptie, sans cela il se prendrait pour un sage'* (Proverbe 26 50).

1. Résumez la parabole de Maïmonide.
2. ' tout cela est indécent et pourtant cela est nécessaire en raison de la faiblesse de l'intelligence humaine'. Expliquez
3. Le besoin de récompense est-il présent dans tous les domaines de la vie ?
4. C'est quoi le 'travail désintéressé' selon Maïmonide ? Donnez des exemples

## POURQUOI ACCOMPLIR LES COMMANDEMENTS ?

La question de la finalité

### La parabole du jardin

Ne fais pas de spéculation sur l'importance des commandements en disant : puisque ce commandement est important, je l'accomplis car sa récompense est conséquente, mais celui-ci a un salaire moins important et donc je ne l'accomplis pas. Qu'a fait Dieu ? Il n'a pas révélé le salaire des commandements afin qu'ils [le peuple juif] fassent chaque commandement.

A quoi est-ce comparable ?

A un roi qui emploie des travailleurs, les fait rentrer dans son jardin sans leur dévoiler le salaire, afin qu'ils ne délaissent pas le travail dont le salaire est moindre et se focalisent uniquement sur les tâches plus rémunérantes.

En fin de journée, il les appelle et octroie à chacun un salaire différent.

Quel travail as-tu accompli ?

Le poivron.

Alors voici une pièce d'or.

Et toi ? Celui-ci.

Prends la moitié.

Et toi ?

L'olivier. Prends [que] 200 zouz.

Les travailleurs se tournent alors vers le roi et protestent : Tu aurais dû nous dire le prix de chaque travail en début de journée ?

Le roi leur répondit alors : Si j'avais agi ainsi, mon jardin entier n'aurait pas été travaillé.

**Midrash Raba, Devarim 6**

1. Quelle est la question posée par le Midrash ?
2. Quelle est la motivation des travailleurs ?
3. Le comportement du roi est-il justifié ?
4. Établissez la correspondance qui se cache derrière la parabole :  
Roi =  
Jardin =  
Travailleurs =  
Arbres =  
Salaire =  
Début de journée =  
Fin de journée =
5. Racontez à présent la parabole avec ces nouvelles indications

Première lecture : Les commandements expriment la soumission à Dieu



1. Qui est au centre du système selon la parabole ?
2. Pourquoi faire les commandements ?
3. Quels sont les avantages et les inconvénients de cette conception ?



## Deuxième lecture : les commandements sont au service de l'homme

### Commentaire de la parabole du jardin : Rabbi Shmouel Bornsztain

La parabole du jardin qui apparaît dans le Midrash rabba est bien claire.

Mais mon père, de mémoire bénie, a posé une grande question sur le message qui en émane : N'est-il pas écrit dans le Tana Debei Eliyahou [Compilation de Midrash] que la finalité est le peuple d'Israël et que la Torah est un moyen afin de le mener à la perfection ? Et si c'est ainsi, alors il semblerait qu'il fut bon que les croyants ne s'attachent qu'aux commandements importants et ainsi puissent se parfaire. Si l'objectif de la création était la Torah et le rôle du juif uniquement de l'étudier et d'accomplir ses préceptes, c'est compréhensible, mais cela ne s'accorde pas avec la conception présentée dans le Tana Debei Eliyahu.

Mais cette conception est difficile à accepter, car à l'image des 248 commandements positifs correspondant aux 248 membres du corps humain, il faudrait les accomplir absolument tous afin d'accéder à la perfection ; Opérer une sélection au sein des commandements, en accomplir une partie et en laisser une autre partie ne peut amener l'homme à sa perfection. D'autre part, il existe nombre de commandements qui ne s'adressent qu'au roi ou au tribunal rabbinique et sont donc inapplicables par tout un chacun.

Rabbi Shmouel Bornsztain, *Shem Mishmouel*, Devarim, Ki Tetsé, année 1910

1. Quelle est la question du père de notre commentateur ?
2. Quelle est sa réponse ?
3. Quels sont les avantages et les inconvénients de cette conception ?



**Troisième lecture : les commandements sont au service de la société**

Mais il faut plutôt considérer le peuple d'Israël comme une seule entité ; et si tous les commandements ont été accomplis par tous, alors c'est comme si chacun avait accompli tous les commandements. C'est bien sur si l'action de l'individu est orientée pour le bien de la collectivité et il se sent partie intégrante de cette dernière. Lorsqu'il accomplira alors une action pleinement, il sera comme un membre du corps.  
**Rabbi Shmouel Bornsztain, *Shem Mishmouel*, Devarim, Ki Tetsé, année 1910**

4. Quelle est la proposition du *Shem Mishmouel* concernant la finalité des commandements ?
5. Quels sont les avantages et les inconvénients de cette conception ?



## AU TRAVAIL !





## PROVIDENCE ET LIBRE ARBITRE

L'intuition première du croyant est d'attribuer à Dieu tous les phénomènes de l'existence, tant à l'échelle humaine qu'à l'échelle cosmique. De cette façon, il assure l'omniscience et l'omnipotence divine. Rien ne se passe dans l'univers en dehors de la volonté divine.

Mais s'il en est ainsi, quelle est alors la place de l'homme dans ce système ? Sommes-nous tout simplement amenés à penser ou agir mécaniquement, sans véritablement *décider* de nos actions ? Le libre arbitre dont tout un chacun fait l'expérience au quotidien lorsqu'il est confronté au doute et à l'incertitude n'est-il qu'une illusion ? Et en quelle mesure une personne peut-elle être portée responsable si elle ne décide pas librement de ses actes ?

Dans ce chapitre, nous tenterons de cerner les différents avis des penseurs juifs sur cette problématique.

Pour commencer...



Un arbre se dresse sur le bord de la route, étend ses nombreuses branches et soudain une petite feuille est arrachée et tombe par terre. Un homme juste passe et est étonné et questionne la feuille 'pourquoi as-tu été jeté à terre ? '. La feuille répond au juste : 'Ce n'est pas moi qui ai décidé, la branche a soudainement tremblé et m'a jeté à terre'.

'Branche, pourrait-me dire pourquoi tu as frémi soudain et jeté la feuille au sol ?'

Et la branche de lui répondre : 'ce n'est pas moi la responsable, le vent a soufflé soudainement et entraîné la feuille'.

'Vent, pourquoi as-tu soufflé et entraîné la feuille ?'

Et le vent répond au juste : 'je ne suis pas responsable, c'est l'ange qui est en charge de moi qui me l'a ordonné, alors j'ai soufflé'.

Ange, peux-tu me donner une réponse, pourquoi avoir ordonné au vent de souffler sur la feuille ?

Et l'ange répond au juste : 'je ne l'ai pas décidé, c'est le Créateur du monde lui-même qui me l'a ordonné'.

'Maître du monde, Souverain suprême, peux-tu m'expliquer logiquement pourquoi cette petite feuille a été jetée au sol ?'

Le Créateur explique alors au juste dans sa grande grâce : 'soulève la feuille et vois ce qui se cache dessous...un petit ver de terre malheureux et seul, qui était sur l'arbre mais du fait de la grande chaleur n'arrivait ni à respirer ni à s'endormir. Il s'est tourné vers moi et m'a demandé : Maître du monde ! `envoie-moi un peu d'ombre ! Alors j'ai ordonné à l'ange, qui a envoyé le vent, qui a remué la branche, qui a fait tomber la feuille sur le ver de terre pour le protéger du soleil. Et alors le petit ver de terre s'est tranquillement endormi.

**Paroles du chant 'le ver et la feuille' d'Avraham Fried**



# LA PROVIDENCE

## Définitions premières

On appelle **fatalisme** le **système** qui soumet tous les événements du monde à la **fatalité**; par conséquent, en expliquant ce qu'on entend par fatalité, nous aurons par là même expliqué ce que c'est que le fatalisme. La fatalité est le nom donné par les Anciens à la force supérieure et souveraine qui, d'après eux, produisait tous les événements. Cette fatalité était l'oeuvre propre du **destin**, *fatum*.

La fatalité exprime ainsi la dépendance où se trouvent vis-à-vis du **destin** tous les **phénomènes** de l'univers, et c'est la **croissance** à une telle fatalité qui constitue le fatalisme. Le fatalisme croit donc que rien dans le monde n'est au pouvoir des humains, et qu'une puissance supérieure et mystérieuse accomplit tous les événements. Le fatalisme supprime donc le **libre arbitre**, et, par là, il se rapproche du **déterminisme**. Il y a cependant entre le fatalisme et le déterminisme cette différence que le déterminisme professe que tout phénomène est invariablement lié aux phénomènes **antécédents**, de sorte que le cours de la nature est invariable, fixé une fois pour toutes et que nulle perturbation ne peut s'y introduire du dehors, tandis que le fatalisme enseigne qu'une puissance extérieure aux phénomènes peut toujours intervenir de façon à substituer après tel ou tel phénomène, à la place du phénomène qui normalement devrait se produire d'après le cours ordinaire de la nature, tel ou tel autre phénomène impossible à déterminer et à prévoir.

Le déterminisme change le sens des notions **morales**, et beaucoup de philosophes soutiennent qu'il finit par les supprimer. Au moins, le déterminisme conserve-t-il la **science**. L'**ordre** de la **nature** étant fixe et invariable, on peut le connaître et prévoir les **conséquents** lorsqu'on connaît les antécédents. Mais avec le fatalisme il en va tout autrement. Une possibilité de perturbation menace continuellement l'ordre naturel. On ne peut plus rien connaître ni rien affirmer. Un phénomène quelconque peut succéder à un phénomène quelconque; toute science devient impossible. Cela tient, ainsi que l'a remarqué justement **Fouillée** (*la Liberté et le Déterminisme*, 2<sup>e</sup> édit.), à ce que le fatalisme ne supprime le libre arbitre dans l'homme que pour le transporter dans la puissance mystérieuse qui domine et régit l'univers, s'en sert comme d'un jouet et le fait servir à tous ses caprices. (G. Fonsegrive).

<http://www.cosmovisions.com/Fatalisme.htm>

1. Quelles sont les trois concepts présentés dans ce texte ?
2. Qu'est-ce qui sépare le fatalisme du déterminisme ?
3. D'après vous, la providence s'assimile-t-elle au fatalisme, au déterminisme, ou à aucun d'eux ?

## La providence : totale ou partielle ?

### Tout dépend de Dieu

Deux jeunes gens s'affrontaient, l'un prétendant que la réussite dépend de la vivacité et du l'effort que l'homme déploie, l'autre soutenant que la réussite dépend de la volonté divine. Si Dieu souhaite octroyer un bien à l'homme, ce bien le poursuivra il lui dira 'prends, cela te revient'. Si en revanche Dieu ne le souhaite pas, l'homme pourra déployer de grands efforts et faire preuve de beaucoup de zèle, le bien lui échappera. Il reviendra à celui auquel il est destiné.

Un jour, ces deux jeunes gens étaient assis dans un verger sous un pommier, très grand et très haut, pourvu de nombreuses branches enchevêtrées les unes aux autres. Ils virent tous deux une magnifique pomme au sommet du pommier, dont l'aspect et le volume laissaient supposer qu'elle devait être délicieuse, car le soleil la chauffait en permanence de ses rayons.

Celui des deux jeunes gens qui prétendait que la réussite dépend de la vivacité bondit et se dépêcha de grimper jusqu'au sommet de l'arbre, cueillir cette magnifique pomme et la déguster. Bien que l'ascension fût difficile du fait de la taille de l'arbre et du nombre important de ses branches épaisses et enchevêtrées, il n'hésita pas à faire preuve de zèle et à se fatiguer pour parvenir en haut de l'arbre. Il détacha la pomme et entreprit de redescendre en tenant le fruit dans sa main. Parvenu à mi-hauteur, il appela son ami qui était demeuré assis en bas, sous le pommier, pour lui dire :

'A présent, tu peux constater de tes propres yeux combien mes paroles sont justes et fondées lorsque je dis que la réussite dépend de la vivacité et de l'effort. Je me suis dépêché et me suis efforcé de grimper jusqu'au sommet de l'arbre et, de ce fait, j'ai réussi à cueillir le fruit que je tiens dans la main et que je vais manger avec joie. Quant à toi, ayant fait preuve de paresse et n'ayant pas bougé de ta place, tu n'auras pas le plaisir de savourer ce magnifique fruit'.

À peine eût-il terminé de parler, alors qu'il l'approchait de ses lèvres, le fruit glissa de ses mains et tomba sur les genoux de son ami, qui était resté assis sous l'arbre. Son ami le saisit, récita à voix haute la bénédiction et le mangea avec joie. Celui qui avait cueilli le fruit fut stupéfait par la chose. Il resta cloué sur place, à mi-hauteur de l'arbre, observant le fait. Après avoir mangé le fruit, l'ami lui dit :

'A présent tu vois combien mes paroles sont justes et vérifiées lorsque je dis que la réussite réside entre les mains de Dieu. À quoi donc t'ont servi ta vivacité et ta fatigue ? Tu ne t'es fatigué que pour moi et n'as cueilli ce fruit que pour moi. Ce n'est que grâce à toi qu'il est venu sur mes genoux.'

**Rabbi Yossef Haïm (Ben Ish Haï), *Niflaïm Ma'assekha*, Jérusalem 1988, p.92-93**

1. Le rav Yossef Haïm prône-t-il une approche fataliste ou déterministe ?
2. Êtes-vous d'accord avec le message de l'histoire ?
3. Cette conception vous semble être centrale dans la pensée juive ?



### La providence ne s'attache pas au monde végétal et animal

Je vais maintenant t'exposer ce que je pense moi-même sur ce principe fondamental à savoir sur la providence divine... C'est que je crois que dans ce bas monde, la providence divine n'a pour objet, en fait d'individus, que ceux de la seule espèce humaine, et que, c'est dans cette espèce seule que toutes les conditions des individus, ainsi que le bien et le mal qui leur arrivent, sont conformes au mérite, comme il est dit : '*Car toutes ses voies sont justice*' (Deutéronome 32, 4). En ce qui concerne les autres animaux et, à plus forte raison, les plantes, je ne crois nullement que telle feuille soit tombée par l'effet d'une Providence, ni que telle araignée ait dévoré telle mouche par suite d'un décret de Dieu et par sa volonté momentanée et particulière, ni que ce soit par une volonté divine particulière que tel poisson ait enlevé tel ver de la surface de l'eau ; au contraire, tout cela est, selon moi, l'effet d'un pur hasard, comme le pense Aristote. Mais selon ma manière de voir, la providence divine suit l'épanchement divin.

**Maïmonide, *Guide des égarés*, Troisième partie, chapitre 17**

1. Résumez l'argument de Maïmonide
2. Maïmonide limite-t-il la connaissance de Dieu ?
3. S'accorde-t-il avec Rabbi Yossef Haïm ?

### La providence ne garantit pas le bien

Une vieille erreur s'est installée dans le cœur de nombreuses personnes concernant l'idée de confiance en Dieu (*bitah'on*). L'erreur est la suivante : Dans chaque situation qui présente un avenir incertain et plusieurs issues possibles, il faut croire que l'issue sera positive ; et celui qui n'y croit pas manque de confiance. Mais cette vision est erronée. Car le futur nous est inconnu par absence de prophétie, et qui donc peut déceler le dessein divin ?

La confiance, c'est croire que le monde n'est pas livré au hasard...et tout ce qui se passe est providentiel, que ce soit pour le bien ou pour le mal.

**Rav Avraham Yeshaya Karelitz (H'azon Ish), *Emouna oubitah'on*, Jérusalem, 1979, p.16**

1. Pourquoi est-ce une erreur de croire que la finalité sera positive ?
2. En quoi diffèrent le croyant et l'athée si la finalité peut être catastrophique ?

### La providence ne remplace pas la prudence

On nous enseigne que, selon Rabbi Yaacov, chaque fois que la Torah mentionne, à côté d'un commandement, la récompense liée à son accomplissement, c'est que la résurrection des morts en dépend.

À propos de l'honneur dû aux parents, il est écrit : *'Afin que tes jours se prolongent et que tu sois heureux'* (Deutéronome 5,16) ; de même à propos de l'obligation de laisser la mère partir du nid, il est écrit : *'Afin que tu sois heureux et que tu prolonges tes jours'*.

Par exemple, un père dit à son fils : *'Monte sur le toit de la maison et rapporte-moi des pigeons'*.

Le fils monte, laisse aller la mère et prend les petits ; en redescendant, il fait une chute et meurt.

En quoi aura-t-il prolongé ses jours ? En quoi aura consisté son bonheur ?

Il faut comprendre *Afin que tu prolonge tes jours* - dans le monde qui dure longtemps, et *Afin que tu sois heureux* - dans le monde qui est totalement heureux.

Mais peut être un tel accident n'arrive-t-il jamais ?

Rabbi Jacob en a été le témoin.

...Mais Rabbi Eléazar n'a-t-il pas affirmé qu'un homme allant accomplir un commandement n'aura pas d'accident au cours de sa mission, ni à l'aller ni au retour ?

Dans le cas qui nous occupe, l'échelle devait être en mauvais état

**Talmud de Babylone, Traité H'oulin, 142a**

1. Quelle est la question du Talmud ?
2. Quelles sont les réponses proposées ?
3. Analysez la réponse de Rabbi Eléazar et sa conception de la providence

### Les limites de la providence absolue

Rabbi Nahman Horodenker, l'élève du Baal Chem Tov, avait l'habitude de dire sur tout ce qui se passait : *'Tout est pour le bien – c'est bon et pour le bien'*. Sa croyance en Dieu était forte, tel un poteau de fer.

Un jour, des soldats ont été postés dans le quartier juif de Meziboj, la ville du Baal Chem Tov.

Le Baal Chem Tov a alors dit à Rabbi Nahman Horodenker : *'Prie afin que ces soldats partent'*

Ce dernier lui a répondu : *'C'est pour le bien !'*

Alors le Baal Chem Tov de lui répondre : *'Heureusement que tu n'as pas vécu à l'époque de Haman le mécréant, car tu aurais dit que même son décret d'extermination des juifs est pour le bien. J'espère qu'au moment où Haman a été pendu tu aurais aussi déclaré que c'est pour le bien.'*

*Alors uniquement je pourrai être d'accord avec toi.*

**Rabbi Dov Ber Melnitz, Chivh'é HaBeesht, 1807, p. 117-118**

1. Résumez la conception de Rabbi Nahman Horodenker.
2. Pourquoi le Baal Shem Tov s'y oppose-t-il ?
3. Le Baal Shem Tov serait-il d'accord avec le Hazon Ish ?



## La question du libre arbitre

### Le libre arbitre : fondement et condition de la Torah

1. Le libre arbitre est laissé à tout un chacun : s'il désire s'orienter vers le chemin du bien et être un juste, il en a la possibilité. Et s'il désire emprunter le mauvais chemin et être un méchant, il en a la possibilité. C'est ce qui est écrit dans la Torah : « Voici l'homme devenu comme l'un de nous, en ce qu'il connaît le bien et le mal ».

2. Ne laisse cette idée soutenue par les sots des nations du monde, et la majorité des immaturés parmi les juifs te monter à l'esprit, [cette idée] selon laquelle le Saint Béni soit-Il décrète depuis la création de l'homme s'il sera juste ou méchant. Il n'en est pas ainsi : tout un chacun peut être juste, comme Moïse notre maître, ou méchant comme Jéroboam, sage ou sot, compatissant ou cruel, avare ou généreux, et ainsi de suite pour les autres traits de caractère. Personne ne le force, n'émet de décret, ni ne le tire dans un des deux chemins. C'est [l'homme qui,] de sa propre initiative, emprunte le chemin qu'il désire.

3. Ceci est un principe fondamental, le pilier de la Torah et des commandements, comme il est dit : « Vois, J'ai placé devant toi en ce jour la vie et le bien, la mort et le mal », et il est dit : « Voyez, Je place devant vous en ce jour la bénédiction et la malédiction », cela veut dire que vous avez le libre choix. L'homme peut faire tout ce qu'il désire, bien ou mal

4. Si Dieu décrétait qu'un homme soit juste ou méchant, ou s'il y avait un facteur inné en lui qui l'attirait vers l'un des deux chemins, vers une certaine conception, un certain trait de caractère, ou certains agissements, comme ces stupides astrologues l'imaginent, comment [Dieu] aurait-Il pu nous ordonner au moyen des prophètes : « Faites ceci » « Ne faites pas cela », « Corrigez vos voies », « Ne suivez pas votre perversité », alors qu'il a déjà été décrété [ce que nous serions] depuis notre naissance ou alors que notre instinct nous attire vers certaines choses et il est impossible de s'en dégager ? Quelle place occuperait alors la Torah entière ? Et par quel jugement le méchant serait-il puni et le juste récompensé ? Le juge du monde entier ne ferait-Il pas justice ?

5. Peut-être diras-tu : « Dieu connaît l'avenir avant qu'il soit écrit ; sait-Il ou non si celui-ci sera un juste ou un méchant ? S'il sait qu'il sera un juste, il est impossible qu'il ne soit pas un juste ! Et si tu dis que [Dieu] sait qu'il sera un juste, mais qu'il est possible qu'il soit un méchant, Il n'a pas une connaissance parfaite de la chose ? Sache que la réponse à cette question est « plus étendue en longueur que la mer, plus vaste que l'Océan ». Plusieurs principes fondamentaux et de hauts sommets en dépendent, mais tu dois savoir et comprendre ce que je dis là : nous avons déjà expliqué dans le second chapitre des lois sur les fondements de la Torah que le Saint Béni soit-Il ne connaît pas par une connaissance qui est extérieure à lui-même, contrairement à l'homme, dont [l'essence] et la connaissance sont deux [éléments distincts]. Mais Lui, que Son nom soit glorifié, et Sa connaissance, font Un. Il n'est pas en le pouvoir de l'homme de saisir pleinement ce concept. De même que l'homme n'a pas le pouvoir de saisir et de concevoir la réalité du Créateur, comme il est dit : « car nul homme ne peut Me voir, et vivre », ainsi, il n'est pas en le pouvoir de l'homme de saisir et de concevoir la connaissance du Créateur. C'est ce que dit le prophète : « Car Mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas Mes voies ». Ceci étant, il n'est pas en notre pouvoir de savoir comment le Saint Béni soit-Il connaît toutes les créatures et toutes les actions. Nous devons toutefois savoir sans aucun doute que les actions de l'homme appartiennent à l'homme, [c'est-à-dire] que le Saint Béni soit-Il ne le tire pas [dans une voie particulière], et ne décrète pas qu'il fasse une certaine chose. Ce n'est pas uniquement par tradition de foi que nous connaissons ce concept, mais [également] par des preuves logiques. C'est la raison pour laquelle il est dit dans la prophétie que l'homme est jugé sur ses actes, selon ses actes, bons ou mauvais. Ceci est le fondement dont dépendent toutes les paroles prophétiques.

#### Maïmonide, *Mishné Torah*, Lois sur le repentir, chapitre 5

1. Résumez *à l'écrit* l'argument essentiel de chaque paragraphe et sa justification.
2. Comparez ces arguments à ceux de Rabbi Yossef Haïm, du Hazon Ish et du Baal Shem Tov

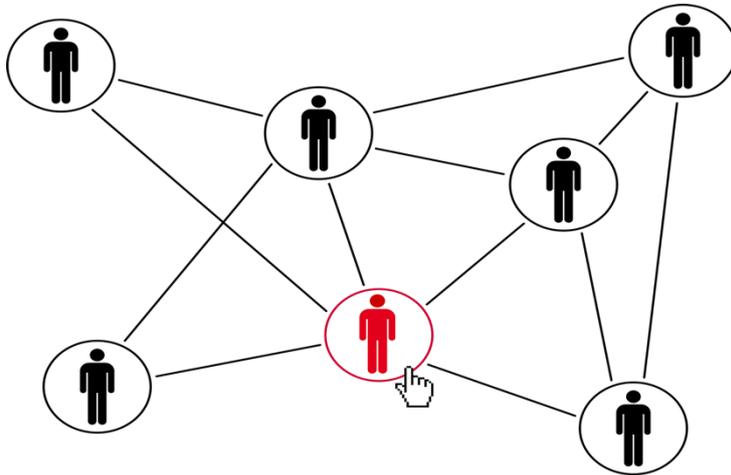
### La Providence – conséquence du libre arbitre

Cela étant ainsi, il s'ensuit, selon ce que j'ai dit dans le chapitre précédent, que plus un individu humain participe de cet épanchement et plus il sera protégé par la Providence, s'il est vrai, comme je l'ai dit, que la providence dépend de l'intelligence. La Providence divine ne verra donc pas d'une manière égale sur tous les individus de l'espèce humaine ; au contraire, elle les protégera plus les uns que les autres, à mesure que leur perfection humaine sera plus ou moins grande. De cette réflexion, il s'ensuit nécessairement que la Providence veillera avec un très grand soin sur les prophètes et variera selon le rang que ceux-ci occupent dans la prophétie ; et de même, elle veillera sur les hommes supérieurs et les vertueux, selon leur degré de supériorité et de leur vertu...

Quant aux hommes ignorants et pécheurs, étant privés de cet épanchement, ils se trouvent dans un état méprisable et sont mis au rang des autres espèces d'animaux : *'Il est semblable aux bêtes privées de la parole'* (Psaumes 49, 13 et 21) ;

Ce qui vient d'être dit est une des bases de la religion, je veux dire que celle-ci est basée sur ce principe, que la providence veille sur chaque individu humain en particulier, selon son mérite.

**Maïmonide, Guide des égarés, Troisième partie, chapitre 18**



### Le libre arbitre est illusion et faute d'orgueil

L'essentiel du repentir : lorsque Dieu ouvre les yeux de l'homme qu'il considère ses fautes volontaires comme des actions positives ; que l'homme comprenne que même ses fautes se sont accomplies par la volonté divine. Quand l'homme arrive à cette perception incroyable, alors seulement ses fautes sont transformées en mérites et il a le mérite de recevoir le pardon le jour de Kippour.

**Rabbi Zadok Hacohen, Tsidkat Hatsadik, 139, Jerusalem, 1998, p. 55**

1. Selon Rabbi Zadok, la providence est-elle absolue ?
2. Comment considère-t-il le libre arbitre ?
3. Quel est le sens de la *teshouva* (repentir) ?

## La volonté divine : Agir contre la providence

Turnus Rufus le mécréant a interrogé Rabbi Akiva : "Si votre Dieu aime les pauvres, pourquoi ne les nourrit-il pas ?

Il lui a répondu : 'C'est pour nous épargner, grâce à eux, le jugement de la Géhenne'.

Turnus Rufus lui dit alors :

- Au contraire, [la charité] vous rend passibles de la Géhenne. Je vais te le montrer par un exemple. Suppose qu'un roi humain s'irrite contre son esclave, qu'il le mette en prison et ordonne qu'on ne lui apporte ni à manger ni à boire. Suppose que quelqu'un vienne néanmoins le nourrir. Est-ce que le roi, en apprenant la chose, ne s'irritera pas contre cet homme ? Or on vous appelle bien 'esclaves' puisqu'il est écrit '*C'est de moi que les enfants d'Israël sont esclaves* (Lévitique 25, 35).

- Je vais illustrer le problème d'une [autre] manière. Un roi s'irrite contre son fils, le met en prison et interdit qu'on le nourrisse. Vient quelqu'un qui passe outre aux ordres du roi. Lorsque ce dernier l'apprendra, n'enverra-t-il pas un présent à cet homme ? Or on nous appelle bien 'fils', puisqu'il est écrit '*Vous êtes les fils de l'Éternel, votre Dieu*' (Deutéronome 14, 1).

- On vous appelle fils ou esclaves du Tout-Puissant, selon que vous faites ou non sa volonté. Or actuellement (à présent que le Temple est détruit) vous ne faites pas la volonté du Tout-Puissant.

- [Cette volonté], *N'est-ce pas de partager ton pain avec celui qui a faim et de faire entrer dans ta maison les malheureux sans asile ?* (Isaïe 58, 7) ; *Faire entrer dans ta maison les malheureux sans asile* : cela s'applique bien aux temps que nous vivons (allusion ironique à la présence romaine ?) ; donc *Partager ton pain avec celui qui a faim*, cela vaut aussi pour notre époque.

**Talmud de Babylone, Traité Baba Batra 10a**

1. La question posée est forte : Pourquoi Dieu permet la misère ? Quelles sont les réponses proposées ?
2. Pourquoi la pauvreté selon Turnus Rufus ? Selon Rabbi Akiva ? Analyser en détail les exemples du roi et du père : Quel est le statut de celui qui passe outre aux ordres du roi ? Pourquoi la réaction est-elle différente ?
3. Les pauvres sont-ils responsables de leur condition selon ce texte ?
4. Aider un fils en prison ou un esclave en prison : la motivation est-elle différente ?
5. C'est Dieu qui met l'homme en prison : que peut-on apprendre de cette phrase sur le statut de la pauvreté et de la richesse ?

## ON VOUS QUESTIONNE – A VOUS DE REpondre !

Rédigez une réponse alternative en vous aidant des différents avis étudiés dans ce chapitre



Aidez-nous Catégories L'équipe

### CONVERSATION 13189 - C'EST D.IEU QUI DECIDE DE LA DATE DES EXAMS?

Anonyme



Mercredi 21  
janvier 2004 -  
23:00

Pn dit qu'il y a deux manieres de voir la vie; ou on y voit que du hasard ou on y voit partout la presence d'Hashem.  
CEpendant je me demande si dans n'importe quelle situation, a chaque fois qu'il arrive quelque chose meme banale, est ce vraiment Hshem qui est derriere tout ca.  
Peut on se dire par exemle que si unh examen tombe chabat cela voudrait dire que D... ne veut pas que je e passe, que fialement il valait mieux pour moi de ne pas le passer ou autres....  
Je vous donnerai d'autres exemples ulterieurement si vous en voulez, sinon, merci pour la reponse

Emouna

C'est un problème délicat où tout est dans les nuances et la réponse vous semblera certes paradoxale : Il n'y a pas de hasard et pourtant ce n'est pas Lui qui décide du détail de tous les événements puisque l'homme étant libre, les recteurs d'académie décident librement des dates d'examen (ou le prof, ça dépend de l'examen).  
Méfiez-vous des discours de piété qui, pour "sauver" la toute-puissance divine, imputent à Dieu tous les détails de l'existence, supprimant du même coup la responsabilité des hommes.  
Alors comment "travaille" la Providence ? Disons qu'Elle se sert des actes des hommes à ses propres fins qui ne sont pas les leurs la plupart du temps.

Rav Elyakim  
Simsovic



Samedi 14 août  
2004 - 23:00



Aidez-nous Catégories L'équipe

### CONVERSATION 19465 - PRESENCE DIVINE

fenetre



Dimanche 3  
octobre 2004 -  
23:00

Bonjour,  
petite question sur la présence divine:

D... est-il acteur dans nos vies (rien ne peut etre réalisé ici-bas sans qu'il y ait eu l'approbation d'en Haut; D... utilise nos actions pour mener à bien Son plan)

ou s'est-Il retiré du monde (chacun fait ce qu'il a à faire et les comptes seront réglés plus tard...)

merci bcp pour ce site

Emouna

Les termes de la question ne permettent pas d'y répondre telle quelle, car il proposent une alternative dont aucun des opions n'est acceptable.  
D'ieu ne s'est pas retiré du monde. Le judaïsme rejette le déisme, théorie qui consiste à considérer D'ieu comme le créateur du monde, tout en considérant qu'Il n'intervient plus dans la création. Un des tenants de cette théorie était Voltaire qui parlait de D'ieu comme d'un horloger. Le fonctionnement de l'horloge est indépendant de l'horloger. Nous croyons en l'idée de la "hachgah'a", la providence qui consiste à penser que D'ieu sait ce qui se passe dans le monde et y intervient. Selon les termes utilisés par le Rambam, si D'ieu cessait, ne serait-ce qu'une minute, de maintenir la création, celle-ci retournerait instantanément au tohu-bohu.  
Malgré cela, chacun fait (ou ne fait pas) ce qu'il a à faire, et les comptes seront réglés plus tard. En effet, D'ieu intervient dans la marche du monde, mais pas dans les actions des êtres humains qui sont dotés de libre arbitre et agissent comme bon leur semble.  
Donc D'ieu est acteur dans notre vie, mais pas directement. Il n'intervient pas dans nos décisions personnelles. Nous ne pouvons nous décharger de nos responsabilités sur Lui. Son action se limite à la nature (non par impossibilité, mais par choix de Sa volonté).

Rav Elie Kahn  
z"l



Mardi 5 octobre  
2004 - 23:00



## LIBRE ARBITRE ET RESPONSABILITE

**L**'homme est doué d'un libre arbitre. Mais que faire avec ? La pensée juive lie le libre arbitre à la responsabilité envers soi, envers les autres, envers le monde.

Le monde n'est donc pas voué à l'abandon ou à l'anarchie mais repose sur les choix de l'homme et ses actions.

Personne ne naît responsable. Comment alors le devenir ?

Comment identifier les lieux et moments où cette responsabilité s'impose à nous ?

Cette responsabilité a-t-elle des limites et il faut alors les définir.

Ce chapitre propose une étude théorique de la responsabilité mais fournit également un outil de travail très pratique afin de mettre en œuvre le meilleur du libre arbitre.

Pour commencer...



*Comment devient-on responsable ?*



## LES FONDEMENTS DE LA RESPONSABILITE

### L'expérience de la souffrance

La souffrance d'Israël est consubstantielle de son histoire...Inscrite dans les persécutions de l'Histoire, cette empreinte marque en conséquence la psychologie même du juif. Cette conscience intime ne se traduit pas toujours en claire conscience et cependant, elle marque inéluctablement les rapports du juif avec le monde. Elle le sensibilise, notamment à la souffrance d'autrui...Le secret de cette aptitude est dans la *sympathie* du juif pour celui qui souffre...C'est la souffrance intérieure du juif qui l'ouvre à la souffrance du prochain..."Le cœur du juif, disait Péguy, saigne partout où se trouve une souffrance". C'est pourquoi le juif est si facilement médecin. C'est pourquoi aussi, dans tout mouvement social, il se trouve du côté des opprimés et proclame avec le Talmud : "*Mieux vaut être avec le persécuté qu'avec le persécuteur*".

Décrire le phénomène de la "sympathie" telle qu'elle apparaît dans sa dimension proprement humaine, c'est du même coup, en faire émerger la signification profonde. Sur cette "sympathie" qu'il appelle pitié, Schopenhauer fonde l'essence de la morale. Car celui qui l'éprouve *se met à la place d'autrui*, il abolit toute distance, il dépasse l'optique égoïste de celui qui se retranche derrière une *essentielle* différence. Le juif, dans son aptitude à la sympathie, à la communion, fait sienne la souffrance qui est *devant lui*, et, en ce sens, elle lui devient intérieure, il la reçoit dans sa propre chair. A l'inverse, il existe devant la souffrance bien des attitudes de recul. Depuis la dame distinguée qui se bouche le nez devant un ulcère béant, jusqu'à la personne 'charitable' qui donne avec *condescendance* à celui qui est plus malheureux qu'elle, et si différent, et tellement plus bas ! Depuis l'indifférence de celui qui se lave les mains d'un malheur qui le concerne si peu, jusqu'à celui qui s'acharne à le produire - car la violence du meurtrier repose bien sur cette *distance* entre Moi et autrui. Celui qui blesse, celui qui tue, vit sur ce postulat qu'autrui est *autre*, qu'il peut le léser sans se léser. Alors que l'éthique spontanée du juif le porte à l'identification. Elle est dans la tradition du Lévitique : Sois juste envers l'étranger, *car tu as été* Etranger au pays d'Égypte. C'est dire que le prochain lui est proche : il est lui-même.

L'Homme devant la souffrance - tout homme - a une mission : la faire sienne pour mieux la comprendre, et la soulager. L'Homme devant la souffrance a une tentation : reculer épouvané, reléguer de toutes ses forces la souffrance dans les terres d'autrui - parfois achever celui dont le spectacle lui est intolérable. Se persuader qu'il est autre et que le problème de l'autre n'est pas le sien. Accuser la différence entre moi et l'autre, c'est la tentation humaine fondamentale. Et c'est le fondement de tout racisme ; et de tout meurtre, individuel ou collectif, spirituel ou matériel. C'est le fondement de la malveillance et celui du génocide. C'est le sens même du 'bouc émissaire' - et de l'antisémitisme. C'est l'éthique du persécuteur. La mission du juif qui le porte vers la souffrance l'identifie au persécuté. S'il possède cette aptitude à comprendre la souffrance d'autrui, c'est qu'il la connaît bien. Le juif n'est jamais *devant* la souffrance en spectateur, car il est *dans* la souffrance. En acteur.

**Éliane Amado Lévy-Valensi, *La racine et la source, Le juif devant la souffrance* (Essais sur le Judaïsme), 1968**

1. Résumez l'argument de ce texte
2. Comment peut-on se mettre à la place d'autrui ?
3. Pourquoi certains restent insensibles face à la souffrance ?
4. Est-ce uniquement la 'sympathie' pour la souffrance d'autrui qui amène à l'action morale ?  
N'est-ce pas plutôt le devoir d'agir même si je ne ressens aucune 'sympathie' ?
5. Le Judaïsme laisse-t-il à tout un chacun le choix d'agir ou au contraire l'oblige-t-il à agir ?

### La responsabilité n'est pas symétrique

Emmanuel Levinas : Le lien avec autrui ne se noue que comme responsabilité, que celle-ci, d'ailleurs, soit acceptée ou refusée, que l'on sache ou non comment l'assumer, que l'on puisse ou non faire quelque chose de concret pour autrui...

Philippe Nemo : Mais autrui n'est-il pas aussi responsable à mon égard ?

Emmanuel Levinas : Peut-être, mais ceci est *son* affaire. Un des thèmes fondamentaux est que la relation intersubjective [= entre deux personnes] est une relation non-symétrique. En ce sens, je suis responsable d'autrui sans attendre la réciprocité, dût-il m'en coûter la vie. La réciprocité, c'est *son* affaire... Vous connaissez cette phrase de Dostoïevski : '*Nous sommes tous coupables de tout et de tous devant tous, et moi plus que les autres*' (Les Frères Karamazov, La Pléiade, p. 310). Non pas à cause de telle ou telle culpabilité effectivement mienne, à cause de fautes que j'aurais commises ; mais parce que je suis responsable d'une responsabilité totale, qui répond de tous les autres et de tout chez les autres, même de leur responsabilité. Le moi a toujours une responsabilité *de plus* que tous les autres.

**Emmanuel Levinas, *Ethique et Infini*, Dialogues avec Philippe Nemo, Fayard 1982, p. 105**

1. Quelle est la source de la responsabilité selon Levinas ?
2. Comparez cet argument à celui d'Eliane Amado Levy-Valensi.
3. Selon vous, la responsabilité envers autrui est-elle véritablement infinie ?

### La responsabilité envers la société

La spiritualité du judaïsme s'incarne dans l'ordre social et les comportements humains. Vivre et agir sous le joug du commandement – c'est là le sens de l'acceptation du joug divin. La foi (*émouna*) n'est pas le maillon qui relie la spiritualité et l'ordre social. Elle est même secondaire dans cet engagement. Cette foi révèle l'engagement personnel de la personne et insuffle une signification religieuse à ces valeurs. La spiritualité juive au plein sens du mot s'exprime dans un triangle qui relie l'ordre divin, l'ordre social et la *émouna*. Mais on peut envisager une vie religieuse même sans la *émouna*.

**Moshé Ounna, *Israel BaOumot*, 1971, p. 13**

1. Résumez l'argument de Moshe Ounna.
2. La *émouna* relève de l'intime et du choix de chacun, la responsabilité pour une société juive, juste et responsable, s'impose à tous et toutes. Êtes-vous d'accord ?
3. Donnez quelques exemples concrets d'actions juives envers la société.

**Degrés de responsabilité : Trois types de citoyens**

Visionnez un extrait du film 'Passez le relais' :

[https://www.youtube.com/watch?v=zmbJW1VAj\\_A](https://www.youtube.com/watch?v=zmbJW1VAj_A)

Quelle sorte de citoyen est ce petit garçon ? Comment a-t-il élaboré son idée ?

Comment a-t-il mis en place son projet ?

	<i>Le citoyen personnellement responsable</i>	<i>Le citoyen actif</i>	<i>Le citoyen activiste</i>
<b>Description</b>	Il agit de manière responsable envers sa communauté. Il travaille, paie ses impôts, obéit aux lois, ramasse les déchets, recycle, et donne du sang. Aide ceux qui en ont besoin, donne un coup de main en temps de crise.	Membre actif d'organismes communautaires, organise les actions de la communauté pour ceux qui en ont besoin, œuvre pour promouvoir le développement économique, ou le nettoyage de l'environnement. Sait comment les organismes gouvernementaux collaborent. Connait les stratégies pour mener à bien des tâches collectives.	Évalue de façon critique les structures sociales, politiques et économiques ; explore les stratégies de changement qui s'attaquent aux causes profondes des problèmes. Est bien renseigné sur les mouvements sociaux et la façon d'effectuer un changement de système ; cherche et aborde les domaines de l'injustice. L'activiste « pense autrement ».
<b>Exemple d'action</b>	A l'occasion, fait des dons à la banque alimentaire de sa ville	Il fait du bénévolat à la banque alimentaire de sa ville.	Explorera les raisons pour lesquelles dans notre société certains ne mangent pas à leur faim -et il tentera d'agir pour résoudre les causes premières.
<b>Hypothèses fondamentales</b>	<i>Pour régler les problèmes sociaux et améliorer la société, on doit être honnête, responsable, et obéir aux lois.</i>	<i>Pour régler les problèmes sociaux et améliorer la société, les citoyens se doivent de participer activement et occuper des positions de leader dans les systèmes établis et les structures communautaires.</i>	<i>Pour régler les problèmes sociaux et améliorer la société, les citoyens doivent remettre en question et changer les systèmes et structures, si ces derniers ne font que reproduire l'injustice sociale.</i>

Westheimer, J. & Kahne, J. (2004). What kind of citizen? The politics of educating for democracy. American Educational Research Journal. 41(2), 237-269.

Quel type de citoyen êtes-vous ?

<b>Exemples d'action</b>			

## La faute d'indifférence et le devoir de responsabilité

### Rien ne t'oblige, mon ami !

1. Imaginez cinq cas de figures de votre quotidien (en famille, entre amis, à l'école, au travail) où vous pourriez répondre : 'Je ne suis pas obligé(e) !'

Exemples : *'Je ne suis pas obligé de vous donner l'heure dans la rue' ; 'je ne suis pas obligé de vous inviter.'*

2. Imaginez cinq cas qui font appel à votre expérience personnelle où vous pourriez répondre : *'Je ne suis pas responsable de' ; 'je ne suis pas responsable si'*

Notre quotidien est rempli de réactions de ce type qui se présentent comme des réactions d'indifférence mais ne sont pas condamnables en termes de droit. Notre objectif est de définir où finit l'indifférence et où commencent le devoir et l'obligation.

### Étude de cas :

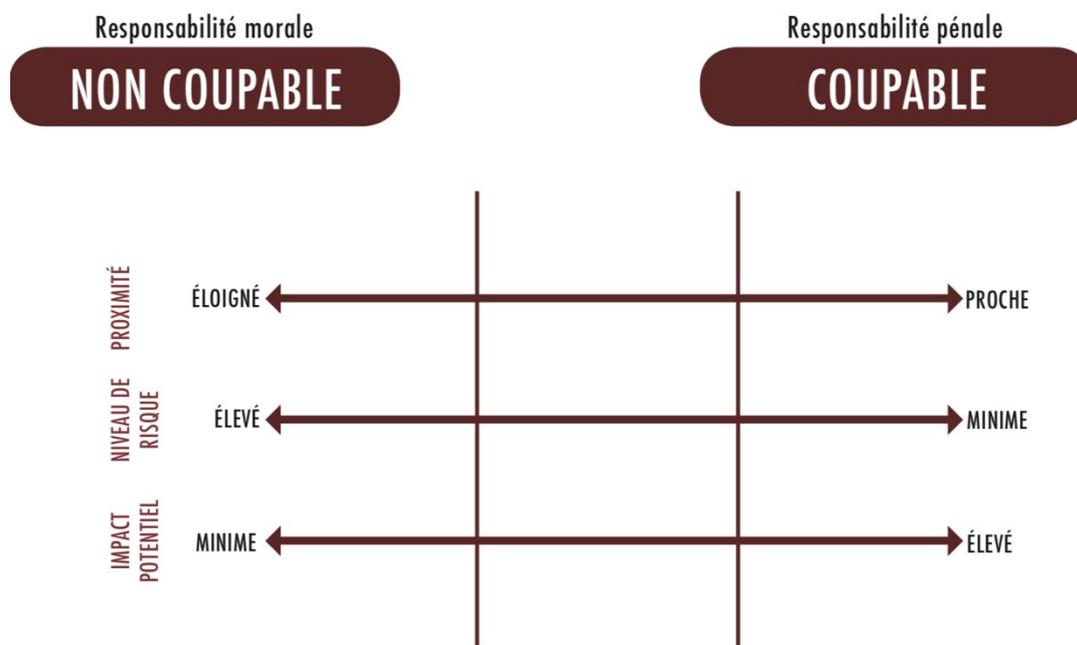
Michael est un jeune professionnel assidu qui habite et travaille dans un petit quartier de sa ville. La famille B. vit dans le quartier de Michael, à quelques rues de l'endroit où il a grandi. Les B. ont trois jeunes enfants et ils luttent pour joindre les deux bouts. Bien que les deux parents travaillent à plein temps (Monsieur B. a récemment pris encore un autre de travail de nettoyage de nuit), leurs revenus ne leur suffisent pas pour subvenir à leurs besoins. Même avec les aides du gouvernement, ils ne s'en sortent pas. Le propriétaire vient de les informer que s'ils ne paient pas encore une fois le loyer, ils seront expulsés de leur petit appartement. Comme les deux parents travaillent, ils ne sont pas admissibles pour le logement social. Ils n'ont pas d'amis ou de famille qui puissent héberger cinq personnes chez eux. Tout indique donc qu'ils se retrouveront dans la rue.

Michael a découvert que la somme qui manque à la famille B. par mois équivaut à 10% de son revenu mensuel. Un responsable religieux local l'a contacté en lui demandant de donner à titre anonyme cette somme, sur une base régulière, jusqu'à ce que les B. puissent se retourner. Personne ne sait combien de temps cela va durer - un mois, deux mois ou bien plus.

1. Michael est-il obligé de répondre à cette demande ?
2. Est-il responsable du sort de cette famille ?
3. Les détails de l'histoire sont-ils importants : l'identité de cette famille, la somme requise etc. ?

Outil de travail : Les niveaux de responsabilité

# LES NIVEAUX DE RESPONSABILITE



**Proximité :**

L'événement est-il local ou lointain ? La situation se déroule-t-elle sous vos yeux ? Connaissez-vous les personnes engagées, ou bien il y a entre vous une distance humaine et/ou géographique ? Que signifie le vecteur 'proximité' aujourd'hui à l'ère du net où le monde est présent dans notre chambre à coucher en appuyant sur un bouton ?

**Risque :**

Qu'est-ce que l'intervention nécessite de votre part ? quel dommage ou coût potentiel peuvent résulter de votre intervention ? On peut évaluer le risque personnel de trois manières :

- a. Le risque matériel (dégât à ma propriété)
- b. Le préjudice physique
- c. La dimension et le choc existentiel (qui touche ma perception de la vie)

**Impact potentiel :**

Quel sera le résultat de votre intervention ? Si par exemple, vous savez faire un massage cardio-pulmonaire, votre impact est élevé ; sinon dans un cas de besoin, il est minime.

1. Analysez le cas de la famille B. en vous aidant de ce modèle ?
2. Votre réponse est-elle à présent différente de votre précédente réponse ?

### La responsabilité et l'expérience de la proximité

Le devoir de responsabilité apparaît dans la littérature halakhique. Il inclut l'intervention d'une personne pour en sauver une autre. La Torah enseigne l'interdit de non-assistance à personne en danger dans le verset : '*Ne te tiens pas debout dans le sang de ton prochain : je suis l'Éternel*' - ('לא תעמוד על דם רעך') Lévitique 19, 16).

Dans ses lois, Maïmonide résume les débats de la tradition talmudique sur les modalités de cet interdit en ces termes :

Tout celui qui peut sauver et ne le fait pas transgresse l'interdit de ne pas se tenir debout dans le sang de son prochain [porter assistance à personne en danger].  
Celui qui voit son camarade se noyer, ou des bandits ou une bête féroce l'attaquer, et il peut le sauver, soit lui-même soit en faisant intervenir d'autres, et ne l'a pas fait,  
Celui qui entend des étrangers ou des délateurs lui préparer un sale coup ou lui tendre un piège, et il ne lui a rien dit,  
Celui qui sait qu'une personne malintentionnée va vers son camarade et il peut l'en empêcher et instaurer entre eux une bonne relation, et ne le fait pas,  
Et tout genre de cas qui ressemblent à ceux-là  
Ceux-là passent transgressent l'obligation de porter atteinte à personne en danger.  
**Maïmonide, *Mishné Torah*, Lois sur le meurtre 1, 14**

Les trois vecteurs du modèle - proximité, risque et impact - apparaissent-ils dans les paroles de Maïmonide ?

Introduit-il des nouvelles données ? Lesquelles ?

Analysez le cas de la famille B. à l'aide du texte de Maïmonide ?

La réponse que vous obtenez diffère-t-elle des réponses précédentes ?

*Élaborez un projet de don en définissant l'impératif d'action, votre engagement et ses limites, l'impact de votre action, grâce à l'outil de travail étudié dans ce chapitre*



## À QUI DONNER?

Vos dons agissent pour la planète, pour les droits humains, pour la santé, pour la solidarité, en France ou à l'international, pour l'éducation, pour la recherche médicale, pour le médico-social, pour la culture... Vous souhaitez agir ? Découvrez les associations et fondations qui œuvrent au quotidien grâce à vos dons et soutenez les causes qui vous tiennent à cœur.

<https://infodon.fr/a-qui-donner/>

## L'ELECTION D'ISRAEL

Du particulier à l'universel

**D**ans son ouvrage 'Un enseignement de l'estime' (Paris, 1938), Le Grand-Rabbin Jacob Kaplan ramène les propos de Francisque Sarcey (1827-1899) sur les causes de l'antisémitisme : *"On ajoute qu'ils se soutiennent les uns les autres ; avouez qu'ils ont joliment raison, et si j'ai un conseil à vous donner, c'est de faire comme eux"*. La solidarité juive a en effet contribué à la conservation de la communauté juive. Que ce soit par l'établissement systématique d'une caisse de Tsedaka pour les défavorisés, par le paiement de rançons pour récupérer des juifs pris en captivité ou par l'instauration de nombreuses normes de fraternité (devoir de réprimande et d'amour etc.) - cette solidarité était omniprésente et souvent salvatrice. Certains voient en elle une forme de communautarisme opposé à la dimension universelle du Judaïsme, qui elle, a un message pour l'humanité. Mais que signifie le terme 'peuple élu' ? Est-ce une élection de droits ou de devoirs ? N'y-a-t-il pas ici un risque de prétention et d'orgueil envers l'humanité ? Ce chapitre propose de réfléchir les dimensions du particularisme et de l'universalisme juif afin de mieux cerner le sens de l'élection d'Israël.

Pour commencer...



*Proposez trois réponses à la question suivante :*

*Pourquoi faut-il un peuple élu ?*



## LA SOLIDARITE JUIVE : FORCE OU FAIBLESSE ?

### Les fondements de la solidarité juive :

Alliance-destin et alliance-mission : Rav J.D. Soloveitchik

Notre étude sur les fondements de la solidarité juive suivra les réflexions développées par le rav J.D. Soloveitchik (1903-1993) dans son étude '*Kol Dodi Dofek*' (Une voix : Mon amant frappe). Le rav Soloveitchik propose de comprendre l'identité du peuple juif sous le prisme de deux concepts : L'alliance-destin (ברית גורל) conclue en Égypte et l'alliance-mission (ברית ייעוד) conclue au Sinaï. Dans sa démarche, il ne cherche pas à expliquer le pourquoi des choses, il se contente de constater les façons dont l'existence juive s'est mise en place dans l'histoire. Il compte quatre fondements à l'idée de solidarité juive, tous conséquences du caractère solitaire du peuple juif.

### Nous sommes un peuple isolé

Alliance-destin - qu'est-ce ? Destin signifie dans la vie de la nation comme dans celle de l'individu, une existence imposée. Une étrange nécessité soude les individus en une seule collectivité. L'individu est soumis et asservi contre son gré à la réalité du destin national, il ne peut la fuir pour se fondre dans une réalité extérieure... De la prise de conscience de cette réalité de destin nécessaire, se dégage la solitude historique du juif... Que les sociologues et les psychologues affirment ce qu'ils veulent au sujet de cet incompréhensible isolement du juif. Leurs explications demeurent des constructions stériles incapables d'éclairer rationnellement ce phénomène... En vérité, Judaïsme et distance avec le monde sont des notions identiques. Bien avant l'exil d'Égypte, avec l'apparition du premier juif, notre ancêtre... Abraham l'hébreu vécut en solitaire : "*le monde entier d'un côté et lui de l'autre côté*" (Bereshit Rabba 42,13) ... Bilam... saisit le mystère de l'existence juive solitaire... "*C'est un peuple qui réside seul*" (Bamidbar 23, 9). Même si, à titre individuel, quelqu'un réussissait à atteindre le sommet du succès social et politique, il ne serait pas libéré des chaînes de la solitude... Même un homme aussi puissant et autoritaire que Joseph, vice-roi d'Égypte, fut séparé de la société égyptienne... "*Ils mirent la table pour lui à part*" (Bereshit 43, 32). Avant sa mort, il supplia ses frères : "*Vous emportez mes ossements d'ici avec vous*" (Bereshit 50, 25) - Je suis lié à vous et à votre existence, et dans ma vie et dans ma mort, malgré la grandeur et l'honneur dont je suis l'objet. Cette réalité spécifique de l'attachement de l'individu à la collectivité et du sentiment de rupture avec le monde étranger, ... cette conscience de l'alliance-destin, est une partie intégrale de notre nature historique et métaphysique.

1. Définissez l'alliance-destin' selon ce texte
2. Comment expliquer cette solitude qui colle à la peau du peuple juif ? Est-ce la conséquence de son particularisme ou sa cause, comme le pense le rav Soloveitchik ?
3. Être perçu par tous comme différent parce que juif ; Avoir le doigt pointé sur soi parce juif. N'y-a-t-il pas quelque chose de foncièrement tragique ou narcissique dans cette donnée ?

### Nous vivons les mêmes événements

L'alliance-destin s'exprime également dans des catégories positives qui découlent de la conscience de la communauté de destin. Quatre aspects sont à relever à propos de cette conscience exceptionnelle. Premièrement, La conscience de destin commun apparaît comme la conscience d'être touché par les mêmes événements. Nous sommes tous pris dans un destin unique qui lie toutes les couches du peuple avec ses divisions et ses groupes, et ne distinguent ni entre les classes ni entre les individus. Le destin ne fait pas de différences entre une famille de nobles et une descendance de gens simples, entre riche et pauvre, entre un prince vêtu de pourpre et un mendiant nécessiteux ; entre dévot et assimilé. Même si nous utilisons une multitude de langues, même si nous résidons dans des pays différents, même si nous différons par l'apparence extérieure, même si nous vivons sous des systèmes économiques différents et dans des conditions d'existence inégales - l'un réside dans un palais royal et le second dans une misérable grotte - notre destin à tous est unique. Lorsqu'on touche au juif dans la grotte, la sécurité du juif qui fréquente les cours royales est mise en question. "*Ne t'imaginer pas pouvoir te sauver dans le palais royal du sort de tous les juifs*" (Esther 4, 13). La reine Esther revêtue des ornements royaux et Mardochee le juif revêtu d'un sac se trouvent pris dans le même traquenard de l'événement historique. "*Tous les juifs sont solidaires*" (Haguiga 26a), tous pourchassés à mort ou tous sauvés par une libération éternelle.

1. Êtes-vous d'accord avec l'affirmation selon laquelle le juif ne peut fuir sa condition juive ?
2. Comment expliquer alors l'assimilation et les mariages mixtes : selon ce texte, l'assimilation du juif est-elle vraiment impossible ?
3. La solution serait-elle de camoufler cette identité pour vivre une existence normale ?
4. Connaissez-vous une personne ou un personnage de fiction qui incarne cette idée et qui, après avoir vécu toute sa vie en marge de la communauté juive, demande à être enterrée en cimetière juif ou est rattrapé malgré lui par sa judaïté ?



**Nous souffrons les uns pour les autres**

Deuxièmement, la conscience d'être atteints par les mêmes événements historiques entraîne à l'expérience d'une commune souffrance... La souffrance d'une partie d'un peuple est partagée par toute la collectivité. Le peuple dispersé et divisé se console ensemble. La prière, plainte et consolation, furent rédigées au pluriel. Les supplications qui montent des profondeurs des souffrances ne sont pas limitées à la douleur et au malheur de l'individu qui gémit. Elles incluent les besoins de la communauté tout entière. Lorsque dans une maison il y a un malade, nous ne prions pas seulement pour lui mais pour tous les malades d'Israël. Lorsque nous pénétrons dans une maison de deuil pour présenter nos condoléances et essuyer les larmes des visages attristés, nous adressons notre formule de consolation à tous les endeuillés de Sion et de Jérusalem... Si notre hypothèse que l'événement nous touche d'une manière commune est exacte, la conclusion de la communion dans la souffrance s'impose immanquablement. A sujet de l'unité de la nation, il y a lieu de fixer le principe pour la halakha, que tant qu'il y a souffrance commune, dans le sens de "Je suis avec lui dans sa douleur" (Tehilim 91, 15), il y a unité... Si on verse de l'eau bouillante sur la tête d'un juif au Maroc, le juif élégant de Paris ou de Londres doit hurler à tue-tête, et par cette sensation de douleur, il reste fidèle à la nation.

**Agression antisémite à Sydney**

Cinq personnes ont été hospitalisées à Sydney samedi après une bagarre déclenchée par des injures antisémites.



וְהִיא שֶׁעֲמֵדָה לְאַבוֹתֵינוּ וְלָנוּ שְׁלֵא אָמַד בְּלִבְר עֲמֵד עֲלֵינוּ  
 לְבִלּוֹתֵנוּ • אֵלֶּא שְׁבָכֵל דּוֹר וְדוֹר הָיוּ עוֹמְדִים עֲלֵינוּ  
 לְבִלּוֹתֵנוּ • וְהַקְדוֹשׁ בְּרוּךְ הוּא הַצִּילָנוּ מִיָּדָם :

### Nous sommes garants les uns des autres

Troisièmement, la communion dans la souffrance aboutit au sentiment d'un devoir et d'une responsabilité communs... Le 'Je' est pris dans la faute des autres, s'il a la possibilité d'avertir, de protester et de les faire revenir, et qu'il ne le fait pas. Il y a pour le peuple juif une responsabilité halakhique et morale... La halakha a déjà établi sans équivoque que tous les juifs étaient responsables les uns des autres, et que quelqu'un qui a déjà accompli son devoir religieux peut libérer son prochain - qui lui n'a pas encore accompli la mitsva, de son obligation, et ne saurait se considérer comme dispensé de faire accomplir leur devoir aux autres. Le 'Je' n'est pas libéré de sa propre obligation, tant que son prochain n'a pas accompli celui qui lui incombe. Il y a un contrat d'alliance fondé sur la notion de peuple... Ici la communauté de destin s'élève du domaine social et politique de la souffrance à celui d'une solidarité hilkhatique et morale. Nous sommes tous mutuellement solidaires... Le commandement de la sanctification du nom de Dieu et l'interdiction de sa profanation s'explique bien ainsi : L'acte individuel est imputé à la collectivité... Si l'individu se comporte selon la règle - il sanctifie le nom de la nation et celui du Dieu d'Israël ; s'il s'écarte de la voie droite - il amène la honte sur la nation et profane le nom de son Dieu.

1. Que veut dire 'faire partie d'un peuple' selon ce texte ? Est-ce une affiliation passive ou active ?
2. Quelles sont les limites de cette garantie pour les autres ? Est-ce juste de porter le poids et le prestige de son peuple ?

### 5. Nous sommes solidaires les uns des autres

Quatrièmement, le fait d'être touchés par les mêmes événements entraîne une communion dans l'action. L'action de la charité et de l'entraide profite de cette expérience de fraternité qui imprègne tout et embrasse tout... La situation commune de tous les juifs - soit au niveau objectif, en tant qu'événement, soit au niveau subjectif, comme souffrance - sans distinction quelle qu'elle soit, ouvre les sources de la grâce et de la bonté dans le cœur de l'individu à l'égard de ses frères plongés dans le malheur, qui indirectement l'atteint également. Notre maître Maïmonide a formulé cette idée dans son style, disant beaucoup en peu de mots : "Tous les juifs et ceux qui leur sont associés sont comme des frères, car il est dit : *"Vous êtes des enfants pour l'Eternel votre Dieu" et si un frère n'a pas pitié de son frère, qui le prendra en pitié ? Vers qui les pauvres d'Israël peuvent-ils élever leurs yeux, vers les nations qui les haïssent et les persécutent ? Ils ne peuvent espérer qu'en leurs frères"* (Matnot Aniim 10, 2) ...L'obligation de l'amour envers autrui dérive de la conscience du destin d'un peuple isolé à la recherche de son unité.

Le rav Soloveitchik considère que ces normes de charité et de fraternité sont des conséquences de la nécessité d'exister, des moyens de survivre, et qu'elles sont imposées par l'alliance-destin. Qu'en pensez-vous ?

### Schéma de l'alliance-destin :



## La solidarité pour un groupe restreint est-elle morale ?

La solidarité pour un groupe restreint est-elle morale ? Notre responsabilité peut être présentée sous forme de cercles concentriques mettant en œuvre les différents degrés de proximité (géographiques / identitaire / familial / idéologique) : Moi et ma famille au centre, ensuite, mon quartier, ma ville, mon pays, le monde.

### Il existe trois sortes d'obligations morales

1

#### LES OBLIGATIONS UNIVERSELLES

Ne pas porter atteinte à une personne quelle qu'elle soit.

2

#### LES OBLIGATIONS VOLONTAIRES

Que nous contractons par choix (fidélité en couple, entraide entre amis).

3

#### LES OBLIGATIONS ENVERS NOS PROCHES

(affiliation communautaires, religieuses, familiales).

Cette troisième catégorie est celle qui nous intéresse lorsque nous réfléchissons à la solidarité juive. Elle considère que les devoirs envers ceux qui me sont proches (parents, enfants, frères et sœurs, membres du même peuple, de la même communauté) peuvent certaines fois prôner sur d'autres obligations. Il est fondamental de cerner le fondement de cette solidarité mais aussi de réfléchir ses limites. Cela crée certaines fois des dilemmes entre les différentes sortes d'obligations.

**Voici une liste de dilemmes ; réfléchissez-les et ensuite vérifiez la réponse que nous fournit le modèle des degrés de responsabilité.**

1. Vous avez attrapé votre frère en train de voler au supermarché, appelez-vous la police ? Beaucoup hésiteront ; est-ce une preuve qu'il existe une obligation morale de proximité qui va à l'encontre de l'obligation universelle ?
2. Ton camarade triche en examen. Vas-tu le dénoncer au nom de la justice ou préféreras-tu garder le silence au nom de l'amitié ? Y-a-t-il là deux obligations morales opposées ou une seule valable et il faudrait s'élever au-delà de la loyauté communautaire/amicale ?
3. Les obligations des parents envers leurs enfants sont-elles plus 'fortes' que celles envers d'autres enfants. Si, par exemple, mon enfant est en train de se noyer à côté d'un enfant étranger, l'obligation morale de sauver mon enfant est-elle plus forte que de sauver l'autre enfant ?
4. Les citoyens français qui résident au sud-est de la France en zone frontalière ont-ils plus d'obligations morales envers leurs concitoyens qu'envers les citoyens suisses ou italiens qui habitent à quelques centaines de mètres de chez eux ?

**Auquel de ces dilemmes s'apparente l'obligation morale qui est à la base de la solidarité juive ? La famille, la patrie, l'amitié, ou autre ?**

5. L'État d'Israël octroie à tout juif qui le désire la nationalité israélienne. Quelle sorte d'obligation est-ce ? L'État d'Israël accueille des millions de juifs en détresse des quatre coins du monde (Russie, Éthiopie, Ukraine, Iran, Syrie, Yémen, Inde, Pérou) et les amène en Israël. Quelle sorte d'obligation est-ce ?

**L'alliance-mission (ברית ייעוד)**

L'alliance-mission est l'alliance du Sinaï. Quel est le contenu de l'Alliance-Sinaï ? Un style de vie particulier qui oriente la vie de l'homme vers la réalisation d'un but qui se trouve en dehors des possibilités de l'homme-destin, à savoir: Ressemblance de l'homme à son créateur grâce à une élévation au-dessus de sa personne...A ce niveau, l'essence de la fraternité juive est la conséquence de l'attachement des membres de la nation à Dieu comme des fils à leur père...Afin d'expliquer la différence entre peuple-destin et peuple-mission, il peut être intéressant d'examiner une autre opposition, celle existant entre camp et assemblée. La Torah a employé simultanément les deux expressions à propos d'Israël. "Fabriques toi deux trompettes d'argent, tu les feras d'une seule pièce, et elles te serviront pour convoquer l'assemblée et faire voyager les camps" (Bamidbar 10, 1) ...

Dans le monde humain, le camp ne se forme que par la peur. Lorsqu'un destin nécessaire épouvante les humains, alors l'individu comprend son impuissance et s'associe avec les autres en vue d'assurer la défense et la victoire sur l'ennemi. L'organisation du camp est une stratégie de guerre. Considérez la façon dont s'exprime la Torah : "Lorsque tu sors, en camp, contre tes ennemis" (Devarim 23, 10). Il naît de la frayeur de la destruction et de l'extermination...L'assemblée ne se forme pas à la suite de causes négatives, mais à la suite d'impulsions positives. La base de l'assemblée c'est la mission. Une assemblée c'est un groupe d'individus ayant un passé, un avenir collectif, des aspirations identiques, une tension commune vers un monde parfait et beau...Une assemblée c'est un peuple saint qui ne craint pas le destin et ne vit pas malgré lui. Il a foi en sa mission et c'est de son plein gré qu'il se consacre à sa réalisation.

**L'alliance-mission (ברית ייעוד)** - *L'alliance-mission est l'alliance du Sinaï. Quel est le contenu de l'Alliance-Sinaï ? Un style de vie particulier qui oriente la vie de l'homme vers la réalisation d'un but qui se trouve en dehors des possibilités de l'homme-destin, à savoir : Ressemblance de l'homme à son créateur grâce à une élévation au dessus de sa personne...A ce niveau, l'essence de la fraternité juive est la conséquence de l'attachement des membres de la nation à Dieu comme des fils à leur père... Afin d'expliquer la différence entre peuple-destin et peuple-mission, il peut être intéressant d'examiner une autre opposition, celle existant entre camp et assemblée. La Torah a employé simultanément les deux expressions à propos d'Israël. « Fabriques toi deux trompettes d'argent, tu les feras d'une seule pièce, et elles te serviront pour convoquer l'assemblée et faire voyager les camps » (Bamidbar 10, 1)... Dans le monde humain, le camp ne se forme que par la peur. Lorsqu'un destin nécessaire épouvante les humains, alors l'individu comprend son impuissance et s'associe avec les autres en vue d'assurer la défense et la victoire sur l'ennemi. L'organisation du camp est une stratégie de guerre. Considérez la façon dont s'exprime la Torah : « Lorsque tu sors, en camp, contre tes ennemis » (Devarim 23, 10). Il naît de la frayeur de la destruction et de l'extermination...L'assemblée ne se forme pas à la suite de causes négatives, mais à la suite d'impulsions positives. La base de l'assemblée c'est la mission. Une assemblée c'est un groupe d'individus ayant un passé, un avenir collectif, des aspirations identiques, une tension commune vers un monde parfait et beau...Une assemblée c'est un peuple saint qui ne craint pas le destin et ne vit pas malgré lui. Il a foi en sa mission et c'est de son plein gré qu'il se consacre à sa réalisation.*

## DU PARTICULIER A L'UNIVERSEL

### Une élection inconditionnelle

L'élection d'Abraham ne s'applique pas à un individu, mais à une collectivité, la descendance issue d'Abraham. C'est ce qu'exprime l'Eternel, quand Il dit à Abraham : *'Je ferai de toi une grande nation'* (Genèse, 12, 2). Le choix revêt un caractère collectif. De plus, cette élection ne saurait être soumise aux circonstances ; en particulier les fautes du peuple ne peuvent pas enlever sa valeur au choix divin. L'élection d'Israël, ayant une portée collective, ne peut en effet être influencée par les actes des individus, bien qu'évidemment les mérites des ancêtres aient une importance déterminante dans la prédilection manifestée à l'égard d'Israël. Cependant, l'élément décisif — la préférence accordée à Abraham transcende l'individu pour atteindre la nation entière.

En fait, une préférence marquée pour un individu risque de ne pas être durable : il suffit d'un changement chez la personne choisie pour que le choix ne garde plus le même caractère. Nous comprenons d'autant mieux que l'Eternel ne motive pas l'élection d'Abraham par les mérites qu'il s'est acquis. Il lui dit simplement : *'Quitte ton pays, ton lieu natal.'* (Ibid., v. 1). Autrement - si les mérites d'Abraham avaient été mentionnés — l'amour de Dieu aurait été un amour soumis à une condition et, dans ce cas, si les conditions n'existent plus, l'amour s'éteint. Si l'amour était, en effet, conditionné par la bonne conduite d'Abraham, on pourrait imaginer qu'un jour, les mérites du patriarche cessant d'être efficaces, l'alliance conclue avec le peuple serait alors frappée de caducité. Or, la réalité est autre, l'alliance est éternelle ; c'est pourquoi il n'est pas fait allusion aux mérites d'Abraham pour justifier l'élection du peuple. Il en résulte que ce n'est pas la bonne ou la mauvaise conduite d'Israël qui déterminera l'élection du peuple. Qu'Israël se conforme à la volonté de l'Eternel ou qu'il Lui désobéisse, il reste l'objet de la prédilection divine. L'Écriture exprime la même idée, quand elle précise à plusieurs reprises : *'Je serai l'Eternel votre Dieu, et eux, ils seront Mon peuple'* (cf. Lévitique, 26, 12 ; Jérémie, 7, 23 ; 31, 33 ; Ezéchiel, 37, 27). D'abord, l'Eternel est le Dieu du peuple, et ce n'est qu'ensuite qu'Israël devient le peuple de Dieu. L'élection d'Israël n'est pas fonction de la conduite du peuple.

**Maharal de Prague. Nétsa'h Israël, chap. 11, p. 42-43**

1. L'élection d'Israël est-elle conditionnelle selon le Maharal ?
2. Le peuple d'Israël a-t-il quelque chose de plus que le reste de l'humanité ? Si oui, quoi ?

### Une élection de devoirs et non de droits

Ce n'est pas que les juifs soient indifférents ou égoïstes ni qu'ils se contentent d'une vérité, la leur, et qui doit rester aux juifs. Mais c'est que la vérité - la connaissance de Dieu - n'est pas pour eux l'affaire de dogme mais d'action (Jérémie 22) ... et que, avec un non-juif pratiquant la morale, avec le Noachide, un juif peut communier aussi intimement et aussi religieusement qu'avec un juif. Le principe rabbinique selon lequel les justes de toutes les nations participent au monde futur n'exprime pas simplement une vue eschatologique [concernant la fin des temps]. Il affirme la possibilité de cette intimité ultime, par-delà les dogmes affirmés par les uns ou par les autres, l'intimité sans réserve.

C'est là notre universalisme. Dans la caverne ou reposent les patriarches et nos mères, le Talmud fait reposer aussi Adam et Ève : c'est pour l'humanité tout entière que le judaïsme est venu.

Nous avons la réputation de nous croire peuple élu et cette réputation fait bien du tort à cet universalisme. L'idée d'un peuple élu ne doit pas être prise pour un orgueil. Elle n'est pas conscience de droits exceptionnels, mais d'exceptionnels devoirs. C'est l'apanage de la conscience morale elle-même. Elle se sait au centre du monde et pour elle le monde n'est pas homogène : car je suis toujours seul à pouvoir répondre à l'appel, je suis irremplaçable pour assumer les responsabilités. L'élection est un surplus d'obligation pour lequel se profère le 'je' de la conscience morale.

**Emmanuel Lévinas, *Difficile Liberté, 'Israël et l'universalisme'*, Poche 2003, pp. 247**

1. Les juifs sont-ils séparés du monde selon Levinas ?
2. Comment explique-t-il le concept d'élection ?

### L'incontournable particularisme

L'Unique et l'Universel résume parfaitement les deux orientations forces de l'identité juive, sa tension interne depuis les origines et jusqu'à l'instant même où je rédige ces lignes.

Ne pas être comme les autres, vivre dans la solitude, rester dans la demeure : c'est une première attitude d'Israël, incarné dans un thème typologique que la Bible a résumé, il y a 4000 ans, en le plaçant dans la bouche d'un observateur étranger, le prophète mydianite Bileam : '*Oui, c'est un peuple qui demeure solitaire, et qui ne peut être compté parmi les nations*' (Nombres 23, 9), et réincarné dans des moments historiques tellement nombreux qu'ils forment la chaîne ontologique de l'israélisme, son être authentique.

Mais au-dedans de cette chaîne, la trame : exister *avec* les autres ; vivre dans la solitude, certes, mais non dans l'isolement ; sortir de la Demeure et respirer à pleins poumons l'air de tout le monde et du monde entier.

...L'homme juif situé dans la contradiction et qui l'accepte est celui qui peut et doit être à la fois *avec* les hommes et *en dehors* de l'humanité, pour avoir une vue que l'on ne peut posséder que lorsqu'on est au-dedans ; celui qui doit être à la fois penché vers les hommes et tourné vers Dieu ; être à la fois dans l'espoir d'un salut universel et dans le respect absolu de l'individualité de chacun, de chaque peuple ; celui qui doit réaliser cette chose si difficile, *d'être à la fois un homme civilisé et un homme juste*.

**André Neher, l'identité juive, Payot 1994, p. 26-32**

Pourquoi, selon A. Néher, le particularisme est incontournable ?

### Élection n'est pas supériorité

Certains des peuples de l'Antiquité adoraient une divinité particulière qui n'était pas reconnue par leurs voisins. Aussi, ces peuples croyaient-ils que leur divinité les protégeait, les aimait et haïssait les peuplades voisines qui ne lui rendaient pas hommage. La doctrine d'Israël est à l'opposé d'une attitude de ce genre : pour le peuple juif, son Dieu est le Créateur de l'univers, le Dieu de tous les hommes ; Sa bienveillance s'étend à toutes les créatures. Israël est Son fils aîné, mais tous les peuples sont Ses fils. Jamais nous ne voyons l'Eternel reprocher aux nations d'adorer des divinités étrangères, jamais nous n'entendons les prophètes incriminer un peuple, parce qu'il adore des dieux de bois ou de pierre ; par contre, les nations s'attirent des réprimandes si elles s'adonnent à la débauche, à la corruption, si leurs actions témoignent qu'elles sont sans pitié.

D'autres peuples de l'Antiquité méprisaient et haïssaient les nations étrangères, parce qu'elles n'étaient pas parvenues au même niveau de civilisation, ils les traitaient de barbares » et les considéraient comme des animaux. Ni les enfants d'Israël, ni leurs ancêtres n'ont jamais affiché de mépris ou de haine pour les autres peuples. Abraham était l'allié des Amoréens Onère. Eshkol et Marnbré. Lui-même, et son fils Isaac après lui, conclut une alliance avec Abimélekh, roi des Philistins. Jacob a maudit la colère de ses deux fils, leur reprochant d'avoir tué les habitants de Sichem qui avaient pourtant violé leur sœur. Juda s'associa à l'Adulamite Hirah. Joseph recula devant la grave faute que lui proposait de faire la femme de Poutiphar, et pourtant ce dernier était Egyptien. Josué et les chefs du peuple tinrent leurs engagements envers les Gabaonites, bien que ceux-ci fussent des Cananéens, et bien que ce fût par la ruse qu'ils avaient obtenu cet engagement. Le prophète Ezéchiel reprocha amèrement au roi Sédécias d'avoir rompu le traité qui le liait à Nabuchodonosor, bien que celui-ci fût un idolâtre et un tyran. Il prévient Sédécias des conséquences graves que son acte comporte. Peut-il réussir celui qui agit de la sorte ? Peut-on rompre une alliance et mériter le salut ? (Ezéchiel, 17, 15).

**Samuel-David Luzzato (Shadal), Yessodey Hatorah, 34-35**



## Religion universelle et religion universaliste

Il faut bien distinguer les expressions 'religion universelle' et 'religion universaliste'.

La tendance à l'universel, pour la tradition juive, définit une catégorie d'universalité. Je me réfère directement à une mise au point qu'avait fait le grand rabbin Jaïs, alors grand rabbin de Paris... Il montrait très bien que le christianisme, dès l'origine, s'est présenté comme une religion universelle, c'est à dire proposable à tous et, à la limite, suivant certaines circonstances historiques, imposable à tous. Le christianisme se présente donc comme une religion universelle dans le sens que tous les membres de l'universel humain sont, selon la conscience chrétienne, en principe et *a priori* candidats au christianisme, alors que la tradition juive se présente comme universaliste, c'est à dire qu'elle a une conception positive de la destinée de tout l'univers humain, non pas en dehors du judaïsme, purement et simplement, mais selon le judaïsme qui, lui, est la religion d'Israël. La religion d'Israël englobe donc le sens de la destinée religieuse de toute manière d'être homme - y compris la chrétienne - sans toutefois se présenter comme une religion universelle se proposant, s'imposant à tous, et impliquant une conception universelle de la destinée politique de toute manière d'être homme.

... Dans l'idéal universaliste, en effet, il y a une unité humaine, concrète, absolue ; elle a été perdue, mais elle reste en creux sous forme d'exigence, de rêve – elle est néanmoins bien réelle ; chaque famille humaine à son rôle dans cet orchestre, ce bouquet, pour prendre des images qui représenteraient une humanité une, dans le sens biblique. Alors que dans l'histoire des empires, de l'impérialisme, une nation qui, au départ, se proposait de réaliser le rêve de l'universel reconstruit, finit dans la réalité par imposer sa manière d'être aux autres nations. Cela commence par une déclaration d'intention authentique, nourrie par la motivation universelle, sincère, de ceux qui l'ont rêvée, mais immédiatement après, cela se réalise dans l'échec de l'empire. Ainsi en fut-il, et c'en est un exemple hautement symbolique, de la Révolution française qui a exprimé, dans le temps contemporain, à l'échelle de l'universel humain, de la manière la plus directe et la plus énergique, les idéaux de l'universel et qui a finalement dégénéré dans l'impérialisme napoléonien.

Il y a là semble-t-il, une fatalité sans exception. Il n'y a pas dans toute l'histoire de l'humanité d'exemple d'un programme universel qui n'échoue pas dans la réalité concrète, dans l'échec de l'impérialisme. Et nous approchons ce qui différencie l'universalisme du cosmopolitisme.

**Léon Askénazi (Manitou), *La parole et l'écrit*, Tome 2, Albin Michel, 2005, p. 16-22**

1. Quelle est la différence entre une religion universelle et une religion universaliste ?
2. Dans quelle catégorie Manitou classe-t-il la tradition juive ?
3. Qu'est-ce qui différencie l'universalisme du cosmopolitisme ?

**JACOB KAPLAN**  
GRAND RABBIN DE PARIS

# LES TEMPS D'ÉPREUVE



*LES ÉDITIONS DE MINUIT*

« ISRAEL EST MON PREMIER NE »

Lecture sabbatique de Toldoth  
29 novembre 1940  
Synagogue de Vichy

Mes chers frères,

Dans la section de Toldoth que nous lirons demain, nous trouvons tout au début un épisode bien connu, célèbre même : Esaü vendant son droit d'aînesse pour un plat de lentilles.

Esaü, dont la Bible dit qu'il aimait les plaisirs sanguinaires de la chasse, par opposition à Jacob qui était un homme pacifique, Esaü, revenant un jour affamé et exténué d'une expédition, voit Jacob préparer un plat de lentilles. « Donne-moi à manger de ce mets rouge », dit-il. « Cède-moi ton droit d'aînesse », répond Jacob. « A quoi me sert le droit d'aînesse ? », s'écrie Esaü ; pour lui un plat de lentilles est de beaucoup préférable. Il cède donc par serment son droit d'aînesse, et c'est ainsi, souligne la Bible, qu'Esaü dédaigna son privilège et que Jacob devint l'aîné des peuples (1).

(1) Genèse xxv, 29.

« ISRAEL EST MON PREMIER NÉ » 89

Cependant, contrairement à Esaü, Jacob n'a jamais vendu son droit d'aînesse. Serait-ce à cause des avantages matériels qui s'y trouveraient attachés ? Vous savez bien qu'il n'en est rien. Serait-ce faute d'y avoir été sollicités ? Vous savez bien au contraire de quelles pressions, de quelles menaces, mises très souvent à exécution, il a été l'objet. Et il fallait un rare mérite pour ne pas céder, car ce qui lui était offert, ce n'était pas un plat de lentilles, mais la fin d'une persécution, l'affranchissement de l'esclavage, une existence libre et honorable, souvent la vie elle-même. Il n'est pas une seule génération juive à qui, au moins une fois, n'ait été proposé cet odieux marché : *Abjurer ou mourir*. « Adorez les dieux de mon pays, disait Antiochus Epiphane, et mes troupes libéreront votre territoire. » « Nous ne trahisons pas notre Dieu », répondaient les Judéens. « Mettez fin à l'étude de la Tora, cessez de pratiquer ses commandements, sinon vous serez punis de mort », ordonnaient les Romains. « Nous ne renoncerons pas à notre Loi et à notre culte », déclaraient nos ancêtres. Au Moyen Age, on les parqua dans des ghettos, on les chasse, on les tue, seuls seront épargnés ceux qui accepteront le baptême. Presque toujours les enfants d'Israël choisissent la mise au ban de la société, l'exil, la mort. Nulle intimidation, nulle promesse n'a raison de leur extraordinaire fermeté. L'histoire ne peut dire de Jacob, comme d'Esaü, qu'il a

Si, après la Bible, nous consultons l'histoire, nous voyons les faits confirmer cette primogéniture de Jacob. Elle s'inscrit dans les annales du passé, se manifeste dans l'ordre intellectuel et s'affirme dans le domaine religieux. Jetez les yeux sur les nations européennes et demandez-vous depuis quand l'histoire les appelle par leur nom. Elles étaient encore inconnues pour la plupart alors qu'Israël, depuis quinze siècles, avait déjà fait parler de lui, et avait été présent aux grands événements du monde. Même les peuples qui se prétendent les plus vieux d'Europe, ne sont que des cadets à côté de lui. La même constatation s'impose au point de vue intellectuel. Combien de Gaulois savaient lire au début de l'ère vulgaire, combien de Germains, combien de Slaves, combien d'Espagnols et d'Italiens ? Ce n'est un secret pour personne que les lettrés étaient alors la grande exception, tandis qu'à la même époque, dans les communautés juives, les enfants, dès l'âge de cinq ans, commençaient à étudier la Tora, et que l'exception, chez nous, ce n'était pas le lettré, c'était l'am haaretz, l'ignorant. Mais cette ancienneté d'Israël s'affirme avec éclat dans la question religieuse. Le judaïsme a devancé de 1.500 ans le christianisme, de 2.000 ans l'islamisme. Il ne les a pas seulement précédés, il a fait plus, il a été leur précepteur : c'est dans la Bible que les fondateurs de ces religions ont appris à connaître Dieu.

90

LES TEMPS D'ÉPREUVE

dédaigné son droit d'aînesse. Elle proclame au contraire : « Jacob a subi mille martyres pour rester fidèle aux devoirs que lui a imposés sa qualité d'aîné. »

De nos jours, en Europe, notre génération à son tour est mise en face de son héroïque destin. Un assaut formidable est livré contre nous, un assaut où sont conjuguées toutes les persécutions du passé : les expulsions, les massacres, le ghetto, l'exclusion de certaines fonctions et de certaines professions.

Nous ferons pour notre part la même réponse que nos ancêtres. Nous déclarons hautement que nous ne sommes pas Esaü pour mépriser notre droit d'aînesse. Nous sommes d'une autre trempe. Nous avons pour nous 3.500 ans d'une histoire ininterrompue, 3.500 ans d'épreuves, au cours desquelles nous avons su triompher de la souffrance et vaincre la mort. Et nous avons pour nous de plus la parole divine : « Israël est mon premier né (1). » Dès lors aucune puissance au monde n'est en mesure de nous arracher ce titre d'honneur imprescriptible.

AMEN.

# Micro-trottoir



Posez la question suivante à 10 personnes:

**C'est qui pour vous le peuple élu ? Pourquoi ?**

Faites un tableau avec les informations des personnes sondées  
(age, sexe, religion, etc.)

Notez les reponses et comparez les avec les options étudiés dans  
ce chapitre.

Avez-vous obtenu d'autres reponses ?



## L'ART DE LA PRIERE

**I**l semblerait que de tout temps, tout le monde prie, religieux comme athées. Dans son acception la plus large, prier – c'est ne pas se suffire de ce qu'il y a et espérer mieux. Pour certains, la prière est orientée vers Dieu, pour d'autres vers l'homme.

Il s'agit donc d'un réflexe hautement humain.

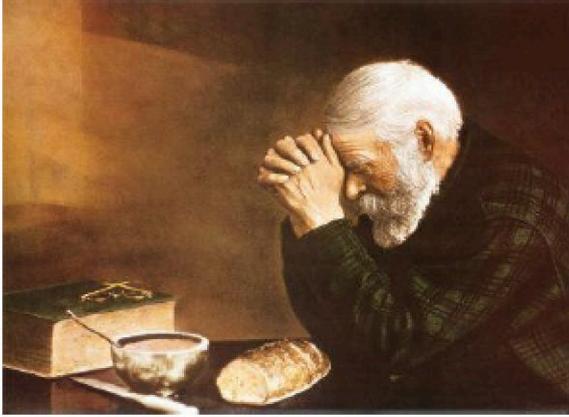
Dans le monde moderne, sciences et technologies fournissent de nombreuses explications sur les phénomènes du monde et ses mécanismes, mettant en exergue la cause des choses. La maladie, la famine, la sécheresse apparaissent à la suite de certains processus naturels, la guérison et le rétablissement sont gérés par la médecine etc.

Dans un tel monde, la prière peut paraître inutile, peut-être même futile.

L'homme moderne doit donc réinvestir la prière afin d'en percevoir le secret ultime.

Ce chapitre posera les fondements de cette réflexion.

Pour commencer...



Prière du laïque, Kobi Oz avec sous-titres en français



La prière du laïque de Kobi Oz est-elle une véritable  
prière selon vous ?  
Pourquoi ?

# LA PRIERE

C'est quoi, prier ?

## La prière : un art oublié

Les hommes de notre siècle ne savent plus prier. Rares sont ceux qui sont capables de libérer leur âme de la résignation paralysante de nos jours, de la lourde charge de nos soucis quotidiens, du charme funeste du rationalisme et du progrès matérialiste et technique, afin de prier avec un sentiment sincère pour la réalisation du but ultime de leur vie. Pour la masse des croyants, la prière a perdu son véritable sens. Le fidèle n'est conscient ni du pouvoir réconfortant et purifiant qui émane de la prière, ni de ses effets d'élévation et d'anoblissement de l'âme, car, victime d'une culture éloignée de Dieu, la prière est tombée rapidement au niveau d'un acte purement routinier. Cependant, l'humanité d'aujourd'hui éprouve, plus que jamais, la nécessité de réapprendre à prier. Les déceptions que l'humanité a subies par l'échec de sa civilisation n'est pas la seule raison qui l'incite à rechercher à nouveau la source transcendante des vérités éternelles. L'appel angoissé de l'innombrable multitude, conduite au bord du désespoir par l'incertitude des temps, s'élève ardemment vers les cieux, implorant aide et miséricorde du Dieu des pères, dont les hommes se sont éloignés. Ils recherchent Dieu et demandent que leur soit indiquée la voie qui mène jusqu'à Lui. Mais cette voie, on ne peut y accéder qu'en franchissant les Portes de la Prière. Car la prière, en sa signification la plus profonde, est l'échelle qui conduit de la Terre au Ciel.

Devons-nous, cependant, pour aider à découvrir Dieu à travers les prières de notre peuple, avoir recours à des recherches philosophiques ou historiques sur la nature, l'idée, l'origine et la forme d'expression des prières ? Il faut, à notre avis, une méthode d'approche plus directe, Quiconque a réussi à percer la forme extérieure de la prière et est parvenu jusqu'à son contenu intime, comprendra mieux le monde (les idées et des sentiments caché au plus profond de son noyau.

**Rav Elie Munk, *Le monde des prières*, Tome 1, Keren Hasefer Ve-halimoud, 1970, p.9**

1. Pourquoi prier, selon le rav E. Munk ?
2. Quelle méthode propose-t-il ?

## Spécificité de la prière juive

A première vue, le concept de *Tefila* existe également chez les nations du monde et elle est généralement traduite par le terme 'prière'. Or, Ce mot en hébreu traduit plutôt la *bakacha* (requête) plutôt que *tefila*. Et cette différence de langage exprime en fait deux conceptions opposées : La *bakacha* exprime la sollicitation, la *tefila* exprime la connexion. *Bakacha* – c'est demander à Dieu de l'exaucer, de haut en bas ; mais s'il n'a besoin de rien cette demande disparaît. *Tefila* – c'est un mouvement d'en bas vers le haut, la volonté de créer un lien, pour tous et en tout temps.

C'est pourquoi des temps de *tefila* ont été institués, afin d'alimenter et d'entretenir ce lien avec le divin, même s'il n'y a derrière cela aucune requête, juste une envie de proximité avec Dieu.

**Rabbi Menahem Mendel Schneerson, *Likouté Sih'ot*, 2, p. 112**

Quelle est la spécificité de la prière juive selon le Rabbi de Loubavitch ?

### La prière : Continuité ou substitution ?

Rabbi Yossé fils de Rabbi Hanina enseigne : les patriarches ont institué les prières.

Rabbi Josué fils de Lévi enseigne : les prières correspondent aux sacrifices.

Ces deux avis se trouvent corroborés par des sources plus anciennes.

Pour justifier l'avis de Rabbi Yossé fils de Rabbi Hanina, nous trouvons en effet ce texte :

Abraham institua la prière du matin, comme il est dit (Genèse 19) : "*Abraham se leva de bon matin à l'endroit où il s'était dressé debout*", or "se tenir debout" désigne l'attitude de prière, comme il est dit (Psaumes 106) "*Pinhas se dressa et pria*".

Isaac institua la prière de l'après-midi, comme il est dit (Genèse 24) : "*Isaac sortit pour y épancher sa méditation dans les champs au temps du soir*", or la méditation désigne la prière, comme il est dit (Psaumes 102) : "*Prière du pauvre... qui exprime sa méditation devant l'Eternel*".

Jacob institua la prière du soir, comme il est dit (Genèse 28) : "*Il heurta (atteindre) l'endroit et il dormit là*", or le fait d'heurter (atteindre) désigne la prière, comme il est dit (Jérémie 7) : "*et ne me heurte / prie pas*".

De même nous trouvons cette source qui justifie Rabbi Josué fils de Lévi : Pourquoi la prière du matin peut se faire jusqu'à midi ? Car le sacrifice du matin pouvait se faire jusqu'à midi... Pourquoi la prière de l'après-midi peut se faire jusqu'au soir ? Car le sacrifice de l'après-midi pouvait se faire jusqu'au soir... Pourquoi la prière de la nuit peut se faire toute la nuit ? Car les membres et les abats de la bête qui n'avaient été brûlés le soir pouvaient être brûlés durant toute la nuit.

**Talmud de Babylone, traité Bérakhoth page 26 b**

### TRAVAIL

1. Recherchez chacun des versets cités et replacez-le dans son contexte biblique.
2. Trouvez le lien conceptuel que le Talmud crée entre différents versets pour les prières d'Avraham, d'Itsh'ak aac et de Yaacov.
3. Proposez une interprétation des paroles du Talmud selon lesquels chacun des patriarches a institué une des trois prières journalières.

## Les états d'âmes de la prière

Trois verbes différents sont donc utilisés pour traduire la prière : se dresser, s'épancher, atteindre. Par ces termes sont soulignés trois caractères de la prière, trois éléments du service de Dieu, A chacun de ces caractères correspond un office de la journée.

La prière a comme premier objectif d'inculquer au fidèle les principes sacrés de morale et de respect pour le Créateur, d'imprimer en lui ces idées, et d'empêcher les tentations extérieures, les mauvais instincts, les passions d'exercer leur influence néfaste. Cette action peut le mieux se manifester le matin, quand le fidèle doit se préparer à affronter les vicissitudes de la vie : à ce moment-là, il se dressera face aux épreuves qui l'attendent, aux tentations qui le guettent au cours de la journée. C'est pour cette raison que la prière du matin est représentée par le verbe 'se dresser', et est symbolisée par le personnage d'Abraham. Ce patriarche a su, en effet, résister, se dresser face aux obstacles qui étaient semés sur son chemin. Il a été le père des croyants, et les dix épreuves auxquelles il a été soumis n'ont pas ébranlé sa foi.

La prière suscite, en plus, un épanouissement intérieur ; à cette idée se réfère le verbe 's'épancher,' dans la mesure où il exprime l'éclosion d'une pensée. La prière a pour effet d'enrichir, de féconder la vie intérieure, et c'est pourquoi le terme *si'hah* (épanchement, effusion) utilisé par l'Écriture à propos de la méditation d'Isaac s'apparente au mot *sia'h* (végétal) impliquant par-là la fécondité, la richesse de la prière ? L'enrichissement, dû à la prière, se fait plus particulièrement sentir vers le soir, à l'heure où l'homme, débarrassé des soucis de la vie matérielle, peut faire l'effort nécessaire en vue de s'élever spirituellement ; à ce moment-là, tel un arbre en plein essor, le fidèle tendra toutes ses forces pour communier avec son Dieu, pour s'épancher vers Lui, Cette croissance, cette progression spirituelle s'effectue sur le modèle de la nature, dans le cadre d'une justice absolue. C'est d'ailleurs là précisément la vertu du patriarche Isaac, dont il est dit qu'il révérait, avec justice, le Créateur (cf. Genèse, 31, 42 et 53).

Il faut ajouter cependant un troisième échelon que nous permet *d'atteindre* la prière ; c'est le degré le plus élevé, celui qui rapproche l'homme de la prophétie. Le stade de la nature est ici dépassé ; pour s'attacher effectivement au Dieu Vivant, pour *L'atteindre*, le fidèle devra transcender l'élément naturel, s'élever en pureté et en sainteté. La nuit est particulièrement propice à cet égard, car elle favorise le repos, elle permet à l'homme de se retirer dans la solitude... La prière nocturne aidera l'homme à se sublimer, à dépasser les contingences matérielles. Or, cette ascension spirituelle ne s'effectue pas de façon naturelle, progressive, au contraire, la lumière divine peut apparaître brusquement, de manière imprévue, heureux l'homme que cette lumière éclaire ! L'Écriture a donc utilisé pour l'homme qui atteint cet échelon le terme de *peguiah*, qui exprime une *rencontre soudaine*. C'est dans cette perspective que nous apparaît la figure de Jacob : de lui, il est dit qu'il a *atteint soudain* le lieu où il a passé la nuit, et par la prière il est parvenu à ce stade ultime de la perfection morale, à la vision prophétique illustrée par l'échelle apparue en rêve ; aussi est-ce à lui que se réfère la prière du soir.

**Rav Abraham Isaac Hacohen Kook, *Olath Reïya*, p. 16-17**

Selon le rav Kook:

La prière du matin signifie :

La prière de l'après-midi signifie :

La prière du soir signifie :

## LA PRIERE : ELAN DU CŒUR OU OBLIGATION RELIGIEUSE ?

### Maïmonide : le travail du cœur

1. Il est un commandement positif de prier chaque jour, comme il est dit : « Vous servirez l'Éternel votre Dieu ». Par tradition orale, ils [les sages] ont appris que ce service est la prière, comme il est dit : « Vous Le servirez de tout votre cœur » ; les sages ont dit : « *Quel est le service du cœur ? C'est la prière* ». La Torah ne prescrit pas le nombre de prières, ni le texte de la prière, ni un temps fixe pour la prière.
2. C'est pourquoi, les femmes et les serviteurs aussi ont l'obligation de prier, parce que c'est un commandement positif qui n'est pas lié à un temps. Plutôt, cette obligation consiste en ce que tout un chacun adresse des supplications et des prières chaque jour ; il chante les louanges du Saint Béni soit-Il, puis demande ce dont il a besoin avec requêtes et supplications, et enfin, offre des louanges et des remerciements à D.ieu pour le bien qu'Il lui a fait, chacun selon son aptitude.
3. S'il a une bonne élocution, il multiplie supplications et requêtes. Mais s'il a des difficultés d'expression, il s'exprime selon son aptitude et lorsqu'il désire. De même, le nombre de prières dépend de l'aptitude de chacun : l'un prie une fois par jour, l'autre plusieurs fois. Tout un chacun doit prier en direction du Temple, quel que soit l'endroit où il se trouve. Telle fut la pratique, depuis Moïse jusqu'à Ezra.
4. Quand les juifs furent exilés, à l'époque de Nabuchodonosor le méchant, ils s'installèrent en Perse, en Grèce, et au sein d'autres nations. Ils eurent des enfants dans les terres idolâtres, et le langage de ces enfants devint confus. Le langage de chacun était un mélange de plusieurs langues, si bien que lorsqu'il s'exprimait, il ne parvenait pas à tenir ses propos en une seule langue sans jargon, comme il est dit : « La moitié de leurs enfants parlaient la langue d'Ashdod : ils ne savaient point la langue juive, mais se servaient de l'idiome de tel ou tel autre peuple ». Aussi, quand l'un d'eux priait, il était limité dans sa capacité à exprimer ses désirs ou à offrir des louanges au Saint Béni soit-Il en hébreu, sans y mélanger d'autres langues. Quand Ezra et son tribunal virent cela, ils réagirent et instituèrent dix-huit bénédictions en ordre : les trois premières sont des louanges à l'Éternel, les trois dernières sont des remerciements, et les [trois bénédictions] intermédiaires comprennent toutes les requêtes, qui sont comme des catégories générales pour les désirs de tout un chacun et les besoins de la communauté dans son ensemble. [Ceci,] afin qu'elles soient ordonnées dans la bouche de chacun, et puissent être apprises rapidement, et qu'ainsi, la prière de ces gens incapables de s'exprimer correctement soit une prière entière, comme la prière de ceux qui sont éloquents. C'est la raison pour laquelle ils [les sages] ont institué toutes les bénédictions et les prières familières à tous les juifs, afin que chaque bénédiction soit ordonnée dans la bouche de chaque personne incapable de s'exprimer.

Maïmonide, *Mishne Torah*, Lois relatives à la prière, 1,1-4

1. De quel verset Maïmonide apprend-t-il que la prière est une obligation de la Torah ?
2. Quel est le sens de la prière selon lui ?
3. Comment explique-t-il le passage d'une prière du cœur à un texte institué pour tous et toutes ?

### La prière de l'idolâtre

Il faut distinguer deux sortes de prières opposées l'une à l'autre. La première est un phénomène psychologique humain, l'expression d'un besoin mental de l'homme, qui naît de sa condition ou de son histoire. C'est une prière de plaisir, de satisfaction, où l'homme se voue un culte à lui-même et qui ne ressemble en rien à un service religieux ou l'homme accepte le joug divin.

Bien différente est la prière institutionnelle qui apparaît dans le *siddour* [livre de prières quotidiennes]. C'est une prière obligatoire, une prière fixe qui ne change aucunement en fonction des situations et des contingences objectives ou subjectives qui touchent la personne et qui n'en rend pas compte du tout. Cette prière n'a pas pour objectif de combler ses besoins personnels.

La prière dans le Judaïsme n'a pas pour vocation d'être une libération, un affranchissement de ce qui touche l'homme ; c'est pourquoi elle n'est pas l'épanchement de l'âme spontanée qui change en fonction des personnes, des lieux et des périodes.

Professeur Yeshayaou Leibowitz, *La prière*, Déot, 11, 1960

1. Quelle est la prière authentique selon Leibowitz ?
2. Ses propos s'accordent-ils avec ceux de Maïmonide ?

## PRIERE ET RESPONSABILITE

### La prière : un acte révolutionnaire

La prière, dans la mesure où elle est une expression de la miséricorde, un cri en faveur de la justice, un plaidoyer pour la bonté, ne doit pas être mise à l'écart. Il faut que l'esprit de la prière domine le monde, qu'il intervienne dans les affaires humaines. La prière et personnelle, c'est le service du cœur ; mais il faut que la sollicitude et la compassion, nées de la prière, dominent la vie publique.

...La prière est vide de sens c'est si elle n'est pas subversive, si elle ne vise pas à renverser et à briser les forteresses de l'insensibilité, de la haine, de l'opportunisme et du mensonge. Le mouvement liturgique doit devenir un mouvement révolutionnaire visant à l'emporter sur les forces qui continuent à détruire la promesse, l'espérance, la vision.

**Abraham Heschel, 'On Prayer', 'Hasidism as a New Approach to Torah', Jewish Heritage, 14, 3, p.5-7**

Donnez 2 exemples de prières qui vont dans le sens des propos d'Abraham Heschel

### Pas de prière sans amour du prochain

Avant de commencer la prière à la synagogue, il faut avoir l'intention de mettre en pratique le commandement d'aimer son prochain comme soi-même.

**Rabbi Haïm Vittal, *Chaar Hakavanot*, Derouché Birkat Hashah'ar**

Si la prière est orientée vers Dieu, pourquoi réciter ces mots avant de prier ?

### Le langage du corps en prière

Comment préparer son corps (à la prière) ? Lorsqu'on sera debout, on se mettra pieds joints, ses yeux seront baissés comme s'ils voulaient observer le sol, mais son cœur sera dirigé vers le haut comme si on se tenait au ciel. On mettra ses mains sur son cœur, la paume droite sur la main gauche et on se tiendra comme un serviteur devant son maître avec crainte et tremblement. On ne mettra pas ses mains contre ses hanches [ce qui serait ici un manque de crainte.]

**Maïmonide, *Mishne Torah*, Lois relatives à la prière, 5, 4**

Mettez en pratique les instructions de Maïmonide. Que ressentez-vous ?

### La prière interdite

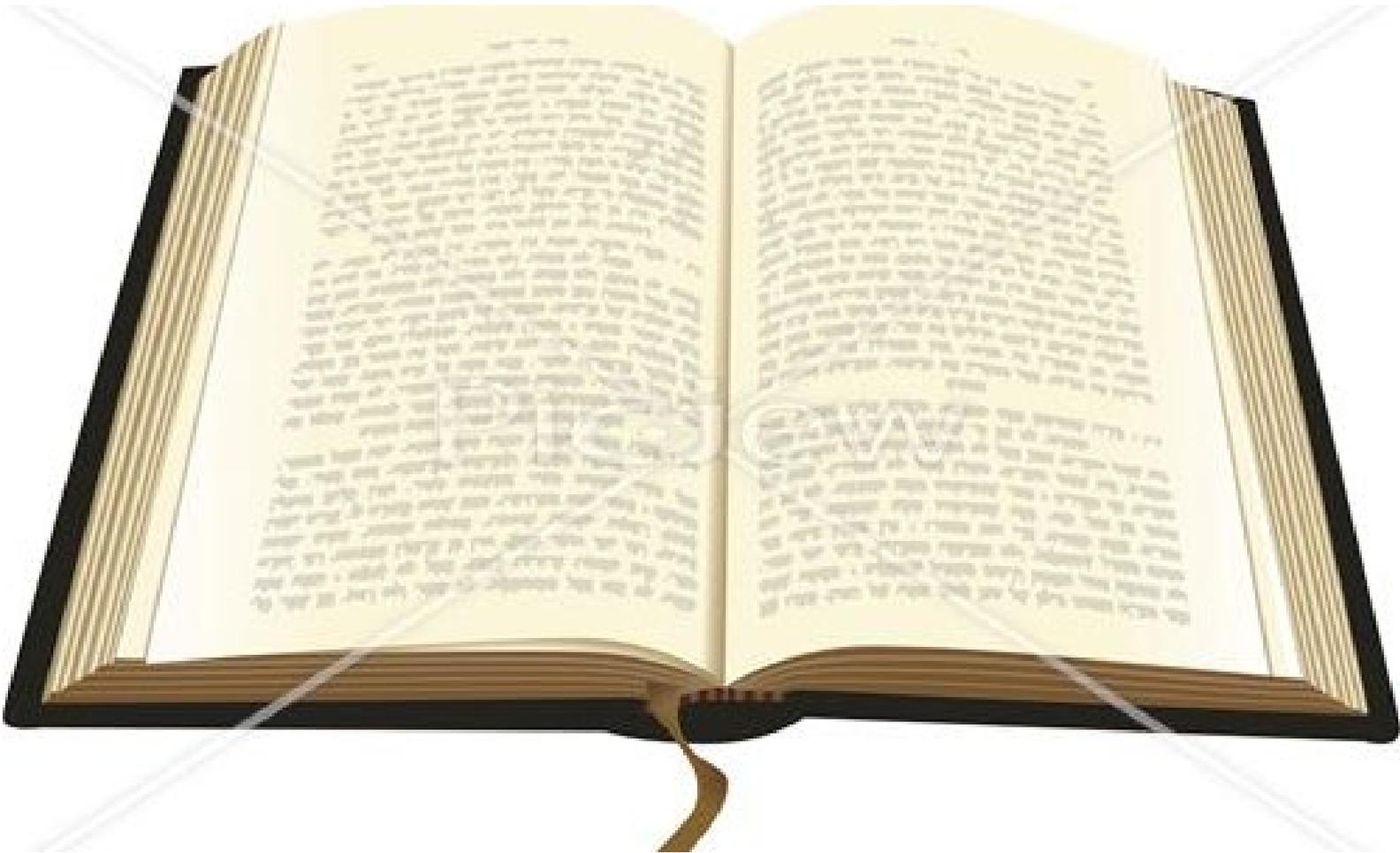
Il y a des prières interdites... Quand j'étais enfant, j'ai un jour demandé à ma mère qui était très pieuse, de faire une prière pour moi, pour que je réussisse ma composition [dissertation]. Elle m'a regardé gentiment et m'a donné un morceau de sucre en disant : '*Si tu as une faiblesse, prends-cela !*'

Par la suite, j'ai compris : imaginons que j'ai une composition pour devenir médecin ; un malade n'a pas besoin d'un médecin qui est devenu médecin grâce à des prières [qui aurait réussi ses examens grâce aux prières], il a besoin d'un médecin qui soit vraiment médecin.

Le talmud donne un autre exemple de prière interdite : si je reviens de voyage et que je vois au loin, dans mon village, une maison qui brûle – il m'est interdit de dire : '*Mon Dieu, faites que ce ne soit pas la mienne !*', c'est une prière interdite. Parce que si c'est la tienne, c'est la tienne. Tu as pris Dieu pour un magicien ou pour un pompier ?

***Étincelles de Manitou*, Rassemblées par Ephraïm Herrera, Editions Elkana, Jérusalem, p. 140-141**

**Composez une prière personnelle en vous inspirant des différentes options étudiées dans ce chapitre**





## BIOGRAPHIES

1. ABECASSIS Armand
2. Abraham Ben David, Raavad
3. ALBO Yossef
4. AMADO LEVY-VALENSI Eliane
5. AMIEL Moshé Avigdor
6. ASKENAZI, Leon (Manitou)
7. BAAL SHEM TOV
8. BAHYA Ibn Paqûda
9. BENAMOZEGH Rav Elie
10. BORNSZTAIN Rabbi Shmouel
11. CHALIER Catherine
12. COHEN Hermann
13. CORDOVERO Rabbi Moshe
14. DESSLER Eliyahu
15. DRAI Raphaël
16. ENGEL Rabbi Yossef
17. EPSTEIN Yehiel Michal
18. GLAZNER rav Shmuel
19. GOREN Rav S.
20. HAÏM Rabbi Yossef Ben Ish Haï,
21. HALLEVI Rabbi Abraham
22. HALLEVI Rabbi Yehuda
23. HARTMAN David
24. HERZOG Rav I.
25. HESCHEL Abraham Joshua
26. HIRSCH Shimshon Raphael
27. HIRSHENSOHN Rav H.
28. KAPLAN Jacob
29. KARELITZ Rav Avraham Yeshaya, H'azon Ish
30. KOOK, Abraham Isaac Hacoheh
31. LEIBOWITZ Yeshayaou
32. LEVINAS Emanuel
33. LUZZATO Shmuel David, Shadal
34. MAHARAL de Prague
35. MAIMONIDE
36. MENDELSSOHN Moses
37. MESSAS Rabbi Yossef
38. MOPSIK Charles
39. MUNK Rav Elie
40. NEHER André
41. NISSIM Rabbenou Nissim de Gérone (Ran)
42. OUNNA Moshe

43. OUZIEL Rav B.Z.M.H.
44. Rabbi Simha Hacoheh de Dwinsk
45. RABINOVITZ, Rabbi Zadok Hacoheh
46. RACHI
47. SAADIA GAON
48. SCHNEERSON Rabbi Menahem Mendel
49. SIRAT Colette
50. SOLOVEICHIK Rav J.D.
51. SPECTOR Rav Isaac Elh'anan
52. VITTAL Rabbi Haïm
53. WALDENBERG Rav Eliezer Yehuda

### 1. ABECASSIS ARMAND



Armand Abécassis, né le 16 avril 1933 à Casablanca au Maroc, est un écrivain français d'origine marocaine et juive séfarade, professeur honoraire de philosophie générale et comparée à l'université Michel-de-Montaigne (Bordeaux III). Il est actuellement président de l'Institut universitaire européen Rachi (de Troyes), directeur du Centre des études juives et spécialiste de pensée juive. Il enseigne à l'école Aquiba de Strasbourg, et à l'Alliance israélite universelle. Ses écrits et ses enseignements cherchent à promouvoir un dialogue fécond entre judaïsme et christianisme, qui apparaît notamment dans *À Bible ouverte* (1980, avec Josy Eisenberg) et dans *En vérité, je vous le dis. Une lecture juive des Évangiles* (1999). Il reçoit le prix de l'Amitié judéo-chrétienne de France en 2009.

### 2. ABRAHAM BEN DAVID, RAAVAD

Abraham ben David de Posquières, Plus connu dans le judaïsme comme Rabad III (acronyme de Rabbenou Avraham Ben David), fut un rabbin, kabbaliste et philosophe provençal du XII<sup>e</sup> siècle, né à Narbonne en 1120, décédé à Posquières (France) en 1197. Il est le père d'Isaac l'Aveugle et le grand-père d'Acher ben David, ses successeurs à la tête de l'école kabbalistique de Posquières. Il est également célèbre pour ses objections (*Hassagot*) sur les positions halakhiques et les articles de foi de Maïmonide. Son but n'était cependant pas de porter atteinte à l'homme ou à son œuvre, ni d'exposer ses opinions personnelles en la matière, mais de montrer qu'une opinion contraire à celle de Maïmonide restait possible et que l'esprit critique de l'étudiant devait subsister malgré l'envergure du Maître, appelé « l'Aigle de la Synagogue », qui pourrait arrêter là sa réflexion.

### 3. ALBO YOSSEF

Joseph Albo est un rabbin et théologien espagnol du XV<sup>e</sup> siècle, principalement connu pour avoir écrit le *Sefer Haikkarim*, le Livre des Principes (de la foi juive). Il s'agit d'une œuvre de polémique, défendant le Judaïsme tant contre le Christianisme que contre le criticisme philosophique.

### 4. AMADO LEVY-VALENSI ELIANE



Éliane Amado Levy-Valensi, née à Marseille le 11 mai 1919 et morte à Jérusalem le 10 mai 2006, est une philosophe et psychanalyste française. Sa mère, née Edma Allatini, est déportée à Auschwitz. Elle enseigne à la Sorbonne. Elle émigre ensuite en Israël. Elle est enseignante à l'université Bar-Ilan en Israël. Ses écrits les plus connus, notamment le *Moïse de Freud*, *Job, réponse à Jung*, et la *Poétique du Zohar* sont emblématiques pour le judaïsme de l'époque.

## 5. AMIEL MOSHÉ AVIGDOR



Moshe Avigdor Amiel, né en 1883 à Porazava, dans l'Empire russe, aujourd'hui en Biélorussie et mort le 27 mars 1945 à Tel-Aviv. Rabbin (Av Beth Din) d'Anvers, en Belgique puis grand-rabbin de Tel-Aviv de 1935 à 1946. Il est une des figures marquantes du Mizrachi, le mouvement du sionisme religieux. Il est le beau-père de Israël Salzer, grand-rabbin de Marseille pendant quarante-six ans et de René Kapel, rabbin français, membre de la Résistance, qui devient plus tard ambassadeur de l'État d'Israël.

## 6. ASKENAZI, LEON (MANITOU)



Léon Ashkenazi, plus connu en France sous le totem de *Manitou*, est un rabbin franco-israélien du XX<sup>e</sup> siècle, né le 21 juin 1922 à Oran et mort le 21 octobre 1996 à Jérusalem. Après une enfance algérienne interrompue par la Seconde Guerre mondiale, il participe à la renaissance du judaïsme français d'après-guerre, combinant sa formation kabbalistique aux enseignements du philosophe Jacob Gordin pour faire redécouvrir la pensée juive à une génération qui en fait, avec André Neher et Emmanuel Levinas, l'un de ses maîtres à penser. À la suite de la guerre des Six Jours, il émigre en Israël et devient l'un des plus importants porte-paroles du sionisme religieux en France.

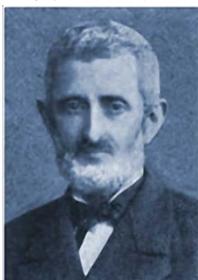
## 7. BAAL SHEM TOV

Israël ben Eliezer (1698 – 22 mai 1760), connu comme le Baal Shem Tov ou le Besht. Il était un mystique, considéré comme le fondateur de la Hassidout. Au centre de sa pensée se trouve l'idée de '*Dvekout*', d'union avec Dieu, mettant l'accent sur la prière, le cœur et la pureté de l'intention.

## 8. BAHYA IBN PAQUDA

Bahya ben Joseph ibn Paqûda, également appelé *Rabbenou Bahya* (« notre maître Bahya »), est un rabbin et philosophe andalou de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle (1050-1120). On possède sur lui beaucoup moins d'éléments biographiques que de souvenirs de son œuvre. On sait qu'il fut dayan (juge d'un tribunal rabbinique) en Espagne. Ses écrits nous dévoilent un érudit aussi versé dans la littérature rabbinique traditionnelle que dans les sciences et la philosophie arabe, grecque et romaine dont il cite de nombreux moralistes dans ses œuvres.

## 9. BENAMOZEGH ELIE



Elie Benamozegh est un rabbin, kabbaliste et philosophe italien du XIX<sup>e</sup> siècle (Livourne, 24 avril 1823 - 6 février 1900). Grand-rabbin de Livourne de 1850 à 1900, il est l'auteur d'une vaste œuvre à travers laquelle il réfléchit les relations entre Israël et l'Humanité.

#### 10. BORNSZTAIN SHMOUEL



Rabbi Shmuel Bornsztain (16 October 1855 – 10 January 1926), est le deuxième Rabbi de la dynastie Hassidique de Sochatchov. Auteur du *Shem Mishmuel*, commentaire sur la Torah. Il est un dirigeant hassidique majeur du début du 20ème siècle, a dirigé des milliers de fidèles en Pologne dans les villes de Sochatchov et Łódź.

#### 11. CHALIER CATHERINE



Catherine Chalier (née le 2 octobre 1947) est une philosophe et traductrice française, auteur de plusieurs ouvrages sur les liens entre la pensée hébraïque et la philosophie. Elle est spécialiste de l'œuvre d'Emmanuel Levinas, mais aussi de Franz Rosenzweig et Baruch Spinoza. Catherine Chalier, catholique, s'est convertie au judaïsme. Auteure d'une œuvre importante, elle traduit, commente les grands textes de la pensée juive et développe une pensée passionnante.

#### 12. COHEN HERMANN



Hermann Cohen (4 juillet 1842 - 4 avril 1918) est un philosophe juif allemand, l'un des fondateurs de l'école de Marburg du Néo-Kantisme. Son ouvrage 'La religion de la raison tirée des sources du Judaïsme' est un des ouvrages majeurs de la pensée juive du XIXe siècle.

#### 13. CORDOVERO RABBI MOSHE

Rabbi Moïse Cordovero (Moshé ben Yaakov Cordovero), né dans un lieu inconnu en 1522, et mort le 27 juin 1570 (23 Tammouz 5330), à Safed (Israël), connu aussi par le surnom de Ramaq (acronyme de Rabbi Moshe Qordovero) est un rabbin et philosophe, l'un des plus grands kabbalistes du judaïsme. Il expose la signification éthique de la doctrine des sefirot dans un petit traité, intitulé *Tomer Débora (Le Palmier de Deborah)*.

#### 14. DESSLER Eliyahu



**Eliyahu Eliezer Dessler** (1891-1954) a vécu en Lituanie, en Angleterre et en Israël. Il appartient dès sa jeunesse au *Tenouat hamoussar* (mouvement qui s'est développé à la fin du 19ème siècle en Europe orientale sous l'impulsion de Rabbi Israël Salanter et qui a mis l'accent sur le développement des valeurs morales). Il est connu comme ancien *mashgia'h rou'hani* (conseiller spirituel) de la Yechiva de Ponevezh, à Bnei Braq, en Israël. Ses enseignements sont compilés dans les ouvrages *Mikhtav MeEliyahu*.

### 15. DRAI RAPHAËL



Raphaël Draï, né le 21 mai 1942 à Constantine et mort le 17 juillet 2015 à Paris, à l'âge de 73 ans, est un penseur juif français. Il est professeur agrégé de sciences politiques et est l'auteur de nombreux ouvrages. Dans ses nombreux ouvrages, il met en relation la pensée juive avec le droit et la psychanalyse.

### 16. ENGEL RABBI YOSSEF

Engel, Joseph ben Judah (1859–1920), rabbin et décisionnaire polonaise. En 1906, il est élu président du tribunal rabbinique de Cracovie et était considéré comme le grand-rabbin de cette ville. Il finit ses jours à Vienne. Il a écrit plus de 100 ouvrages sur des sujets aussi divers que la Halakha et la Kabbale.

### 17. EPSTEIN YEHIEL MICHAL



Yehiel Mihel HaLevi Epstein (1829 – 1908) rabbin et décisionnaire, notamment connu pour être l'auteur du *Arokh HaChoulkhan*, monumental livre de Halakha. Son fils, le rabbin Barouch HaLevi Epstein auteur du commentaire *Torah Temima* sur le Pentateuque.

### 18. GLAZNER RAV SHMUEL



Rav Moshe Shmuel Glasner (1856-1924), un érudit talmudique hongrois, a été grand rabbin de Klausenburg (Kolozsvar en hongrois) de 1877 à 1923. En 1923, il a quitté Klausenburg pour Jérusalem où il a résidé jusqu'à sa mort en 1924. Il est surtout connu comme l'auteur de *Dor Revi'i*, un commentaire classique sur le traité Houllin, et en tant que partisan du sionisme et fondateur du Mizrachi. Son père était le rabbin Avraham Glasner (1825-1877), qui l'a précédé en tant que grand-rabbin de Klausenburg, et était son seul professeur. Sa mère, Raizl (née Ehrenfeld), était la petite fille aînée du célèbre Chatam Sofer.

### 19. GOREN RAV SHLOMO



Rav Shlomo Goren, né Shlomo Gorenchik le 3 février 1917 à Zambrów, en Pologne, et mort le 29 octobre 1994 à Tel Aviv, est un rabbin israélien du XX<sup>e</sup> siècle. Figure majeure du sionisme religieux, il fonde et dirige le rabbinat de l'armée israélienne, participant à ce titre aux trois premières guerres israélo-arabes. Auteur de plusieurs livres de Loi juive visant à concilier tradition et politique moderne, il officie en tant que grand-rabbin de l'armée puis de Tel-Aviv puis d'Israël.

## 20. HAÏM RABBI YOSSEF, DIT *BEN ISH HAI*



Rav Yossef Hayim de Bagdad, né en 1833 (13 av 5593) et mort le 30 août 1909 (13 elloul 5669) est l'un des plus importants rabbins, décisionnaires et kabbalistes de l'ère moderne. Auteur de plus d'une centaine de livres dans l'ensemble des domaines du judaïsme, il affirme ressentir une connexion mystique avec Benayahou ben Yehoyada et intitule ses œuvres d'après les versets bibliques autour de ce personnage. C'est ainsi qu'il devient plus connu sous le nom de *Ben Ich Hai* (« Fils de l'Homme qui vit », cf. 2 Samuel 23 :20).

## 21. HALLEVI RABBI ABRAHAM

Rabbi Abraham Hallevi est né en Égypte en 1659. Il a étudié dans la yeshiva fondée par son père, Mardochée, dans la ville de Rosetta, en Égypte (maintenant appelée Rashid). Il a ensuite décidé de s'installer à Jérusalem. *Hakham* Abraham Halevi est décédé en 1712. Nous ne connaissons pas la date de son décès et le commémorons le 7 Adar [la date du décès de Moïse]. Son livre *Ginat Vradim* a eu une énorme influence sur tous les sages du peuple d'Israël.

## 22. HALLEVI RABBI YEHUDA

Rabbi **Judah Halevi** (1075 - 1141) était un médecin, poète et philosophe juif espagnol. Il est né en Espagne, soit à Tolède et est mort peu de temps après son arrivée en Israël en 1141, à ce moment-là le royaume croisé de Jérusalem. Il est considéré comme l'un des plus grands poètes, célèbre à la fois pour ses poèmes religieux et profanes, dont beaucoup apparaissent dans la liturgie actuelle. Sa plus grande œuvre philosophique était le *Sefer haKouzari*.

## 23. HARTMAN DAVID



Rav Professeur David Hartman (1931 - 2013) était un rabbin, leader et philosophe américano-israélien du judaïsme contemporain, fondateur de l'Institut Shalom Hartman à Jérusalem, et auteur juif.

## 24. HERZOG RAV ISAAC HALEVI.



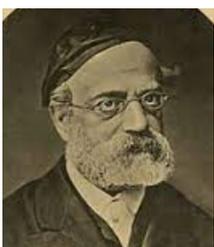
Rav Yitzhak HaLevi Herzog, (1888, Pologne- 1959, Jérusalem) est un rabbin du XX<sup>e</sup> siècle. Premier grand-rabbin de l'État libre d'Irlande, de 1921 à 1936, il devient, de 1937 jusqu'à sa mort, grand-rabbin de la Palestine mandataire puis de l'État d'Israël après 1948.

## 25. HESCHEL ABRAHAM JOSHUA



Abraham Joshua Heschel (11 janvier 1907 - 23 décembre 1972) était un rabbin américain d'origine polonaise et l'un des principaux théologien et philosophe juif du XXe siècle. Heschel, professeur de mysticisme juif au Séminaire Théologique Juif d'Amérique, est l'auteur d'un certain nombre de livres largement lus sur la philosophie juive et a été un chef de file du mouvement des droits civiques.

## 26. HIRSCH SHIMSHON RAPHAEL



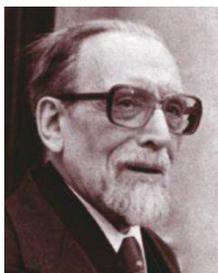
Rav Samson Raphael Hirsch est un rabbin allemand du XIX<sup>e</sup> siècle (1808 - 1888). Opposant de la réforme du judaïsme, il fonde la communauté orthodoxe de Francfort-sur-le-Main et jette les bases, avec Rav Azriel Hildesheimer, du judaïsme orthodoxe moderne ou *néo-orthodoxie*. Premier auteur écrivant en langue allemande moderne en faveur du judaïsme orthodoxe, il établit la première école juive moderne, et défend dans ses nombreux écrits sa conception sur l'intégration d'éléments de la culture moderne dans la structure du judaïsme sous le nom de *Torah im Derekh Eretz*. Il est en outre l'un des premiers commentateurs modernes avec le Malbim à défendre le judaïsme contre les arguments de la critique radicale, s'opposant sur ce point non seulement aux théoriciens du mouvement réformé, mais aussi à l'école positive-historique fondée par le rabbin Zacharias Frankel.

## 27. HIRSHENSOHN HAÏM



Rav Haïm Hirshenshon (1857 - 1935) était un rabbin et un penseur, l'un des premiers penseurs du sionisme religieux. Ses Responsa *Malki Bakodesh* sont une mine d'or pour la halakha contemporaine. Il a également rédigé des ouvrages de pensée juive et d'éducation.

## 28. KAPLAN JACOB



Jacob Kaplan, né le 5 novembre 1895 dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris et mort le 5 décembre 1994 à Paris, fut grand-rabbin de France de 1955 jusqu'à sa retraite en 1980. Engagé dans le sauvetage des juifs durant la deuxième guerre mondiale, auteur prolifique, il est aussi un des fondateurs de l'école Yavné.

### 29. KARELITZ RAV AVRAHAM YESHAYA, *H'AZON ISH*



Rav Avraham Yeshaya Karelitz (né à Kossava le 7 novembre 1878 et mort à Bnei Brak le 24 octobre 1953) est un rabbin, talmudiste et décisionnaire du XX<sup>e</sup> siècle. Auteur du *Hazon Ish*, un commentaire du Talmud de Babylone sous le nom duquel il est connu, il quitte la Biélorussie en 1933 pour s'établir à Bnei Brak, où il attire un large nombre de fidèles. Bien qu'il n'y occupe aucune position officielle, il est reconnu comme la principale autorité sur le monde *haredi* à l'époque de la création de l'État d'Israël. Il rédige un petit livre de pensée juive *Emouna Ou-bitakhon*.

### 30. KOOK, ABRAHAM ISAAC HACHOHEN



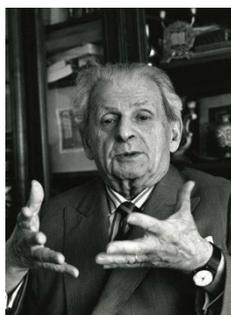
Rav Abraham Isaac Hachohen Kook était le premier grand-rabbin ashkénaze de la Terre d'Israël. Il est considéré comme l'un des pères du sionisme religieux et est connu pour avoir fondé la Yeshiva Merkaz HaRav. Il est l'auteur d'une œuvre incontournable qui insiste sur la dimension messianique du retour d'Israël à sa terre.

### 31. LEIBOWITZ YESHAYAOU



Professeur Yeshayahou Leibowitz, né à Riga en Lettonie le 29 janvier 1903 et mort le 18 août 1994 à Jérusalem, est un chimiste, historien de la science et philosophe, considéré comme l'un des intellectuels les plus marquants de la société israélienne, et l'une de ses personnalités les plus controversées pour ses avis tranchés sur l'éthique, la politique, et la religion. Il fut rédacteur en chef de l'Encyclopédie hébraïque. Il est le frère de Nehama Leibowitz, une figure de l'enseignement biblique du 20<sup>ème</sup> siècle.

### 32. LEVINAS EMANUEL



Emmanuel Levinas (1906-1995) est un philosophe, juif, d'origine lituanienne naturalisé français en 1930. Il a reçu dès son enfance une éducation juive traditionnelle, principalement axée sur la Torah. Plus tard, il a été introduit au Talmud par l'énigmatique « Monsieur Chouchani ». La Torah enseignée par Levinas est dérivée de ses leçons. La philosophie de Levinas est centrée sur la question éthique et métaphysique d'autrui. Il a publié également les fameuses *Lectures Talmudiques*.

### 33. LUZZATO SHMUEL DAVID, *SHADAL*

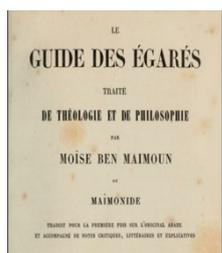


Samuel David Luzzatto, né à Trieste le 20 août 1800 et est mort à Padoue le 29 septembre 1865, est un intellectuel juif italien, poète et membre fondateur du mouvement de la *Wissenschaft des Judentums* (« science du judaïsme »). Il est aussi connu sous son acronyme hébraïque *Shadal* (שד"ל). Auteur d'une œuvre critique qui certaines fois l'ont positionné au centre de vifs débats.

### 34. MAHARAL DE PRAGUE

Judah Loew ben Bezalel (environ 1512 - 17 septembre 1609), également connu sous le nom de Rabbi Loew (alt. Löw, Loewe, Löwe ou Levai), le Maharal de Prague, ou simplement le Maharal (l'acronyme hébreu de « Moreinu ha-Rav Loew », « Notre professeur, le rabbin Loew »), était un important érudit talmudique, mystique juif et philosophe qui a servi comme grand rabbin dans les villes de Mikulov en Moravie et à Prague en Bohême. Il fait également l'objet d'une légende du XIX<sup>ème</sup> siècle selon laquelle il aurait créé le Golem de Prague, un être animé façonné à partir d'argile.

### 35. MAIMONIDE



Rabbi Moshe ben Maïmon, plus couramment connu en français sous le nom de Moïse Maïmonide et mentionné dans la littérature juive sous son acronyme *Rambam*, est un rabbin séfarade du XII<sup>e</sup> siècle né à Cordoue le 30 mars 1138 et mort à Fostat, le 13 décembre 1204. Il est l'une des plus éminentes autorités rabbiniques du Moyen Âge. Ses livres de Halakha et de philosophie sont considérés parmi les plus importants de la tradition juive.

### 36. MENDELSSOHN MOSES



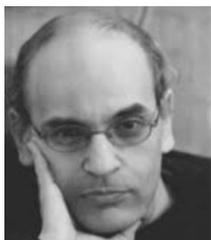
Moses (Moïse) Mendelssohn, né le 6 septembre 1729 à Dessau et mort le 4 janvier 1786 à Berlin, est un philosophe juif allemand du mouvement des Lumières. Il est le grand-père du compositeur Félix Mendelssohn. Il est l'auteur d'un commentaire en hébreu sur les cinq livres de la Torah (*Netivot Hashalom*), du livre *Jérusalem* sur les relations entre l'État et la religion ainsi que de nombreux ouvrages de philosophie.

### 37. MESSAS RABBI YOSSEF



Rabbi Yoseph Messas (1892-1974) était un rabbin marocain-israélien, décisionnaire, poète, historien et personnalité publique. Il a servi comme grand-rabbin de Tlemcen (Algérie) et plus tard comme grand-rabbin séfarade de Haïfa. Il s'intéresse à de nombreux sujets (halakha, pensée juive, histoire, arts, médecine etc.) et constitue une figure majeure du Judaïsme d'Afrique du Nord.

### 38. MOPSIK CHARLES



Charles Mopsik, né le 2 septembre 1956 et mort le 13 juin 2003 (13 sivan 5763), est un penseur et chercheur français qui a renouvelé l'étude de la Kabbale et de la mystique juive. Traducteur du Zohar et de nombreux ouvrages de Kabbale, Il est mort à l'âge de 46 ans des suites d'une grave maladie.

### 39. MUNK ELIE



Élie Munk, né le 15 septembre 1900 dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris et mort le 5 juin 1981 à New York, est un rabbin orthodoxe français non consistorial du XX<sup>e</sup> siècle, et un auteur prolifique de réputation internationale, d'origine allemande. Il fut le rabbin de la synagogue *Adas Yereim*, aussi appelée « synagogue de la rue Cadet » ou encore « communauté israélite de la Stricte Observance » à Paris. Ses livres *La voix de la Torah* et *Le monde des prières* ont connu une large diffusion.

### 40. NEHER ANDRE

Professeur André Neher, né le 22 octobre 1914 à Obernai et mort le 23 octobre 1988 à Jérusalem, est un spécialiste de la pensée biblique, est un rabbin honorifique, écrivain et philosophe français et israélien du XX<sup>e</sup> siècle,



d'origine juive alsacienne. Qui Il a introduit au sein de l'université l'étude des matières juives en général et de l'œuvre du Maharal de Prague en particulier. Chef de file, avec Eliane Amado Levy-Valensi, Emmanuel Levinas et Léon Ashkenazi, de « l'école de pensée juive de Paris », il est l'un des principaux artisans du renouveau du judaïsme en France après la Shoah. Son épouse Renée-Rina est une historienne et pédagogue dont l'influence sur l'éducation juive est considérable.

### 41. NISSIM RABBENOU NISSIM DE GERONE (RAN)

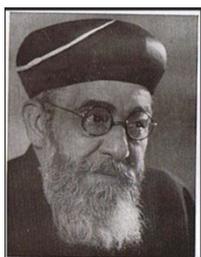
Rabbenou Nissim ben Reuben (né en 1310 et mort en 1376) de Gérone, Rabbenou Nissim, ou en abrégé, **RaN**, fut un prestigieux talmudiste et décisionnaire, et l'une des dernières grandes figures du judaïsme ibérique. Il a composé un commentaire sur le Rif ainsi qu'un livre d'hamélie *Derashot haRan*.

### 42. OUNNA MOSHE



Moshe Ounna (1902-1989) est un penseur sioniste israélien, théoricien du Kibboutz religieux. Il a également exercé des responsabilités politiques au sein du gouvernement israélien en tant que député et vice-ministre de l'éducation. Il a publié des milliers d'articles dans la presse israélienne sur des sujets de pensée et d'actualité.

#### 43. OUZIEL RAV B.Z.M.H.



Rav Ben-Zion Meir Chai Uziel (1880 - 1953) a été le premier Grand-rabbin sépharade de l'État d'Israël. L'un des rabbins les plus importants de la première moitié du 20e siècle. Il était reconnu pour son érudition, sa sagesse, son Leadership. Il a laissé de nombreux écrits de halakha et de pensée juive.

#### 44. SIMHA HACHOHEN DE DWINSK



Rabbi Meir Simcha de Dwinsk connu comme Meir Simcha ha-Kohen, né en 1843 à Butrimonys, Lituanie et mort le 14 août 1926 à Riga en Lettonie, est un rabbin orthodoxe, célèbre pour ses commentaires sur le Mishneh Torah de Maimonide, qu'il intitule *Ohr Sameah'* ("Joyeuse Lumière"), ainsi que par son ouvrage sur la Torah intitulé *Meshech hokhma*.

#### 45. RABINOVITZ, RABBI ZADOK HACHOHEN

Rabbi Tzadok HaCohen Rabinovich - Rubinstein de Lublin (1823-1900). Il appartenait à l'école hassidique de Izbica-Radzin initié par rav Mordechai Yossef Leiner, ainsi qu'à celle de Lublin de Rabbi Yehuda Leib Eiger. Il semble qu'il ait également été influencé par les ouvrages de la hassidout Breslev et Habad. En plus de ses études sur la Torah, il a également pratiqué l'astronomie, la géométrie et l'algèbre. Ses livres reflètent une très vaste érudition talmudique et une créativité lumineuse.

#### 46. RACHI

Rabbi Chlomo ben Itzhak HaTzarfati, plus connu sous les noms de Rachi, Rabbi Salomon et Salomon de Troyes, est un rabbin, exégète, talmudiste, poète et décisionnaire français, né vers 1040 à Troyes en France et mort le 13 juillet 1105 dans la même ville. Maître incontesté de la tradition, il est l'un des piliers de l'étude biblique et talmudique grâce à ses commentaires qui accompagnent l'étudiant tout au long de ces pages.

#### 47. SAADIA GAON

Rabbi Saadia Ben Yosef Al-Fayyumi Gaon (882 – 942), surnommé *RaSaG* (*Rav Saadia Gaon*). A 46 ans, il est nommé chef de la Yeshiva de Soura à Bagdad. L'étendue de son œuvre littéraire était énorme : il a écrit des livres sur des questions de linguistique et de grammaire hébraïques, des poèmes, des commentaires bibliques, théologiques et philosophiques. Il est également le premier à écrire un livre systématique et complet sur la philosophie juive, *le livre des croyances et des opinions*.

#### 48. SCHNEERSON RABBI MENAHEM MENDEL

Rabbi Menachem Mendel Schneerson, également connu par ses fidèles comme « Le Rabbi », est né le 18 avril 1902 (11 Nissan 5662) à Nikolaïev (Empire russe, aujourd'hui en Ukraine) et mort le 12 juin 1994 (3 Tamouz 5754) à Brooklyn. Le Rabbi est un Loubavitch et le septième héritier de la dynastie du Hassidisme HaBaD fondée en 1797 par Rabbi Schnéour Zalman de Lyadi. Il fut un des leaders spirituels du judaïsme mondial et notamment de la mouvance loubavitch depuis 1950 à la suite du décès de son beau-père Joseph Isaac Schneersohn. Il a notamment encouragé et agi pour la diffusion du judaïsme et la fondation



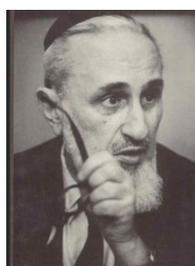
d'un réseau d'institutions d'études juives et de l'enseignement de la Torah. Il n'a pas eu d'enfants mais a légué depuis sa mort en 1994 plus de 4 600 institutions à travers le monde.

#### 49. SIRAT COLETTE



Colette Sirat (Salamon) (première épouse du grand-rabbin René-Samuel Sirat), (née à Paris, le 2 novembre 1934-) est une philosophe juive et paléographe française. Elle est spécialiste de la philosophie juive médiévale en terre chrétienne et en terre d'Islam. Elle est directrice d'études à l'École pratique des hautes études de Paris et publie de nombreux travaux sur la philosophie juive.

#### 50. SOLOVEICHIK RAV J.D.



Rav Joseph Ber Soloveitchik (27 février 1903 – 8 avril 1993) était un rabbin orthodoxe américain, talmudiste et philosophe juif moderne. Il était un descendant de la dynastie rabbinique juive lituanienne Soloveitchik. En tant que rosh yeshiva du Rabbi Isaac Elchanan Theological Seminary à la Yeshiva University de New York, le Rav (comme tout le monde l'appelait), a ordonné près de 2 000 rabbins en près d'un demi-siècle. Il a servi de conseiller, de guide, de mentor et de modèle à des dizaines de milliers de Juifs, à la fois en tant qu'érudit talmudique et en tant que chef religieux. Il est considéré comme une figure majeure par le judaïsme orthodoxe moderne.

#### 51. SPECTOR RAV ISAAC ELH'ANAN



Rav Yitzchak Elchanan Spektor (ou Isaac Elhanan Spector), né en 1817 à Resh et décédé le 6 mars 1896 à Kowno, est un rabbin russe, *Posseq* et sage talmudique du XIX<sup>e</sup> siècle. Rav Yitzchak Elchanan Spektor meurt à Kowno le 6 mars 1896. Révéré par les Juifs de Russie, sa mort provoque une affliction énorme dans les communautés juives orthodoxes en Russie et dans le monde. De nombreuses institutions portent son nom, comme le *Rabbi Isaac Elchanan Theological Seminary* (RIETS) ou la *Yeshivat Rabbeinu Yitzchak Elchanan*, séminaire rabbinique de la Yeshiva University de New York.

## 52. VITAL RABBI HAÏM

Rabbi Haïm Vital (ou Hayyim Vital), de son nom complet Haïm ben Joseph Vital est un kabbaliste, né Safed, en Galilée, le 11 octobre 1542 (grégorien), mort à Damas le 23 avril 1620. C'est le plus célèbre des disciples du rav Isaac Luria.

## 53. WALDENBERG RAV ELIEZER YEHUDA



Rav Eliezer Yehouda Waldenberg est l'un des grands décisionnaires rabbiniques du XX<sup>e</sup> siècle (Jérusalem, 1915 – 2006). Plus connu sous le nom de *Tzitz Eliezer* d'après l'intitulé de son grand-œuvre, il s'est principalement illustré en matière d'éthique médicale juive (dont il est l'un des pionniers) mais a aussi traité de questions se rapportant à tous les domaines de la loi juive.

# ASKOLA

## MANUEL DE PENSEE JUIVE



## TOME 1